

ÉMILIE DU CHÂTELET

SON MONDE, SES TRAVAUX

À la mémoire du comte
Hugues de Salignac Fénelon,
château de Cirey-sur-Blaise,

1934-2021

Émilie Du Châtelet

son monde, ses travaux

Études réunies par

Ulla Kölving et Andrew Brown

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDE DU XVIII^E SIÈCLE

FERNEY-VOLTAIRE

2022

Publié avec le soutien de la
Fondation Catarina et Sven Hagströmer

© Les auteurs et le Centre international d'étude du XVIII^e siècle 2022

Diffusé par Amalivre, 62 avenue de Suffren, F-75015 Paris,
pour le Centre international d'étude du XVIII^e siècle,
26 Grand'rue, F-01210 Ferney-Voltaire

ISBN 978-2-84559-140-0

PDF 978-2-84559-159-2

Imprimé en France

Avant-propos

Si ce volume est issu des colloques Du Châtelet de 2016 et 2017¹, il l'est aussi de la sortie de l'ombre, en 2010, des immenses archives de la famille Du Châtelet et des manuscrits scientifiques de la plus illustre de ses membres.

Cette découverte était hautement improbable. Le fils et l'héritier d'Émilie Du Châtelet, le dernier de sa branche, est mort guillotiné en 1793, son épouse en 1794. Deux de leurs châteaux furent détruits, celui de Cirey vidé et mis en vente, leur hôtel à Paris mis sous scellés tandis que leur propre héritière et nièce adoptive, Mme de Simiane, née Damas, était emprisonnée parmi les condamnés à mort. Elle se retrouvait, à sa libération après la Terreur, à errer sans boussole. Comment le papier pouvait-il survivre à une telle tempête ?

On conseillait à Mme de Simiane de renoncer à l'héritage des Du Châtelet, trop compliqué, trop incertain, mais elle se savait capable de réussir ses projets. Elle commença par empêcher la vente imminente du domaine de Cirey et par rapatrier les meubles, dispersés dans le voisinage. Elle a dû, mais nous ne savons pas encore quand ou comment, réunir une partie de la grande fortune de son oncle. Il lui fallut aussi, mais là notre ignorance est également totale, réunir l'essentiel des archives de sa famille adoptive pour les installer à Cirey avec les restes des bibliothèques de l'un ou l'autre de ses membres. Morte en 1835, ses propres héritiers, issus de sa famille de naissance, conservèrent le château de Cirey jusqu'aux années 1890 avant de se faire construire une demeure nouvelle près de Rosnay-L'Hôpital. C'est là, dans les combles, dans une dizaine de grosses caisses en bois, que furent retrouvés les archives des Du Châtelet et les manuscrits scientifiques d'Émilie Du Châtelet. Ses manuscrits sur les matières religieuses, par contre, ne semblent pas avoir survécu aux attentions des Damas, très hostiles aux dérapages à tendance voltaire.

Les indivisions sont rarement simples à résoudre. Une première vente, programmée pour le mois de novembre 2010, fut reportée, considérablement élargie, jusqu'en 2012. La majeure partie des archives avait déjà été acquise à cette date par l'État, sauf les plus belles pièces qui, elles, furent cédées à l'État juste avant la vente, bel acte de désintéressement de la part des héritiers. Presque tous les manuscrits scientifiques furent acquis, directement ou indirectement, par le fonds d'investissement Aristophil dont le président nous a confié la numérisation peu de temps après. À la liquidation d'Aristophil les manuscrits repassèrent en vente fin 2018 et furent acquis à cette occasion, à une exception près, par un collectionneur éclairé, membre de la Société Voltaire.

Bon nombre des contributions de ce volume ont profité des nouvelles connaissances fournies par les archives, conservées aux Archives départementales de la Haute-Marne. Des recherches se poursuivent, notamment sur les manuscrits scientifiques : une édition du commentaire sur

1. « La Maison du Châtelet et ses archives (XII^e-XVIII^e siècles) », 14-15 octobre 2016, colloque organisé par les Cahiers haut-marnais aux Archives départementales de la Haute-Marne, Chamarandes-Choignes ; « Colloque international Émilie Du Châtelet », 17-18 novembre 2017, organisé par la Société Voltaire, les Cahiers haut-marnais et le Center for the History of Women Philosophers and Scientists, Universität Paderborn aux Archives diplomatiques, La Courneuve et aux Archives nationales, Paris.

Newton est en préparation tout comme la publication de la première version des *Éléments de la philosophie de Newton* de Voltaire à partir du manuscrit même présenté par l'auteur à son amie. Le grand ouvrage d'Émilie sur l'optique de Newton est aussi en préparation, ses nombreux carnets de travail attendent leur tour.

Quant aux archives Du Châtelet, elles ont généreusement alimenté l'édition de la correspondance d'Émilie Du Châtelet publiée en 2018. Plusieurs documents importants sont en cours de transcription, l'« État général des meubles du château de Cirey fait au mois d'avril 1746 », l'« Inventaire de tous les meubles et effets qui sont existants au château de Cirey et dépendances fait au mois de janvier 1764 » et le « Livre de dépense et de compte » de la rue Traversière pour les trois dernières années de la vie d'Émilie.

Que peut-on encore espérer retrouver concernant Émilie Du Châtelet ? Peut-être à Naples, la correspondance avec sa fille, Gabrielle-Pauline. À Berlin, ou quelque part en Russie, les manuscrits envoyés par Voltaire à Frédéric II de ses propres ouvrages, ou de ceux d'Émilie, ou des deux conjointement. Aux archives départementales ici ou là, des documents sur les terres des Du Châtelet, complémentaires de ceux qui sont conservés à Chaumont. Aux Archives départementales de Seine-et-Marne, des documents sur la construction et la destruction du monumental château du duc Du Châtelet à Varennes-sur-Seine et sur le règlement de sa succession. Aux Archives nationales, ce qui a pu encore échapper à la vigilance des conservateurs et des chercheurs. Dans les collections publiques et privées, des lettres ou documents sortis de Cirey au XIX^e siècle, l'héritage des Damas ayant subi les conséquences de maintes successions et partages. Et enfin, aux châteaux de la dynastie Damas et de leurs parents par mariage – des livres de Cirey se trouvent à Chastellux, par exemple. D'autres accidents de l'histoire, dont la Révolution française, furent responsables de la présence d'une partie importante de la bibliothèque des Du Châtelet à l'École des Ponts ParisTech et de plusieurs manuscrits clandestins à la Bibliothèque Mazarine.

Avec ou sans nouvelles découvertes, les études fleurissent sur Émilie Du Châtelet, sur sa vie et son œuvre, notamment aux universités de Paderborn et de Paris-Nanterre, à Duke University et à Ferney-Voltaire. La création récente de la Société Émilie Du Châtelet devrait permettre, entre autres, de fédérer les initiatives en cours et d'enrichir les ressources numériques dédiées à Émilie Du Châtelet et son monde.

L'organisation des deux colloques et la publication de ce volume n'auraient pas été possibles sans la participation et le soutien de plusieurs institutions et personnes : les Archives départementales de la Haute-Marne ; le conseil départemental de la Haute-Marne ; le Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve ; le Fonds de dotation Voltaire et la Société Voltaire de Ferney-Voltaire ; Élisabeth Badinter, Claire Béchu, Flávio Borda d'Água, Ruth Hagengruber, Sven Hagströmer, Alain Morgat, Samuel Mourin, Céline Pierron, Anne-Lise Rey, Jean Soullié, Michel Toulmonde – et bien entendu les intervenants aux deux colloques et les auteurs des articles publiés ici que nous remercions de leur participation comme de leur patience.

Ulla Kölving, Andrew Brown

« Celui qui reniera les archives
n'y trouvera surment pas tout l'ordre convenable » :
la gestion des archives de la Maison Du Châtelet
au XVIII^e siècle

SAMUEL MOURIN

Cette communication est le croisement d'enseignements tirés de l'expérience du classement mené entre 2013 et 2016 du fonds d'archives de la famille Du Châtelet, entré aux Archives départementales de la Haute-Marne en 2012, et d'autres issus d'un travail de recherche sur les documents eux-mêmes. Nous l'avons volontairement circonscrit au XVIII^e siècle afin d'atténuer les difficultés. Les inventaires de titres et papiers étant nombreux, il apparaît compliqué de démêler l'écheveau et de déterminer qui a fait quoi.

Le travail archivistique mené au siècle des Lumières dans les papiers de la Maison Du Châtelet a principalement porté sur les terres de Franche-Comté, nous verrons pourquoi. Les papiers francs-comtois représentent quand même la grande majorité des archives du fonds classé... En arrière-plan, apparaît un traitement différent entre les papiers de Cirey et ceux de Franche-Comté, qui expliquent des états différents de conservation aujourd'hui.

Avant d'examiner le classement en inventaire du début de la décennie 1770, repris pour le classement du fonds au XXI^e siècle, nous tenterons de déterminer différentes interventions antérieures sur les archives. Enfin, nous nous attarderons sur les questions matérielles et les difficultés entourant le travail des archivistes.

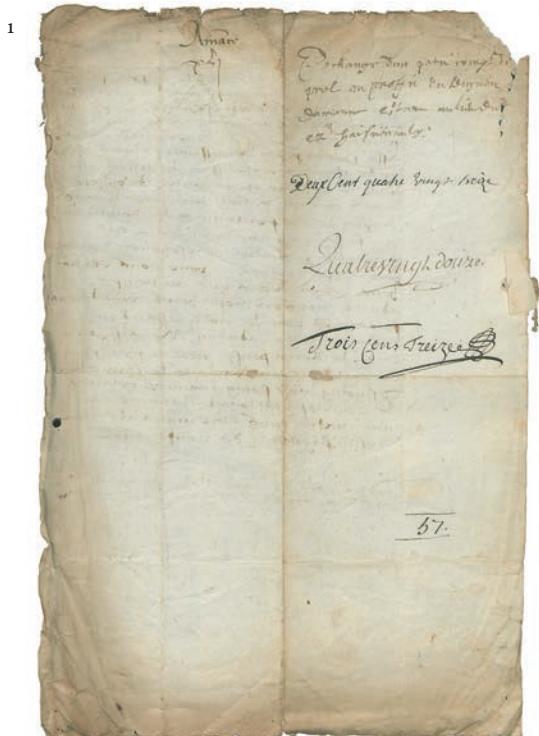
I. Les interventions sur les archives et les classements antérieurs à 1771

La plus ancienne cotation retrouvée semble dater du XV^e ou du début du XVI^e siècle. Il s'agit d'actes relatifs à la terre d'Amance datant du XIV^e siècle. La cote est inscrite sur le papier ou bien cousue sur le parchemin : « amâce xli » (Amance 41)¹ ou « fief mōtagu xii » (fief Montaigu 12)² (fig. 1 & 2). Les actes furent donc répertoriés par seigneurie ou terre.

Le fonds d'archives comprend également des inventaires des XVI^e et XVII^e siècles, mais il s'agit d'actes dressés par des notaires à l'occasion de décès (inventaire après décès). Ils révèlent toutefois des cotations. Ainsi de l'« Inventaire fait à Besançon le 7 février 1524 des titres et

1. ADHM, 100 J 2092.

2. ADHM, 100 J 2086.



1-2. Papiers d'Amance, plus ancien système de cotation retrouvé.
ADHM, 100 J 2092 et 2086.

3. Extrait de l'inventaire des titres et papiers après le décès de Jean de Quingey, seigneur de Montboillon (Besançon, 7 février 1524), avec cotation alphabétique. ADHM, 100 J 3246.

4. Reçu de Boudard pour l'inventaire des papiers du marquis Du Châtelet, Besançon, 5 février 1729. ADHM, 100 J 2007.

3

Foy leuy mandement Imperiale de la rocole du
ducement au greffier de mesme leoy le duc
comte de foffe. L 6 M

Montreuil
Foy ce 26 instant de juillet de monseigneur d'auant
dictes parages foy le leuy d'auant au greffier foffe, roche. M 1 C

Montreuil
Foy leur greffier le 26 instant de la foy estatut
de monseigneur roche desfossé. 12 de CC

Foy leuy leudage d'auant leysse de la leysse amysse
tome des mesme leysse de laudage de gys de la capucine
et leysse desfossé. 2 45

leysse
Foy leysse estatut de la leysse que foy leysse leysse et leysse
dictes a rocole au greffier et mesme come pour
dictes de foy de monseigneur conte desfossé. T 20

leysse
Foy leur conte de foy d'auant leysse conte desfossé. 2 45

leysse
Foy leysse desfossé au xviiesme estatut de la leysse
dictes conte desfossé. 3 5

leysse
Foy leysse conte atturage en leysse foy
comte de foy d'auant leysse conte desfossé. 3 12

comte
Comte asy leysse leysse et leysse foy
dictes de la leysse conte desfossé. T 10

dictes
Que dictes de laudage de la capucine
comte des foy leysse et leysse que foy leysse
dictes de laudage de la capucine leysse conte desfossé. T 10

J'ay reçu de Monsieur le Marquis
du plateau cent trente cinq livres et
dix sols pour treize mois que j'ay
employé à la confection de l'inventaire
de tous ses biens et
papiers fait à Paris
cinq fevrier mil l'espèce cent vingt neuf
Boudard

Un seigneur, ses bois, ses paysans et leurs cochons : la tibériade d'Amance, en 1614

PAUL DELSALLE

Le fonds Du Châtelet présente, pour la Franche-Comté et tout particulièrement pour l'actuel département de la Haute-Saône, un intérêt historique de premier plan. Parmi les très nombreux documents se rapportant à cette région se distingue une tibériade¹. Une tibériade est un dessin, ou une carte ou une vue cavalière, confectionné à l'occasion d'un conflit portant sur des terrains, le plus souvent en bordure d'une rivière. Le mot tibériade vient du Tibre, le petit fleuve de Rome².

La tibériade exceptionnelle

La tibériade en question, datée de 1614, concerne la communauté d'Amance, près de Faverney, au nord de Vesoul³. Elle résulte d'un conflit survenu entre le seigneur principal du village, le marquis de Varambon, et les habitants au sujet de l'utilisation des bois, notamment pour le bois de construction et surtout l'embouche des porcs⁴. La tibériade est actuellement très endommagée, déchirée en deux morceaux, dégradée sur les bordures, et sa restauration est envisagée. Quelques lacunes apparaissent, principalement pour des espaces boisés. Cependant, et tel est le premier intérêt de ce document, la représentation est de qualité, très fine, précise. L'auteur est descendu ici au niveau du parcellaire, du moins à certains endroits litigieux.

Le deuxième grand intérêt de cette tibériade est d'être signée de la main de Pierre Vernier, le célèbre mathématicien. Pierre Vernier est né à Ornans le 19 août 1584. Son père était homme de loi, percepteur, mais aussi professeur de sciences, mathématicien. Dans les années 1610-1613, il a participé à l'élaboration de certaines tibériades, notamment à la frontière entre la Franche-Comté et le royaume de France. En 1622, Pierre Vernier devient directeur de la monnaie, à Dole puis à Besançon. Il y est reçu citoyen « gratis », le 31 janvier 1623, « pour sa grande expérience et doctrine » et en considération des services rendus à la cité « pendant les derniers troubles de guerre de Mansfeld⁵ ». On le retrouve ensuite « conseiller du roi », ingénieur militaire, capitaine châtelain du château d'Ornans (Saint-Georges). En 1631, il publie à Bruxelles son ouvrage *La Construction, l'usage et les propriétés du quadran nouveau*

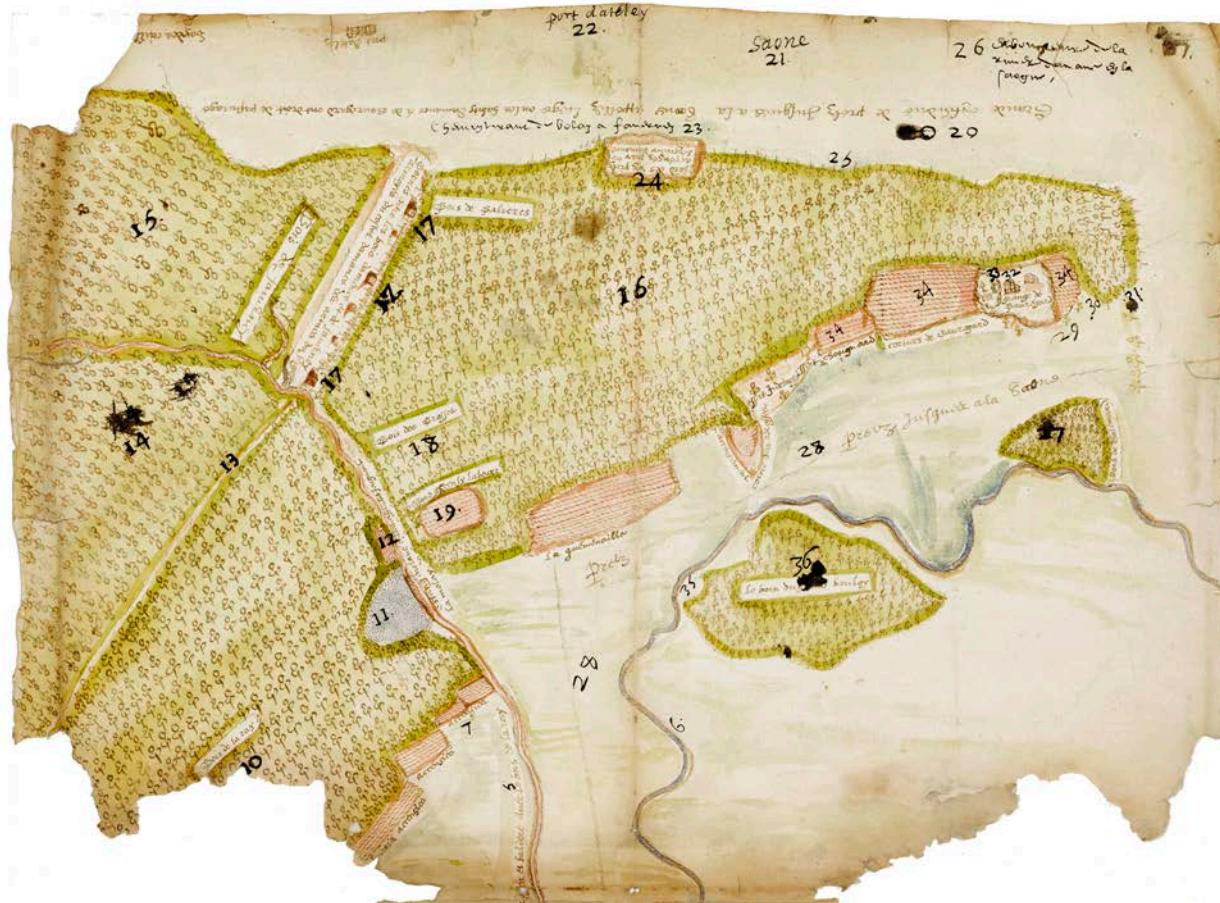
1. Je remercie vivement Samuel Mourin d'avoir attiré mon attention sur ce document.

2. Paul Delsalle, *Les Tibériades du comté de Bourgogne, XVI^e-XVII^e siècles*, Vy-lès-Filain, Éditions Franche-Bourgogne, 2015-2018, 2 vol.

3. Archives départementales de la Haute-Marne (ADHM), 100 J 2543 (fonds Du Châtelet).

4. ADHM, 100 J 2542 (fonds Du Châtelet), 28 décembre 1600.

5. Archives municipales, Besançon, BB 54, f. 201v.



de mathématique. Il présente son invention à Isabelle, la souveraine. De retour en Franche-Comté, la même année, il consacre le reste de sa vie au génie militaire. Il est à Dole lors du fameux siège, en 1636. Il est aussi le co-auteur d'une carte de la Franche-Comté, d'une grande précision, dessinée vers 1619 et imprimée en 1624⁶. Pierre Vernier est mort à Ornans le 14 septembre 1638⁷.

La tibériade d'Amance représente l'ensemble du finage de cette communauté rurale. Tel est le troisième grand intérêt de ce document. À notre connaissance, Amance est la seule localité de Franche-Comté pour laquelle on dispose désormais, pour cette époque-là, d'un plan de l'ensemble du finage. Les limites ne sont pas dessinées mais l'auteur a indiqué les finages voisins : « Territoire de Baulay », « Territoire de Clerefountain » [Clairefontaine], « Territoire

6. Archives départementales du Doubs (ADD), 1 F 11 ; on peut aussi consulter cette carte, conservée sous verre, à la Bibliothèque d'Étude et de Conservation, Besançon ; voir la notice dans *L'Espace comtois par la cartographie du XVI^e au XVIII^e siècle*, Archives départementales du Doubs, 1995, p. 17.

7. Frédéric Métin, « Pierre Vernier d'Ornans : un mathématicien comtois à Bruxelles », *La Franche-Comté et les anciens Pays-Bas*, actes du colloque de Salins, Besançon, Cêtre, 2013, t. II, p. 113-124 ; Henri Michel, « Vernier d'Ornans », *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1913, p. 310-373 ; Julien Feuvrier, « L'ingénieur Pierre Vernier à Dole », *Procès-verbaux et mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, 1912, p. 293-302.

Les Du Châtelet, gouverneurs de Langres

GEORGES VIARD

Présents à Langres dans la seconde moitié du XVI^e siècle, membres d'une prestigieuse famille de la noblesse lorraine, les Du Châtelet se voulaient un des premiers rejetons collatéraux de la dynastie ducale. Cette maison est bien connue par la généalogie que lui consacra dès le XVIII^e siècle dom Augustin Calmet¹, excellent connaisseur des archives familiales, devenues depuis peu propriété du département de la Haute-Marne².

Du milieu du XVI^e siècle jusqu'en 1614, quatre membres de la branche des seigneurs de(s) Thons³, occupèrent à Langres une position enviable dans l'Église diocésaine et les milieux dirigeants de la cité : Anne, abbé de Flabémont, chanoine de Langres en 1537, archidiacre du Tonnerrois en 1546, grand archidiacre en 1559, grand vicaire du cardinal de Givry et de ses successeurs, jusqu'à sa mort en 1590 ; Jean (II), son frère, gouverneur de Langres de 1560 à 1582/3, mort lui aussi en 1590 ; et deux des fils de ce dernier, l'aîné, Jean (III), successeur de son père au gouvernement de la ville (mort en 1610), et son demi-frère Erard (décédé en 1648)⁴. L'archidiacre joua un rôle important dans le diocèse et les manifestations de la Renaissance à Langres⁵. Il n'en sera pas question ici. En revanche, cet exposé sera consacré aux gouverneurs de la ville et au contenu de leur charge.

Les gouverneurs Jean (II) et Jean (III) Du Châtelet

Fils de Hue Du Châtelet, seigneur de Deuilly, Jean (II) avait un demi-frère, Pierre, né du premier mariage de son père avec Madeleine de Wisse, quatre demi-sœurs nées du second mariage avec Jeanne de Cicon, trois frères et une sœur nées du troisième mariage (1505) avec Guillemette d'Amoncourt. Ces derniers, Anne, Jean, Valentin, Grégoire et Marion furent

1. *Histoire généalogique de la Maison Du Châtelet, branche puinée de la Maison de Lorraine*, par le Révérend Père Dom Augustin Calmet, abbé de Senones, Nancy, Veuve de Jean-Baptiste Cusson, 1741 (xxxiii 204 cccxii p. in-folio. Tableaux généalogiques et illustrations).

2. Alain Morgat et Samuel Mourin, dir., *Dans les arcanes d'une famille illustre : les archives Du Châtelet révélées*, Catalogue de l'exposition présentée aux Archives départementales de la Haute-Marne (ultérieurement ADHM), 2015, 122 p. ill. Archives classées sous la cote 100 J.

3. Les Thons, Vosges, arr. Neufchâteau, c. Lamarche. Association Saône-Lorraine (J.-F. Michel), *Les Thons*, Nouvelles éditions latines, s.d., 32 p. Commune formée des Petit et Grand Thons. Le château était au Petit Thon.

4. ADHM, 22 J, Recueils généalogiques du baron de L'Horme (numérisés), famille Du Châtelet ; Calmet, p. 67-94 ; Alain Morgat, « La Maison Du Châtelet au fil des siècles », *Dans les arcanes d'une famille illustre*, p. 14-28, ici p. 17.

5. Michel Brocard, « Anne du Châtelet et son tombeau », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres* (ultérieurement SHAL), t. VII, n° 103, 1919, p. 443-475. Olivier Caumont, dir., *Langres à la Renaissance*, Catalogue de l'exposition du Musée d'art et d'histoire Guy Billalet, 2018, p. 62, 66-67.

placés sous curatelle quand Pierre hérita de la seigneurie de Deuilly à la mort de son père. Comme Anne, Valentin fut d'Église, abbé de Saint-Vincent de Metz et de Saint-Avold ; comme Jean, Grégoire fut militaire, mais il mourut sans postérité ; Marion fut abbesse de Sainte-Claire de Neufchâteau. Jean (II) épousa en premières noces en 1541 Marguerite d'Haussonville et en eut trois enfants : Jean (III) ; René, d'abord d'Église, puis marié en 1600 à Gabrielle de Lenoncourt dont il eut trois enfants, mort en 1638 ; Marguerite, qui épousa en 1590 Claude de Chauvirey. Du deuxième mariage de Jean (II) en 1561 avec Claire-Renée de Choiseul (veuve de Geoffroy de Rochebaron), naquirent Françoise, future abbesse de Sainte-Glossinde de Metz, et Erard, qui épousa en 1584 Lucrèce d'Orsant et mourut en 1648 à 86 ans, père de onze enfants⁶.

Jean (II) Du Châtelet, seigneur de Thons (seigneurie achetée en 1510 par son père), militaire de grande valeur, mit son épée au service du duc de Lorraine en même temps que du roi de France (1553) et se retrouva aux côtés de ce dernier sur de nombreux champs de bataille⁷. Cela lui valut bien des honneurs, que devait couronner en décembre 1585 l'admission dans l'ordre du Saint-Esprit, créé en 1578 par Henri III. L'enquête menée à cette occasion donne de précieux renseignements sur le valeureux capitaine⁸.

Un des témoins interrogés, Pierre de Saint-Broingt, en fit un beau portrait. Lui-même était « écuyer, homme d'armes de la compagnie du Seigneur Duc de Lorraine, demeurant à Langres, âgé de 55 ans ou environ », compagnon depuis trente-six ans de « hault & puissant seigneur de Thon [...], luy faisant service tant ès Pays de Lorraine dont il est originel que de France & Allemagne [...], [ayant] toujours suivi les camps et armées sous le Roy tant en France, Italie que Piedmont [...], y avoir acquis grande vertu & honneur ez batailles et rencontres ». Et de rappeler que François I^{er} avait lui-même armé chevalier le seigneur des Thons après la prise de Landrecies (1543) et que ce dernier avait été « fort blessé à la bataille de Dreux et en est encore boîteux » (19 décembre 1562). Parmi les pièces produites en 1585 figuraient plusieurs « lettres missives de feu Monsieur le prince de Condé, écrites en l'an 1562, pour montrer que le dit sieur de Thon fut blessé et pris prisonnier à la journée des Poudres près de Châteaudun ».

D'abord capitaine d'une compagnie de 300 hommes de pied (1555), Jean (II) avait ensuite commandé des gens d'armes des ordonnances du roi, servant successivement Henri II (qui le fit écuyer de son écurie), François II, Charles IX et Henri III. Gentilhomme de la chambre et chevalier de l'ordre de Saint-Michel (1570), chargé du commandement dans la province de Champagne en l'absence du duc de Guise (1572). Il bénéficiait de la confiance totale des souverains. Capitaine de Vaucouleurs (17 janvier 1558), il fut nommé gouverneur de Langres (« dès 1562 ou environ », dit Pierre de Saint-Broingt, « dès environ 1563 », selon un autre témoin), dès 1560 si l'on en croit le règlement qu'il publia pour le guet et la garde de la ville

6. Calmet, p. 87-90.

7. Sur ce double service, voir Alain Morgat, « Au service de la Lorraine et du royaume de France », *Dans les arcanes d'une famille illustre*, p. 29-45.

8. Calmet, *Preuves*, p. ccv-ccx, n° CCXXXIII. 1^{er} janvier 1585. Dépositions de dix témoins devant Jean Roussat, lieutenant au siège royal de Langres, à la requête d'Hubert du Molinet, procureur du roi audit siège. Calmet n'a retenu que les dépositions de Pierre de Saint-Broingt (26 octobre) et de Nicolas Humblot (2 novembre). « Dans ledit procès-verbal sont encore huit autres témoins qui parlent à peu près comme les deux autres » (p. ccviii). Voir aussi ADHM, 100 J 10, 11, 12, 13, 14, enquêtes sur le même sujet (1585).

Dom Augustin Calmet, généalogiste de la maison Du Châtelet

AURÉLIE GÉRARD

En 1741, paraît à Nancy, chez la veuve Cusson, l'*Histoire généalogique de la Maison Du Châtelet, branche puînée de la Maison de Lorraine, justifiée par les titres les plus autentiques, la plûpart tirés du trésor des Chartres de Lorraine, tombeaux, sceaux, monnoyes & autres anciens monumens publics*. L'auteur, dom Augustin Calmet (1672-1757), alors abbé de Senones dans les Vosges, est déjà célèbre à travers toute l'Europe non seulement pour son exégèse biblique, notamment avec son *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*¹, mais aussi pour ses travaux historiques sur le duché de Lorraine².

Dans quelles mesures l'*Histoire généalogique de la Maison Du Châtelet* dépasse-t-elle le cadre d'une simple généalogie ?

Cette œuvre illustre parfaitement l'évolution des sciences historiques et les enjeux politiques de son époque et témoigne d'une collaboration littéraire étonnante.

La mutation des sciences historiques

L'histoire passionne les hommes des XVII^e et XVIII^e siècles qui vont progressivement modifier leur approche de cette science. Dans son traité *De re diplomatica*, paru en 1681, le bénédictin dom Mabillon promulgue l'étude rigoureuse de la diplomatie, c'est-à-dire des sources documentaires³. Fidèle aux principes de cette autorité, dom Augustin Calmet se refuse à composer des « fables historiques », bien que certains de ses propos soient dignes de panégyriques.

Il accorde un soin tout particulier aux archives de toutes les maisons religieuses qu'il est amené à diriger ou à surveiller lors de ses missions en tant que visiteur ou président de la

1. *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Paris, Pierre Emery, 1707-1716, 23 t. in-4^o; 2^e éd., Paris, Emery, 1714-1720, 25 t. in-4^o; 3^e éd., Paris, Emery, 1724-1726, 8 t. en 9 vol. in- fol.; 4^e éd., Paris, Emery, 1729, 9 t. in- fol., et 26 t. in-4^o. Traduction latine, par le P. Jean-Dominique Mansi, Lucques, 1730-1738, 8 t. en 9 vol. in- fol.; 2^e éd., Augsbourg et Grätz, Weith frères, 1734 et suiv., 8 t. in- fol.; autre traduction latine, par un religieux somasque, François Vecelli, Venise, Javarina et autres Libraires, 1730 et années suiv., 6 t. in- fol.; 2^e éd., Venise, 1730, 9 t. in- fol.

2. *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'archevêché de Trèves et dans les évêchés de Metz, Toul et Verdun depuis l'entrée de Jules César dans les Gaules jusqu'à la mort de Charles V, duc de Lorraine et de Bar, arrivée en 1690*, Nancy, J.-B. Cusson, 1728, 4 t. in- fol.; 2^e éd., Nancy, Leseure, 1745-1757, 7 t. in- fol.; 3^e éd., Paris, Palais Royal, 1973, 7 t.

3. Voir à ce sujet l'étude de dom Henri Leclercq, dans *Le Moine et l'historien dom Mabillon, œuvres choisies*, édition établie par Odon Hurel, Paris, Robert Laffont, 2007, chap. VIII, p. 65-73.

congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe et écrit l'histoire de tous les établissements religieux qu'il administre ainsi que du duché de Lorraine, aussi bien par souci de conservation des documents manuscrits, alors reproduits, que par volonté de vulgarisation des savoirs.

L'Histoire généalogique de la Maison Du Châtelet s'inscrit dans la même volonté d'instruction sur l'histoire lorraine, comme l'explique son neveu et biographe, dom Augustin Fangé :

Dom Calmet, attaché depuis long-tems à cette illustre maison par les témoignages de considération & de bienveillance qu'il en avoit reçus en différentes occasions, & principalement de feû M. le Marquis du Châtelet-de-Cirey en Lorraine & de madame son épouse⁴, entreprit à leurs prières, de donner l'histoire généalogique dont nous parlons [...]. Il était aussi le plus propre à s'en charger après la publication de l'*Histoire de Lorraine* et il ne doutait pas que [cette maison] ne fût effectivement une branche de celle de Lorraine, il crut devoir se charger d'en écrire l'histoire, comme étant une suite naturelle & une dépendance de son premier ouvrage⁵.

Dès la préface, l'abbé de Senones rappelle en effet :

Nous entrerons selon notre coutume, dans tous les détails qui peuvent répandre un nouveau jour sur l'*Histoire de ces temps reculés*, notre principal but est toujours d'instruire le public, & de ne flater jamais les particuliers⁶.

Le bénédictin suit la même méthode que pour ses précédents ouvrages : il collecte tous les documents possibles grâce à des équipes de chercheurs laïques ou religieux disséminés à travers la Lorraine, la France et même l'Europe. Le marquis Du Châtelet lui facilite largement la tâche en lui confiant les recherches préalablement recueillies par dom Pierre Malard, maître des novices de l'abbaye de Senones puis prieur de Breuil, près de Commercy⁷. La correspondance de dom Calmet encore conservée de nos jours témoigne du recours à dom Taillandier, religieux de Saint-Rémy de Reims, au sujet de deux titres⁸, à Mabur, archiviste du Chapitre de

4. Voir *La Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, sous la direction d'Ulla Kölving et Andrew Brown, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2018, t. I, p. 341, note 1 : « Selon dom Fangé, neveu, successeur et biographe de dom Calmet, c'est à la prière du marquis René-François Du Châtelet, cousin de Florent-Claude et baron de Cirey-en-Vosges, et de son épouse Marie-Catherine de Fleming, qu'il avait entrepris cet ouvrage, mais c'est Émilie qui a joué le rôle d'intermédiaire dans sa réalisation à en croire le marquis Jean-Baptiste-François Du Châtelet d'Haraucourt, major inspecteur de la gendarmerie, qui adresse une lettre de remerciement à l'abbé en date du 15 août 1737 (dom Augustin Fangé, *La Vie du très révérend père dom Augustin Calmet*, Senones, Pariset, 1762, p. 463). » Dom Fangé précise plus tôt : « Il étoit lié d'une étroite amitié avec M. le Marquis du Châtelet de Lorraine, & madame son épouse, qui l'ont plus d'une fois honoré de leurs visites. » (p. 299).

5. A. Fangé, *La Vie du très révérend père dom Augustin Calmet*, p. 374.

6. A. Calmet, *Préface de l'Histoire généalogique de la Maison Du Châtelet*, p. ii.

7. Lettres du marquis Du Châtelet à dom Calmet, Bibliothèque diocésaine, Nancy, Ms 62 : lettres 110 (de Nancy, le 11 juillet 1738 : le marquis rappelle à dom Calmet que toute la famille doit voir l'ouvrage avant son impression), 111 (de Blâmont, le 13 décembre 1742 : envoi à dom Calmet de tous les documents sur le tombeau de M. Du Châtelet) et 112 (de Blâmont, le 4 novembre 1744 : même proposition et témoignage d'intérêt au *Supplément de l'Histoire de Lorraine* : « j'ay bien de l'impatience de voir tous ce qui peut contribuer à nous immortaliser »); et la lettre 232, du 20 décembre 1739. A. Fangé, *La Vie du très révérend père dom Augustin Calmet*, publie une autre lettre du marquis Du Châtelet du 15 août 1737 dans ses *Pièces diverses*, p. 463-464.

8. Lettre de Taillandier à dom Calmet, Bibliothèque diocésaine, Nancy, Ms 67, lettre 50, datée du 18 janvier 1740, de Saint-Rémy à Senones.

M. Du Châtelet fils : esquisse d'un portrait

ÉLISABETH BADINTER

Jusqu'ici, on s'est peu intéressé au fils de madame Du Châtelet, faute de sources et de correspondances suffisantes. Si sa carrière militaire est à portée du chercheur, elle ne suffit pas vraiment à faire connaître l'homme et sa vie. Il y a bien quelques témoignages de ses amis, tels Choiseul ou Valentin Esterházy, publiés au XIX^e siècle ou ses lettres à son ami suisse Anton von Salis-Marschlins qui dorment dans les archives de Zurich et couvrent les années 1787-1792, mais là encore la récolte est insuffisante pour pouvoir en dresser le portrait.

Son nom figure bien dans nombre de mémoires de ses contemporains, mais c'est le plus souvent de façon lapidaire, parmi d'autres, sans que l'on s'arrête sur l'homme.

Force est donc de constater que sa biographie est encore remplie de cases blanches et qu'il faudra beaucoup d'autres recherches et un peu de chance pour les remplir.

Ce que l'on sait de l'enfant et du jeune homme

Étrangement, certains détails de son enfance nous viennent plutôt d'étrangers que de ses parents. À ce jour, on n'a trouvé aucun propos du père sur son fils. De madame Du Châtelet, peu de choses nous sont parvenues, sinon qu'elle a veillé de près à son instruction. Moins, en lui donnant le paresseux Linant pour précepteur¹ qui ne sait même pas le latin, qu'en insistant sur sa formation scientifique. Au demeurant, dans sa lettre à Frédéric II du 25 avril 1740 elle souligne qu'elle a écrit ses *Institutions de physique* pour son fils « unique » qu'elle « aime avec une tendresse extrême² ». Seul témoignage de son amour pour son fils parvenu jusqu'à nous.

On sait par madame de Graffigny que le petit garçon et sa sœur aînée Pauline étaient requis pour jouer des rôles d'enfants ou d'adolescents. En février 1739, elle écrit que l'on répète à Cirey l'acte IV de *Zaïre*. M. Du Châtelet, père, joue Nerestan, son fils, onze ans et demi, joue Corasmin et comme d'habitude Voltaire ne sait pas son rôle. « M. Du Châtelet joue à faire vomir [...] On soufflait le rôle mot à mot au petit Corasmin³. »

C'est finalement Voltaire qui donne le mieux à voir le jeune garçon : « C'est un excellent caractère, doux et sage⁴ ». Les mots utilisés peuvent paraître banals, mais seront repris à différentes reprises tout au long de sa vie. C'est un bon élève qui à 12 ans « fait déjà fort rondement

1. De 1735 à 1737 et de nouveau dans les années 1740.

2. *La Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, sous la direction d'Ulla Kölving et Andrew Brown, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2018 (désormais : E + numéro de la lettre), E286.

3. Graffigny, t. I, p. 317-318.

4. À Cideville, 25 [septembre 1736], D1154.

son Euclide ». Voltaire se charge d'écrire à 's Gravesande pour qu'il lui trouve un « précepteur-gouverneur physicien qui pût le mener un peu loin dans cette science⁵ ».

Voltaire n'est pas un étranger pour l'enfant, c'est peut-être même un second père. Il l'a connu tout petit et Voltaire installé à Cirey fut probablement plus présent que son militaire de père, retenu dans son régiment une bonne partie de l'année en temps de paix, et plus encore en temps de guerre, notamment durant celle de Succession d'Autriche qui s'étale de 1740 à 1748. Voltaire s'est attaché à l'enfant de façon paternelle, comme le montre cette commande à son commissionnaire Moussinot : « Je vous supplie si vous trouvez quelque petite montre jolie, bonne ou mauvaise, simple, d'argent seulement, mais surtout petite avec un joli cordon soie et or... 3 louis tout au plus doivent payer cela, je vous demande en grâce de me l'envoyer par le coche, *subito, subito*. C'est un petit présent que je veux faire au fils de M. le marquis Du Châtelet. C'est un enfant de dix ans, il la cassera, mais il en veut une, et j'ai peur d'être prévenu⁶. » Paternel aussi lors de la petite vérole de Florent et qu'il court à son chevet à Châlons avec Émilie⁷.

Voltaire restera longtemps attentif à celui qu'il appelle parfois « mon fils ». Malheureusement nous n'avons pas leur correspondance – car il y en eut une. Mais Voltaire eut nombre d'occasions de dire son admiration et son affection pour le fils d'Émilie devenu adulte, qu'il range dans le camp des Lumières.

En fait, le fils d'Émilie, arrivé à l'âge adulte, se montre à la fois l'héritier de son militaire de père et de Voltaire, pourtant deux personnalités antithétiques. Voltaire est le contraire de M. Du Châtelet qui est, selon madame de Graffigny, « à périr d'ennui », ou selon le méchant mot de la comtesse de Sandwich « un végétal ». Apparemment, il brille peu par son intelligence et semble fort attaché au respect des traditions et aux bonnes mœurs religieuses.

Après la mort d'Émilie, lorsque madame de Graffigny retrouve Florent à Paris, en avril 1751, il est colonel du régiment de Quercy et précédé d'une réputation flatteuse. Tout le monde en dit du bien⁸. Leur première rencontre ressemble à un coup de foudre de la part de la dame qui a près de trente ans de plus que lui. Elle confie à Devaux : « [Il] a passé plus de deux heures ici... [Je] le trouve extrêmement aimable. Je m'accommoderais fort de vivre tous les jours avec lui. Je me suis extrêmement amusée... Il me semble que je l'aimerais autant que tu l'aimes. » Est-ce une allusion à l'homosexualité de Devaux qui ne cachait pas son attirance pour le jeune militaire⁹ ?

Dorénavant, elle le surnomme : « L'aimable » ou le « charmant Lomont ». Il est drôle, cultivé, et plein d'entrain, et madame de Graffigny se morfond quand il est trop longtemps sans lui rendre visite. « Je trouve ton Lomont charmant, mais charmant, écrit-elle à l'ami Devaux... Je lui trouve une âme et un esprit comme je les aime. Il gagne beaucoup à chaque visite¹⁰ ».

En avril 1752, Louis-Marie-Florent épouse Diane-Adélaïde de Rochechouart, née en 1732.

Elle a 20 ans. Le contrat de mariage est signé à Versailles, en présence du roi. Il reçoit la charge de menin du Dauphin. Mais comme la pension de 6 000 livres n'est pas suffisante, le roi

5. Voltaire à 's Gravesande, 29 février 1740, D2174.

6. Voltaire à Moussinot, 5 juin 1738, D1513.

7. Voltaire à Mme Denis, 20 avril [1745], D3105.

8. 12 avril 1751, Graffigny, t. XI, p. 485.

9. 4 avril 1751, Graffigny, t. XI, p. 467.

10. 26 février 1752, Graffigny à Devaux, t. XII, p. 284.



1. Portrait de Louis-Marie-Florent, duc Du Châtelet, par Joseph-Siffrein Duplessis
Château de Breteuil

Fils de... ou le parcours d'un Lorrain méconnu

CLAIRE BÉCHU

« La personnalité d'Émilie Du Châtelet a souvent éclipsé les carrières illustres effectuées par d'autres membres de la famille¹ ».

C'est en partant de cette constatation que je retracerai la vie et la carrière de celui qui fut son fils, mais aussi le dernier représentant de la famille Du Châtelet².

Sa vie fut bien sûr « conditionnée » par les traditions nobiliaires et son appartenance à une famille fortement ancrée en terre lorraine. J'évoquerai tour à tour son éducation, ses carrières militaire et diplomatique – naturellement imbriquées –, son alliance avec la famille de Rochefoucault, ses propriétés franciliennes et son rôle au moment de la Révolution française qui culmine par sa mort et celle de son épouse, tous deux guillotinés.

Naissance

Deuxième enfant de Florent-Claude Du Châtelet et de Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil – sur la vie desquels je ne m'arrêterai pas –, Louis-Marie-Florent naît le 20 novembre 1727 à Semur-en-Auxois dont son père est le gouverneur³. Son acte de baptême⁴ indique que son parrain est Louis-Nicolas, baron de Breteuil et de Preuilly, introducteur des ambassadeurs honoraire, son grand-père, représenté par Florent-François Du Châtelet, chevalier non profès de Malte et second cornette des chevau-légers de Bretagne, et que sa marraine est Marie-Thérèse de Froulay, veuve en secondes noces de René-François de La Vieuville, chevalier d'honneur de la feue reine, représentée par Marie-Madeleine-Suzanne Du Châtelet de Pierrefitte. Elle est, par son mariage, en 1693, avec Claude Le Tonnelier de Breteuil, la tante par alliance

1. Alain Morgat, « Au service de la Lorraine et du royaume de France », dans *Dans les arcanes d'une famille illustre : les archives Du Châtelet révélées*, Chaumont, Archives départementales de la Haute-Marne, 2015, p. 30.

2. Parmi les rares études consacrées au duc Du Châtelet, on citera Vanson, « Le dernier descendant des Du Châtelet et le dernier possesseur de la baronnie du Châtelet (Vosges) devant le Tribunal révolutionnaire », *La Révolution dans les Vosges, revue d'histoire moderne*, 1931, p. 1-9, 67-82 ; Olivier Vincienne, « Le duc Du Châtelet (1727-1793) », *Le Pays lorrain*, 1978, p. 97-106. On trouvera aussi quelques éléments dans abbé Piot, *Cirey-le-Château. La marquise Du Châtelet (sa liaison avec Voltaire)*, *Mémoires de la Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie de Saint-Dizier*, Saint-Dizier, 1894, t. VII (1892-1894), p. 114-173 (Famille Du Châtelet), p. 439-546 (La marquise Du Châtelet).

3. Service historique de la Défense, 3 Yd 724. – Gilbert Bodinier, *Dictionnaire des officiers généraux de l'armée royale, 1763-1792*, Paris, Archives & Culture, 2012, t. II (lettres D à K), p. 108-109. – Pinard, *Chronologie historique militaire*, Paris, Claude Hérisson, 1762, t. V, p. 293-295.

4. Archives départementales de la Côte-d'Or, FRAD021EC 603_5MI33R006_01, vue 290.

de Louis-Nicolas, ce dernier devenant aussi son beau-frère lorsqu'il épouse sa sœur, Gabrielle-Anne de Froulay en 1697 : elle est donc la grand-tante du nouveau-né.

On peut raisonnablement penser que la parentèle Breteuil, la position de la marquise Du Châtelet tout comme les attaches lorraines de la famille Du Châtelet ne furent pas étrangères à l'orientation de la carrière de Louis-Marie-Florent.

Éducation

On sait peu de choses sur son éducation. On apprend, au détour de lettres de sa mère, qu'il a eu un précepteur, Monsieur Linant, dont elle a dû se séparer. Le départ de ce personnage, attiré par un autre employeur, lui fait écrire à l'un de ses correspondants : « Je croyais que l'éducation de mon fils méritait tous ses soins, que loin de la regarder comme un pis-aller il devait compter sur elle pour se faire connaître dans le monde, et que jamais il n'aurait dû penser à le quitter avant qu'elle fût achevée⁵ ». Les « malheureuses tracasseries domestiques où l'insolence et l'imprudence de sa sœur l'avaient compris » l'avaient forcée à se défaire de lui, mais elle rendait « justice à son esprit et à ses talents ». Et d'ajouter : « Il s'est très bien conduit avec mon fils tant qu'il a été auprès de lui⁶ », traitant son fils d'« assez jolie petite âme à cultiver⁷ ». Finalement, elle le reprit comme gouverneur de son fils.

Mais le baron de Besenval indique, dans ses *Mémoires*, que « M. Du Chatelet était ami de M. d'Aiguillon, ayant été au collège ensemble⁸ », ce dernier étant Louis-le-Grand.

Sans doute un inventaire plus fin des archives Du Châtelet apportera un jour des précisions sur l'éducation de Louis-Marie-Florent⁹...

Soucieuse de l'éducation de son fils, la marquise précise elle-même la formation scientifique qu'elle entendait lui donner en lui dédiant ses *Institutions de physique* en 1740. Elle affirme ainsi dans l'Avant-propos : « J'ai toujours pensé que le devoir le plus sacré des hommes étoit de donner à leurs enfans une éducation qui les empêchât dans un âge plus avancé de regretter leur jeunesse, qui est le seul temps où l'on puisse véritablement s'instruire : vous êtes, mon cher fils, dans cet âge heureux où l'esprit commence à penser, et dans lequel le cœur n'a pas encore des passions assez vives pour le troubler. [...] Je veux donc vous faire mettre à profit l'aurore de votre raison et tâcher de vous garantir de l'ignorance qui n'est encore que trop commune parmi les gens de votre rang, et qui est toujours un défaut de plus et un mérite de moins¹⁰ ». Et d'insister sur l'importance de l'expérience : « Souvenez-vous, mon fils, dans toutes vos études, que l'expérience est le bâton que la nature a donné à nous autres aveugles, pour nous conduire dans nos recherches ; nous ne laissons pas avec son secours de faire bien du chemin, mais nous ne pouvons manquer de tomber si nous cessons de nous en servir ; c'est à l'expérience à nous

5. *La Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, sous la direction d'Ulla Kölving et Andrew Brown, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2018 (désormais : E + numéro de la lettre), E122, t. I, p. 311 (Émilie Du Châtelet à Cideville, vers le 25 novembre 1737). Voir aussi Jacob-Nicolas Moreau, *Mes souvenirs*, publiés par Camille Hermelin, Paris, Plon, 1898, t. I, p. 24.

6. E132 (26 janvier 1738), t. I, p. 327.

7. E128 (à Thieriot, 23 décembre 1737), t. I, p. 319.

8. Pierre-Victor, baron de Besenval, *Mémoires*, Paris, Baudouin frères, 1821, p. 267-268 (Collection des mémoires relatifs à la Révolution française).

9. Depuis la rédaction de cette communication, l'instrument de recherche du fonds Du Châtelet a été achevé.

10. *Institutions de physique*, Paris, Prault fils, 1740, p. 1-2.

Cirey avant Émilie et Voltaire : l'état méconnu du domaine au XVII^e siècle

SYLVAIN SKORA

Les grands travaux effectués au château de Cirey au temps d'Émilie Du Châtelet et de Voltaire sont bien connus des historiens, qui ont un peu négligé les décennies antérieures : c'est lors des heures sombres de la guerre de Trente Ans que le marquis Louis-Jules Du Châtelet a entrepris la reconstruction des bâtiments, dix ans après la destruction ordonnée par Richelieu (1633-1643). La question des ressources qui ont rendu possible ce rapide chantier demeure à ce jour énigmatique. Le très riche fonds d'archives acquis par le département de la Haute-Marne en 2012 livre par chance de nouveaux secrets aux chercheurs et permet d'approfondir l'enquête économique abordée par Sandrine Fritz dans le catalogue de l'exposition tenue aux Archives départementales en 2015¹. Les comptes du domaine de Cirey, incluant les seigneuries d'Arnancourt et de Bouzancourt, sont en effet particulièrement bien conservés pour la période 1631-1668 et aident à comprendre comment les seigneurs Du Châtelet ont surmonté – non sans difficultés – les éprouvants conflits du milieu du XVII^e siècle. Au-delà du château, l'étude des registres paroissiaux, qui complète utilement les fonds de la Maison Du Châtelet, livre enfin le profil détaillé des habitants de ce domaine au nom illustre et paradoxalement méconnu dans ses réalités concrètes.

Trois points peuvent être successivement abordés afin de mieux connaître la seigneurie :

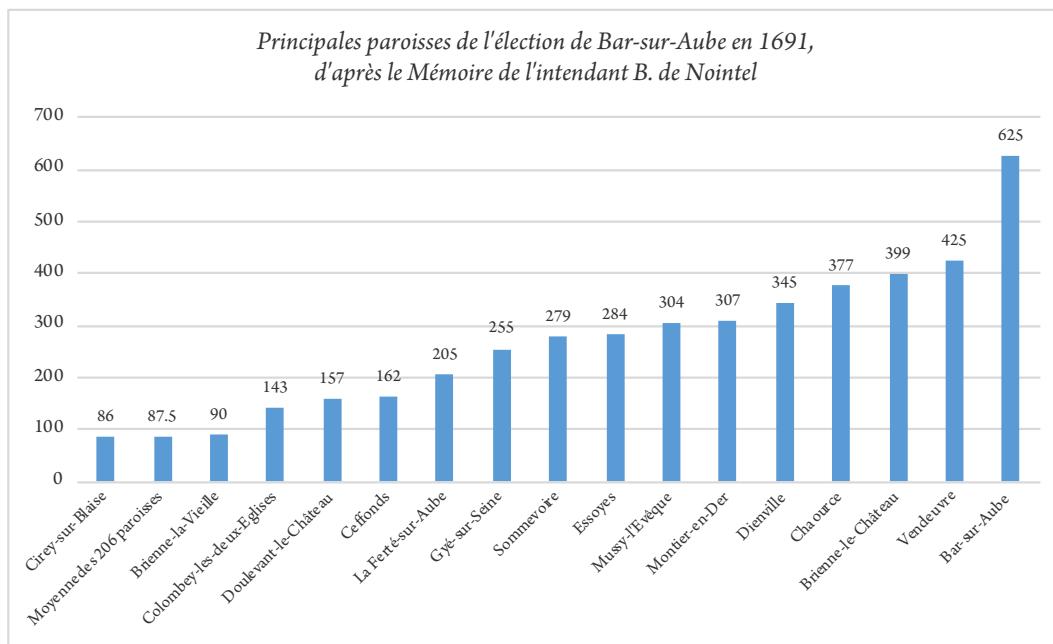
- L'état de la population sur les terres de Cirey.
- Les comptes du domaine à la lumière des livres terriers.
- L'activité métallurgique dans le difficile contexte économique du XVII^e siècle.

I. Qui vit sur les terres de Cirey au XVII^e siècle ?

Une seigneurie beaucoup plus peuplée qu'aujourd'hui

L'étude de la seigneurie de Cirey doit en premier lieu s'interroger sur le nombre d'habitants qui y vivaient et travaillaient. Il faut être attentif aux limites des finages car les registres de comptes des archives Du Châtelet concernent non seulement Cirey-le-Château, mais aussi Arnancourt et Bouzancourt. Le *Mémoire* de l'intendant Béchameil de Nointel, rédigé en 1691,

1. Sandrine Fritz, « L'économie domaniale de Cirey », dans *Dans les arcanes d'une famille illustre : les archives Du Châtelet révélées*, Archives départementales de la Haute-Marne, 2015, p. 63-76.



indique que la seigneurie est dans l'élection de Bar-sur-Aube et précise le nombre de feux des trois villages qu'elle englobe :

- Cirey le Chastel a 86 feux dont 12 laboureurs qui exploitent des « terres à froment et seigle, peu de vignes ».
- Arnancourt a 45 feux dont 9 laboureurs. Le finage est composé de « terres, prés et bois. »
- Bouzancourt a 79 feux dont 18 laboureurs, œuvrant sur des « terres, prés, vignes et bois. »

Les trois paroisses réunies ont donc 210 feux². Peut-on en déduire le nombre total d'habitants ? Il nous faut pour cela consulter les registres paroissiaux de l'époque, par chance bien conservés pour Cirey, tout au moins la collection communale³. Un dénombrement exhaustif des actes nous apprend qu'entre 1634 et 1715, l'église du village a vu se dérouler 1554 baptêmes (sans l'année 1673, manquante), soit 19,4 baptêmes par an. Si l'on estime que le taux de natalité à l'époque était de 45 %, un rapide calcul aboutit à environ 430 habitants à Cirey, soit 5 habitants par feu (si les 86 feux du *Mémoire* de 1691 sont exacts). Ce coefficient, que l'on retrouve dans tous les manuels et que les historiens démographes se résignent à employer malgré ses évidentes limites, est peut-être un peu fort mais plausible.

La seigneurie de Cirey était donc beaucoup plus peuplée qu'aujourd'hui (122 habitants en

2. Ces chiffres peuvent être retrouvés dans *L'Intendance de Champagne à la fin du XVII^e siècle, édition critique des Mémoires « pour l'instruction du duc de Bourgogne »*, présentée par Jean-Pierre Brancourt, Paris, Éditions du CTHS, 1983, p. 375.

3. Archives départementales de la Haute-Marne (ADHM), E dépôt 10826 (BMS 1634-1672), E dépôt 10827 (BMS 1674-1699, moins 1681), E dépôt 10828 (BMS 1700-1729). Cette collection communale peut être comparée et parfois complétée avec la collection départementale : 1 E 129/1 (BMS 1678-1730), mais cette dernière comporte de très nombreuses lacunes (manquent 1680, 1682, 1686, 1692-1696, 1705 et 1707).

Les forêts de la seigneurie de Cirey-sur-Blaise au XVIII^e siècle

XAVIER DE MASSARY

Au XVIII^e siècle, la rente seigneuriale est devenue, du moins dans le nord du royaume, beaucoup plus foncière que féodale. Les droits seigneuriaux, habituellement fixés en argent, étaient, du fait de l'érosion monétaire, réduits généralement à peu de choses. À l'inverse, les bois et forêts qui, dans les provinces écartées et peu peuplées, ne généraient pas de rentrées financières au Moyen Âge, ont, à l'époque moderne et grâce aux besoins de l'industrie en combustible, représenté pour leurs possesseurs une source croissante de revenus.

Des travaux historiques ont mis en lumière les liens entre forêt et métallurgie à l'échelle de l'actuel territoire haut-marnais, que ce soit ceux de Denis Woronoff¹ ou l'ouvrage collectif sur la métallurgie en Haute-Marne paru en 1997 dans la collection des Cahiers de l'Inventaire².

On manque en revanche de monographies à l'échelle des terroirs communaux, ou de l'économie seigneuriale. C'est ce que j'ai entrepris depuis quelques années sur un cas à vrai dire un peu hors norme du fait de sa taille, le duché-pairie de Châteauvillain³, sur lequel nous avons la chance de disposer de sources abondantes. En effet, un obstacle trop fréquent pour étudier ces économies domaniales est la disparition ou l'inaccessibilité des sources. L'acquisition par le Département de la Haute-Marne d'un fonds important issu des archives anciennes du château de Cirey allait me donner, du moins je l'espérais, l'occasion de vérifier si les mêmes faits et évolutions, observés sur le duché de Châteauvillain, se retrouvaient à une échelle plus modeste mais encore conséquente à Cirey-sur-Blaise.

Nous commencerons par évaluer l'importance du domaine boisé de la baronnie à l'époque de Florent-Claude et d'Émilie Du Châtelet puis nous nous pencherons sur sa gestion et sur sa mise en valeur.

La consistance des bois de Cirey

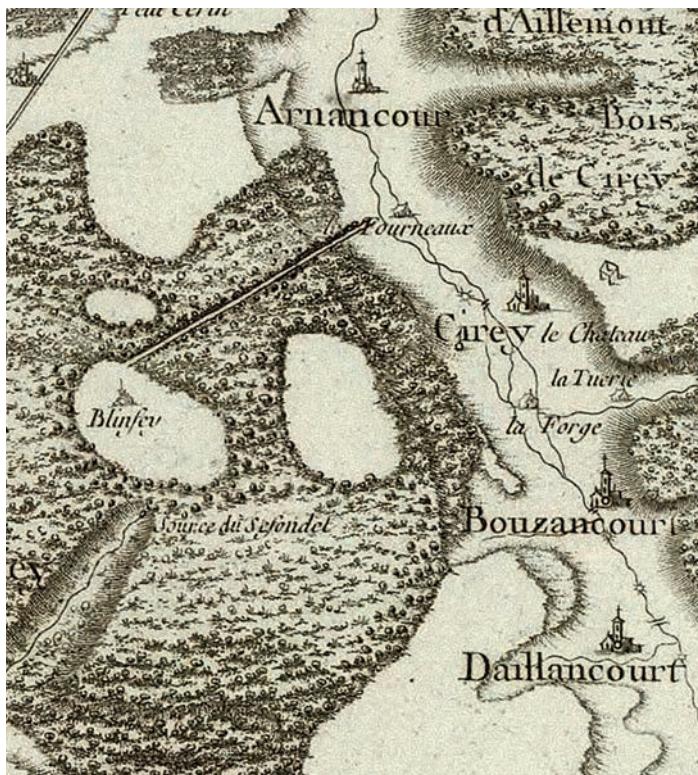
Les bois de la baronnie de Cirey représentaient une étendue considérable, même si les chiffres varient selon les sources : en 1732 le partage de la succession du comte de Lomont⁴,

1. Denis Woronoff, *L'Industrie métallurgique en France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, EHESS, 1984.

2. Gilles Alvès, Louis André, Patrice Bertrand *et al.*, *La Métallurgie en Haute-Marne du Moyen-Âge au XX^e siècle*, Châlons-sur-Marne, Association pour la valorisation des atouts culturels de Champagne-Ardenne, 1997.

3. Châteauvillain est située à quelque 20 km à l'ouest de Chaumont. Le duché de Châteauvillain est un duché-pairie français créé par Louis XIV pour son fils légitimé le comte de Toulouse en 1703.

4. Archives nationales (AN), MC /LXXXVIII/ 529.



1. La vallée de la Blaise encadrée de forêts. Extrait de la carte de Cassini, feuille de Joinville, levée en 1758-1760.

père de Florent-Claude Du Châtelet, fait état de 4150 arpents de bois, mais en 1792, lors de l'apposition des scellés sur les biens de Louis-Marie-Florent Du Châtelet, fils de Florent-Claude⁵, les bois sont évalués à 5215 arpents. Or cet accroissement est sans doute plus apparent que réel, car les quelques plans de coupes du début du siècle indiquent en légende que la mesure utilisée est de 24 pieds 10 pouces par perche, alors qu'à la fin du siècle, c'est vraisemblablement l'arpent royal de 22 pieds par perche qui est en vigueur. Dans le premier cas, 4150 arpents représentent 2614 ha, dans le second 5215 arpents en font 2659, soit une variation inférieure à 2%. La répartition de ces bois dans l'espace n'est cependant, à défaut d'avoir conservé des plans contemporains, appréhendable qu'avec l'établissement du cadastre, réalisé localement dans les années 1830. Il est permis de penser que leur répartition n'a pas beaucoup changé en un siècle, les bois confisqués un temps sous la Révolution, ayant été rendus à la comtesse de Simiane, héritière des Du Châtelet, sans qu'aucune partie n'ait, semble-t-il, été aliénée.

Les deux masses boisées principales sont situées de part et d'autre de la vallée de la Blaise, avec 863 ha sur le territoire de Cirey (84% de la surface boisée du terroir⁶), 440 sur celui de Bouzancourt au sud (81%) et 265 sur celui d'Arnancourt au nord (65%). L'ensemble est complété à l'ouest par 341 ha sur le territoire de Blumeray (69%) et à l'est par les 156 ha du bois des Convers⁷ sur le territoire de Leschères. Isolés de ces deux masses principales, le bois de Marbéville (232 ha) appartient à un autre grand massif au sud de ceux de Cirey : la forêt de l'Étoile. Enfin des bois de plus petite taille étaient situés sur les communes de Charmes-la-Grande et de Brachay.

Cet ensemble boisé était incontestablement un des domaines forestiers les plus importants de l'espace haut-marnais au XVIII^e siècle. Certes, il était devancé par les forêts du duché de Joinville, appartenant alors au duc d'Orléans, et par celles du duché de Châteauvillain, possessions du duc de Penthièvre, qui toutes deux dépassaient les 10 000 ha (morcélées, pour les premières, en de nombreux massifs), mais aussi par les patrimoines forestiers des abbayes de

5. Archives départementales de la Haute-Marne (ADHM), 1 Q 738.

6. ADHM, matrices communales de Cirey-sur-Blaise, 3 P 3/129.

7. Le bois des Convers appartenait autrefois à l'abbaye de Clairvaux. Il était passé au Du Châtelet vers 1625. Ces derniers payaient à l'abbaye de Clairvaux un cens de 30 livres par an. Voir lettre de l'intendant La Bonardiére à Émilie Du Châtelet, vers le 15 août 1745, *La Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, sous la direction d'Ulla Kölving et Andrew Brown, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2018, E476.

Les travaux d'Émilie et Voltaire à Cirey¹

BERNARD DUCOURET

J'étais las de la vie oisive et turbulente de Paris, de la foule des petits-maîtres ; des mauvais livres imprimés avec approbation et privilège du Roi ; des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Je trouvai en 1733 une jeune dame qui pensait à peu près comme moi, et qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne pour y cultiver son esprit loin du tumulte du monde. C'était Mme la marquise Du Châtelet, la femme de France qui avait le plus de dispositions pour toutes les sciences.

Voltaire résume ainsi dans ses *Mémoires* les raisons de son séjour au château de Cirey-sur-Blaise². Développons les faits. Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil (1706-1749) a l'occasion de rencontrer l'écrivain très tôt, sous le toit paternel, mais c'est surtout en 1729 ou 1730 qu'elle se lie d'amitié avec lui, tous deux rapprochés par leur goût commun pour la science et en particulier pour Newton. Émilie est alors mariée depuis 1725 au marquis Florent-Claude Du Châtelet (1695-1765), seigneur de Cirey, militaire qui finira lieutenant-général des armées du roi et qui laisse une grande indépendance à son épouse. En 1734, Voltaire publie les *Lettres philosophiques* qui sont condamnées le 10 juin et leur auteur est menacé de prison. Mme Du Châtelet propose alors à celui-ci de se retirer dans le château de son époux qui, situé près de la frontière avec le duché de Lorraine, offre une possibilité de refuge en cas de nécessité. Voltaire arrive à Cirey à la fin du mois de juillet, mais Mme Du Châtelet ne le rejoint que vers la mi-octobre. Ils font du château leur demeure principale jusqu'en 1739 puis n'y séjournent plus que par intermittence jusqu'à la mort d'Émilie en 1749. Le marquis les rejoint dans les moments de liberté que lui laisse sa vie de soldat.

Les travaux littéraires et scientifiques, entrecoupés de loisirs – en particulier la pratique du théâtre et de la musique –, auxquels se livrent les deux savants pendant leur séjour à Cirey

1. Cet article a fait l'objet d'une première publication dans : *Mélanges académiques. Travaux de l'Académie de Reims* 183, 2016, p. 75-104. Pour une étude des diverses époques de construction et d'aménagement du château, voir Bernard Ducouret, *Le Château de Cirey-sur-Blaise, retraite de Voltaire et d'Émilie Du Châtelet*, Lyon, Lieux Dits, 2016 (Parcours du Patrimoine, 390). Pour les artistes ayant travaillé au château, voir Bernard Ducouret, « Les artistes et les artisans ayant travaillé au château de Cirey au XVII^e et au XVIII^e siècle », dans *Art et artistes en Haute-Marne XV^e-XIX^e siècle*, actes du 1^{er} colloque biennal des *Cahiers haut-marnais*, 17-19 octobre 2014, Chaumont, Le Pythagore, 2016, p. 210-223.

2. Voltaire, *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même*, OCV, t. 45C, 2010, p. 311.



1. Vue aérienne du site du village et du château de Cirey. © Région Grand Est, Inventaire général, J. Philippot.

ont attiré l'attention depuis longtemps³. En revanche, les transformations qu'ils font réaliser dans le château sont connues avec beaucoup moins de précision⁴. Il faut dire que la vente du décor intérieur, principal objet de leurs soins, sous la Révolution et la rénovation qui s'ensuivit au XIX^e siècle n'en facilitent pas l'étude. De plus les changements intervenus dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, amalgamés aux aménagements précédents, ont achevé de brouiller les pistes. L'achat en 2010 par le département de la Haute-Marne et l'État d'un considérable fonds d'archives provenant de la famille Du Châtelet apporte de nombreuses précisions sur les travaux réalisés au château pendant le XVIII^e siècle⁵. Malheureusement cet ensemble de marchés, de mémoires et de factures n'est accompagné d'aucun document graphique.

3. Hubert Saget, *Voltaire à Cirey*, Chaumont, Le Pythagore, 2005, 2^e éd.

4. L'ouvrage de l'abbé Marie-Just Piot, *Cirey-le-Château*, Saint-Dizier, O. Godard, 1894, constitue toujours la principale étude architecturale du château. Pour l'époque qui nous intéresse, il a visiblement consulté des documents aujourd'hui perdus, particulièrement pour la période 1734-1735.

5. *Dans les arcanes d'une famille illustre : les archives Du Châtelet révélées*, catalogue exposition Chaumont 2015, dir. Alain Morgat et Samuel Mourin, Chaumont, Archives départementales de la Haute-Marne, 2015.

La céramique d'Émilie Du Châtelet : l'apport du fonds Du Châtelet

SANDRINE FRITZ

Le fonds Du Châtelet, conservé aux Archives départementales de la Haute-Marne, comporte de nombreuses informations inédites sur le château de Cirey à l'époque d'Émilie Du Châtelet et de Voltaire, notamment sur les décors et la vie quotidienne. À une époque où la céramique¹ est autant un domaine des arts décoratifs qu'un sujet de recherche et d'expérimentation, l'intérêt que lui porte la femme de sciences et l'aristocrate qu'est la marquise Du Châtelet mérite d'être questionné. Que révèle ces documents nouveaux à ce sujet ? Que nous apprennent-ils sur les goûts de Mme Du Châtelet et sur les évolutions de son temps ?

Des documents inédits

Les inventaires

Les inventaires après décès de l'appartement d'Émilie Du Châtelet à Paris, rue Traversière, et de sa maison à Argenteuil², ainsi que celui de ses biens à Lunéville³ sont connus et ont déjà fait l'objet d'études, en particulier dans le cadre de l'exposition que la Bibliothèque nationale de France a consacré à Émilie Du Châtelet en 2006⁴. L'article de Bertrand Rondot consacré au goût d'Émilie⁵ paru dans le catalogue s'appuie largement sur ces documents. Le fonds Du Châtelet, « retrouvé » et acquis en 2012 par les Archives de France et le Conseil départemental de la Haute-Marne, quelques années après cette exposition, comporte des documents inédits, parmi lesquels des inventaires réalisés au château de Cirey en 1746 et 1764. Les fonds notariaux des Archives départementales de la Haute-Marne conservent en outre l'inventaire après décès d'Émilie Du Châtelet effectué au château de Cirey⁶. Il n'a été jusqu'alors que peu consulté par les chercheurs.

1. Signalons que le terme « céramique » n'existe pas à l'époque : le long article de Didier-François d'Arclais de Montamy sur la « Porcelaine de la Chine » dans l'*Encyclopédie* appartient ainsi à la catégorie « *Art de la poterie* » (t. XIII, p. 106-122).

2. Archives nationales, MC/ET/LXXXVIII/613.

3. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 10 B 411.

4. Exposition *Madame Du Châtelet. La femme des Lumières*, présentée à la Bibliothèque nationale de France, site Richelieu, du 7 mars au 3 juin 2006. Catalogue publié sous la direction d'Élisabeth Badinter et Danielle Muzerelle.

5. Bertrand Rondot, « Le goût d'une femme de son temps », dans *Madame Du Châtelet. La femme des Lumières*, p. 55-83.

6. Archives départementales de la Haute-Marne (ADHM), 4 E 64/62.

Encadré, a posé de la porte adroite jolite en verre filé doré
 fermant a deux vallons, le dessus de marbre brun, dans laquelle
 Encadré en remisomé, scavoie une jatte de cristalle et son
 pot a leau aussi de cristalle et son couvrefle, et un autre pot
 a leau aussi de cristalle son couvrefle,
 Une jatte du jayon et sa soucoupe,
 Une petite jatte de cristal
 Une petite soucoupe et son goblet de cristalle
 Deux flambeaux d'agathe,
 Deux flacons de cristalle en petit couver de chantilly
 Une autre jatte ajour garnie de sa jante et couvrefle de chantilly
 Une petite jatte oval et son goblet de terre de gippe
 son goblet de ver de face,
 Une jinte et son couvrefle de f. clou,
 Deux pots a pomade et leu couvrefle de terre de gippe
 Un flambeau de nuit de chantilly
 Deux pots a pomade en artichau cuve leu couvrefle de f. clou
 Un plateau long garnie de deux tasses montée en vermeille de chantilly
 Deux soucoupes et deux tasses de chantilly
 Un petit plateau camelle de chantilly
 Une theiere de chantilly cuve son bouchon et tressue d'argent
 Un sucrier avec son couvrefle de chantilly
 Deux jattes et deux guilleres de terre de gippe
 Une soucoupe farice et son Goblet du jayon,
 Une guillere a laffé de chantilly
 Deux e Magots de f. clou,
 Une petite fontaine avec une figure acosté, une grotte de ver
 blane vernie sur un plateau apied de cuivre doré le dessus
 de marbre.

Émilie en son jardin de Cirey

M A R C L E C H I E N

Comment se présentait le jardin du château de Cirey au temps d'Émilie Du Châtelet et qu'en reste-t-il aujourd'hui, c'est ce à quoi cet article va s'attacher à partir des documents anciens disponibles et des observations de terrain.

Les documents anciens comprennent des textes littéraires comme les mémoires de Voltaire¹, sa correspondance ou encore la correspondance de Françoise de Graffigny, mais surtout des documents archivistiques émanant du fonds des archives de la famille Du Châtelet aux Archives départementales de la Haute-Marne concernant la période où Émilie Du Châtelet fut active à Cirey (1734-1749)². Certains de ces documents sont relativement précis, tel le contrat de Jacques Parmentier, jardinier (1753)³, mais ils ne sont épaulés par aucun document graphique ; ils sont toutefois confortés par les trois toiles contemporaines d'Émilie Du Châtelet (1742) représentant le château et les jardins. Un plan postérieur concernant la partie Sud⁴ ainsi que le cadastre de 1834 éclairent également la composition du XVIII^e siècle.

La composition axiale

Bien qu'inachevée, la façade Est assure le rôle de façade d'arrivée donnant sur la cour d'honneur et présidant à l'ordonnancement des jardins, comme l'affirme le tableau de 1742 qui présente une vue idéale du château. La cour d'honneur, en réalité fermée seulement au Nord et en partie à l'Est, est séparée des jardins par des balustrades et un fossé que franchit un pont de charpente. Les balustrades s'amortissent sur deux piédestaux ornés d'un lion et d'une lionne sculptés par Louis Daoust qui symbolisent Florent-Claude Du Châtelet et son épouse Émilie⁵. Le centre de la cour est marqué sur la peinture par une sculpture armée qui n'est pas attestée dans les marchés.

Entre les fossés⁶ et l'entrée proprement dite du jardin, s'étendent quatre mails dont les arbres sont limités dans leur développement par une taille en boule afin de ne pas occulter la vue sur le jardin depuis la cour d'honneur. Ces mails ne figurent pas sur le cadastre de 1834.

1. Voltaire, *Mémoire pour servir à la vie de M. de Voltaire écrits par lui-même*, Paris, Le Livre de poche, 1998.

2. Les recherches ont été principalement réalisées par Bernard Ducouret, Inventaire général du patrimoine culturel.

3. Traité entre Florent-Claude Du Châtelet et Jacques Parmentier jardinier, 11 juillet 1754, ADHM, 100 J 545.

4. Plan levé dans le cadre de la vente des Biens nationaux (1794), ADHM 1 Q 529.

5. Marché du 25 septembre 1736 : faire deux lions de pierre tenant chacun un écu des armes du M. et de Mme Du Châtelet (autographe de Voltaire) ; par le marché du 22 juillet 1738, le sculpteur ajoute une croix de Lorraine au cou des animaux, sans doute pour rappeler que la maison Du Châtelet était issue des ducs de Lorraine, ADHM, 100 J 469 et 472.

6. Les fossés ont été recreusés en 1736 d'après le « Livre de dépense journalière pour le bâtiment de Cirey ».

Aujourd’hui disparue, la grande porte grillée⁷ du jardin s’ouvre sur un tapis vert bordé d’allées, désigné sur le cadastre de 1834 par l’appellation « Le Grand gazon », il constitue toujours l’axe de cette composition qui se prolonge par l’allée du Belvédère jusqu’à un dispositif circulaire ceint d’un original saut de loup concentrique⁸. Ce double point de vue, sur les jardins et sur la campagne, était orné à l’origine par une colonnade de bois, élevée probablement en 1741⁹ et destinée à marquer l’extrémité de la perspective, tout en constituant un appel pour le promeneur. Sa disparition nuit actuellement à la cohérence de l’axe de composition, de même que la suppression des alignements qui ombrageaient les allées. Voltaire aurait souhaité l’ombre d’ormes mais Émilie en décida autrement : « Elle fait planter des tilleuls où j’avais proposé des ormes ; et si j’avais planté un potager, elle en ferait un parterre¹⁰. » Cet extrait montre à la fois l’investissement de Voltaire dans la conception du jardin de Cirey mais aussi l’intérêt d’Émilie Du Châtelet pour ce même sujet. À leurs initiatives conjointes s’ajoutent celles de Florent-Claude Du Châtelet notamment après 1740 lorsqu’Émilie et Voltaire feront des séjours plus espacés. C’est lui par exemple qui fera reconstruire en 1749 l’orangerie, en bordure nord du potager afin que sa façade soit exposée au Sud¹¹. Bien que modifié au XIX^e siècle le bâtiment a conservé une façade vitrée inclinée, caractéristique de cette époque. Il contenait, en 1767¹², six gros orangers, deux petits, un citronnier et quatre grenadiers. S’y ajoutait nombre de plantes plus petites comme en témoignent plusieurs vases de terre cuite, conservés aujourd’hui dans les caves construites vers 1861 par Marie-Césarine et Charles de Damas. Face à l’Orangerie, de l’autre côté du tapis vert, le tumulus de la glacière émerge des buissons. Jacques Parmentier mentionne dans son contrat de 1753 qu’il a pour mission d’« entretenir les tilleuls de la glacière ». Leur ombrage faisait partie du dispositif de préservation de la fraîcheur de l’édicule.

Fleurs, fruits et légumes

De part et d’autre du tapis vert axial prennent place trois compositions perpendiculaires à cet axe, une au Nord et deux au Sud. Le dessin de ces parterres est fort simple, deux allées médianes déterminent quatre compartiments quadrangulaires, ceints d’une bordure et écoinçonnés au centre afin de laisser place à un bassin pour deux des parterres. Le parterre le plus élaboré est dévolu aux fleurs, il possède en sus des allées médianes, deux allées diagonales et son bassin – un rectangle flanqué d’oreilles – appartient au registre ornemental. La localisation d’un jardin bouquetier à cet endroit est cohérente par rapport à la proximité du château, en revanche il est étonnant de voir ce jardin ombragé par un nombre important d’arbres taillés en boule. Quelles sortes de fleurs supportant l’ombre pouvaient avoir été choisies par Émilie Du Châtelet ? Ce point n’est pas précisé dans le contrat avec le jardinier Jacques Parmentier (présent au moins depuis 1739), renouvelé en 1753.

Ce contrat est par contre loquace sur la diversité des légumes cultivés tant dans le grand

7. Réalisée par Joseph Vast en 1739 à la forge de Cirey, ADHM, 100 J 474.

8. Travaux de 1739. ADHM, 100 J 473.

9. ADHM, 100 J 476.

10. Voltaire à Mme de La Neuville, D800, lettre que Th. Besterman place vers le 1^{er} novembre 1734, mais qui date probablement du mois d’août 1735, après l’installation définitive d’Émilie à Cirey en juillet.

11. ADHM, 4 E 64/42, acte du 24 mars 1749.

12. ADHM, 100 J, dépôt SIAF, inventaire de la succession de F. C. Du Châtelet.

Les Du Châtelet en leurs demeures parisiennes : errances entre locations et constructions

CLAIRE BÉCHU

« J'espère pourtant que je serai dame du palais Lambert ». C'est par cette phrase qu'Émilie Du Châtelet concluait, le 7 mars 1739, la lettre adressée à son « cher ange gardien », le comte d'Argental¹.

Si elle fut bel et bien cette dame de « la maison de l'île² », superbe proue de l'île Saint-Louis surnommée « l'île des palais », ce fut pourtant de manière éphémère, et je dirais presque « par accident ».

En effet, si on essaie de suivre le fil des résidences parisiennes du marquis et de la marquise Du Châtelet (et de Voltaire, par ricochet), quand ils ne séjournent pas à Cirey, à Lunéville ou à l'étranger, puis de leur fils, le duc Du Châtelet, on constate une indéniable divergence dans les objectifs.

Je me propose dans ce rapide exposé de tenter de suivre le marquis et la marquise Du Châtelet dans leurs pérégrinations parisiennes, fidèles à la rive droite, et de voir comment le duc Du Châtelet, leur fils, s'est démarqué d'eux en s'installant, rive gauche, dans le quartier Saint-Germain, alors en pleine expansion.

Je préciserai d'emblée que l'essentiel des sources que j'ai utilisées est issu des fonds des Archives nationales, en particulier du Minutier central des notaires de Paris. Cette mine d'or, pour qui fait des recherches sur des habitants de la capitale et leurs demeures, livre en effet baux, ventes immobilières et autres inventaires après décès. J'ai aussi fait mon miel des monographies écrites sur certaines des maisons occupées par les Du Châtelet, en particulier dans le cadre d'expositions. J'ai bien conscience qu'il faudra compléter ponctuellement ce matériau avec d'éventuelles pièces qui pourraient se trouver dans le fonds Du Châtelet conservé aux Archives départementales de la Haute-Marne.

Émilie en ses demeures parisiennes

Pour planter le décor, on ne saurait oublier que, dès son plus jeune âge, Émilie de Breteuil a été habituée au luxe. En effet, il convient de commencer, sans s'y attarder cependant, par ce qui a été le cadre de son enfance et de sa jeunesse.

1. *La Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, sous la direction d'Ulla Kölving et Andrew Brown (ci-après E), Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2018, t. I, p. 503, E233.

2. E228 (lettre au même, 23 février 1749), t. I, p. 498.



1. Hôtel de Dangeau, 12 place des Vosges. État actuel. © Photographie de l'auteur.

L'hôtel de Dangeau (1706-1728)

Son père, le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, avait acquis, le 25 octobre 1706³ (environ deux mois avant la naissance d'Émilie), des créanciers de Marie-Anne-Jeanne de Courcillon de Dangeau, veuve de Honoré-Charles d'Albert, duc de Montfort, « une grande maison appellée l'hostel Dangeau scize en cette ville de Paris, place royalle, et un corps de logis sur le derrière ayant son issue sur la rue des Tournelles », moyennant la somme de 60 000 livres, somme qui aurait sans doute été plus importante si des travaux d'urgence n'étaient pas à faire pour rendre l'hôtel logeable et habitable (un impressionnant état, en huit pages, des réparations les plus urgentes et nécessaires est joint à l'acte de vente).

Il suffit de consulter l'inventaire fait après le décès du baron en 1728 pour avoir une idée des embellissements qu'il y avait apportés⁴.

C'est donc dans cette belle demeure que grandit Émilie, où elle fréquenta les beaux esprits que recevait son père et qui participèrent à son éducation, et où elle descendait, après son

3. Archives nationales, MC/ET/XXVI/226. Pour l'histoire de l'hôtel, actuel 12, place des Vosges, voir Isabelle Dérens, « N° 12, hôtel de Castille, puis de Nouveau, de Dangeau et Le Tonnelier », dans *De la Place royale à la place des Vosges*, textes réunis par Alexandre Gady, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 1996, p. 331-339. Cette étude renouvelle celle de Lucien Lambeau, « Deux hôtels de la Place royale. Hôtel La Rivière-Canillac-Villedieu. Hôtel Dangeau », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France* 38, 1911, p. 328-358.

4. Archives nationales, MC/ET/LXXXVIII/504 : inventaire après décès du 25 mars 1728.

Du Châtelet contre Hoensbroeck : un procès fleuve arbitré par Voltaire¹

ULLA KÖLVING

Le 20 juin 1725, quand Émilie de Breteuil, issue d'une famille de noblesse de robe et de cour, établie place Royale à Paris, épouse Florent-Claude, marquis Du Châtelet-Lomont, elle s'allie à une famille lorraine de très ancienne noblesse, mais peu fortunée, où les hommes sont militaires de carrière et propriétaires de terres². On constate qu'elle prend vite la mesure de la situation et assume avec aplomb la tâche qui lui incombe au sein de cette vieille maison : elle s'initie tôt, plus particulièrement à partir de 1733 lors de l'entrée en guerre de la France, à la gestion des affaires de Florent-Claude son mari³. En son absence et avec sa procuration, c'est elle qui prend en charge les relations avec les receveurs, régisseurs ou intendants des nombreuses terres du marquis en Normandie⁴ lesquelles, tout comme la baronnie de Cirey, avaient échu au marquis par la succession de son père, mort en 1732⁵. Les événements politiques de

1. Je m'appuie ici sur les riches archives Du Châtelet et sur les archives du bailliage de Chaumont, les deux conservées aux Archives départementales de la Haute-Marne, à Chaumont (ADHM), ainsi que sur la correspondance d'Émilie elle-même, active et passive : *La Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, sous la direction d'Ulla Kölving et Andrew Brown, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2018 (désormais : E + numéro de la lettre). D'autres recherches seront à mener dans les archives du Conseil souverain de Brabant.

2. De la maison Du Châtelet, un des quatre Grands chevaux de Lorraine, subsistaient alors quatre branches : l'aînée, avec en tête René-François, marquis Du Châtelet (1687-1755) ; II, avec en tête Ferdinand-Florent, marquis Du Châtelet, seigneur de Lomont (mort en 1740), puis Jean-Baptiste-François, marquis Du Châtelet d'Haraucourt (av. 1696-1770) ; III, avec en tête Florent-Claude, marquis Du Châtelet-Lomont (1695-1765), après la mort de son père ; IV, avec en tête François-Bernardin, marquis Du Châtelet-Clémont (?-1754).

3. Colonel du régiment de Hainaut-Infanterie, Florent-Claude servit comme volontaire au siège de Kehl, du 10 au 29 octobre 1733, avant de rejoindre l'armée du Rhin.

4. Nous disposons d'une lettre adressée, de Fontainebleau, par Émilie Du Châtelet à Vuallet, receveur de la terre de Lignon Verdure, en date du 11 novembre [1733], E3. On y apprend qu'elle entretient une correspondance régulière avec les responsables des terres du marquis et qu'elle a récemment vendu une de ses terres.

5. Acte de partage du 11 mai 1732 : outre la baronnie de Cirey et les terres qui en dépendent, dont il était déjà question dans leur contrat de mariage du 4 juin 1725, Florent-Claude obtint entre autres les terres de La Vacquerie, près d'Amiens, les terres de Lignon et de Verdure, dans le Boulonnais, la baronnie de Riquebourg dans l'Artois, la seigneurie d'Avesnes dans le pays de Caux, toutes des terres provenant de la succession de sa mère, la comtesse de Lomont, et le château de Semur-en-Auxois, provenant de la succession du comte de Lomont (ADHM, 100 J 114). Un second « Acte de partage des successions de Florent Du Châtelet, comte de Lomont, et Marie-Gabrielle-Charlotte Du Châtelet sa femme, de Gaspard Du Châtelet leur fils, et Marie-Gabrielle-Charlotte Du Châtelet leur fille et de Gabrielle-Françoise Pot de Rhodes leur cousine, entre les enfants vivants de Florent Du Châtelet et de Marie-Gabrielle-Charlotte Du Châtelet » porte la date du 1^{er} janvier 1734. L'attribution est faite à Florent-Claude en tant que chef de la branche et aîné des enfants survivants (ADHM, 100 J 114). D'autres terres en Normandie s'ajouteront après la mort en 1736 du frère du marquis, Honoré-Roger Du Châtelet, marquis de Pierrefitte. À partir de 1740, quand le marquis hérita de son cousin

1736, avec la dissolution de la cour de Lorraine, va accentuer ce processus. *L'Histoire généalogique de la maison Du Châtelet*, initiée en 1737 et dans laquelle Émilie a joué un rôle très actif – sa correspondance avec dom Calmet le démontre⁶ – en est un exemple. Le procès contre la famille de Hoensbroeck, dont Florent-Claude a hérité de son cousin germain Marc-Antoine-Honoré, marquis de Trichâteau, en est un autre. Ce procès, dont elle a commencé à étudier l'histoire à l'été de 1738, avait commencé cinquante ans plus tôt, en 1689.

1. *À l'origine de ce procès fleuve se trouve un contrat de mariage du 17 février 1652*⁷

En 1652, Adrien-Arnold, baron de Hoensbroeck, épousa Anne-Catherine de Hoensbroeck, baronesse de Ham, sa cousine. Par le 17^e article du contrat de mariage le père du marié et celui de la mariée firent, en faveur de leurs petits-enfants à naître, une stipulation⁸ en forme de donation graduelle⁹ de toutes les seigneuries et maisons dénommées dans le contrat en cas de second mariage, et assureront aux enfants du premier lit les deux tiers du bien du survivant, lequel ne pouvait porter en propriété que le tiers de son bien en un second lit. Le survivant était en outre déclaré déchu de la tutelle de ses enfants du jour de ses secondes noces.

Isabelle-Agnès de Hoensbroeck, depuis marquise de Trichâteau et mère de notre marquis de Trichâteau (le cousin de Florent-Claude), est restée fille unique de ce mariage, rompu en 1659 par la mort d'Anne-Catherine sa mère. Adrien-Arnold, son père, se remaria dès 1660. Contrairement aux conditions du contrat de 1652, il porta dans ses secondes noces non seulement tous ses propres biens mais encore ceux de sa première femme, et ce en vertu d'une prétendue donation entre vifs passée entre lui et elle le 18 avril 1659. Cette donation eut pour effet de déshériter leur fille unique Isabelle-Agnès et fut contestée à partir de 1692¹⁰.

Quoique déchu de la tutelle de son enfant par ses secondes noces, Adrien-Arnold a toujours joué de tout le bien de sa fille, qu'il a démembré et aliéné par deux transactions passées en 1664 et en 1666 dans sa qualité de mainbour¹¹ et tuteur, qualité qu'il avait perdue lors de son second mariage. Les aliénations qui y sont faites, et la lésion qui en résulte pour la pupille sont un des chefs dont on demande la restitution à M. de Hoensbroeck, le plus significatif étant celle de 1664 où M. de Hoensbroeck partage au nom de sa fille le mobilier du baron de Ham, son grand-père maternel, avec une sœur cadette d'Anne-Catherine, sa première femme. À cette belle-sœur il cède sans justification apparente une grande partie des biens maternels de sa fille.

germain Ferdinand-Florent Du Châtelet, marquis Du Châtelet, seigneur de Lomont, s'ajoutent à ces héritages d'autres terres en Franche-Comté.

6. Voir lettres E139 (28 avril 1738), E290 (27 juin 1740) et E345 (18 mai 1741).

7. Nous suivons ici le résumé fait par Émilie elle-même du procès, en ayant parfois recours à son vocabulaire. Pour plus de précisions, voir ci-dessous, p. 197.

8. *Stipulation* : « terme de pratique, qui se dit de toutes sortes de clauses, conditions et conventions qui entrent dans un contrat » (*Académie* 62).

9. *Graduel* : de degré en degré, c'est-à-dire suivant l'ordre naturel de succéder.

10. Émilie Du Châtelet notera : « Je réserve à faire voir dans un autre lieu, la fausseté, la nullité et l'inutilité de cet acte prétendu, on voit déjà à vue de pays, combien un tel acte clandestin, (car il n'est que sous seing privé) était peu capable d'infirmer des pactes dotaux aussi solennels que ceux du 17 février 1652 dont j'ai parlé. » (ADHM, 100 J 165, *Abrégé du procès*, p. 3). Nous modernisons la graphie des documents cités.

11. *Mainbour* : « Terme d'ancienne législation. Gouverneur, gardien, administrateur des biens ou de la personne d'un particulier » (Littré).

Mme Du Châtelet dans la bibliothèque de Voltaire : le manuscrit 8-221

NATALIA SPERANSKAYA

La plus grande partie de la bibliothèque de Voltaire, acquise après sa mort par Catherine II et conservée aujourd’hui à la Bibliothèque nationale de Russie (BnR) à Saint-Pétersbourg, fut rassemblée après 1755, c'est-à-dire aux Délices et à Ferney. Pourtant, elle contient nombre de livres et de manuscrits qui datent des époques antérieures à son installation dans le bassin lémanique. Quelques dizaines de volumes proviennent de la bibliothèque de Cirey, dont certains portent des *marginalia* de la main d’Émilie Du Châtelet. Parmi les manuscrits acquis par l’impératrice russe se trouve aussi un ensemble de quelques deux cents feuillets de la main de la marquise. Nous donnons une description de ces documents ailleurs¹. Dans les pages qui suivent nous voudrions présenter un volume manuscrit venant de Cirey qui suscite depuis longtemps un vif intérêt. Il a été décrit dans quelques études à partir de 1930², mais une description matérielle n’en a jamais été faite.

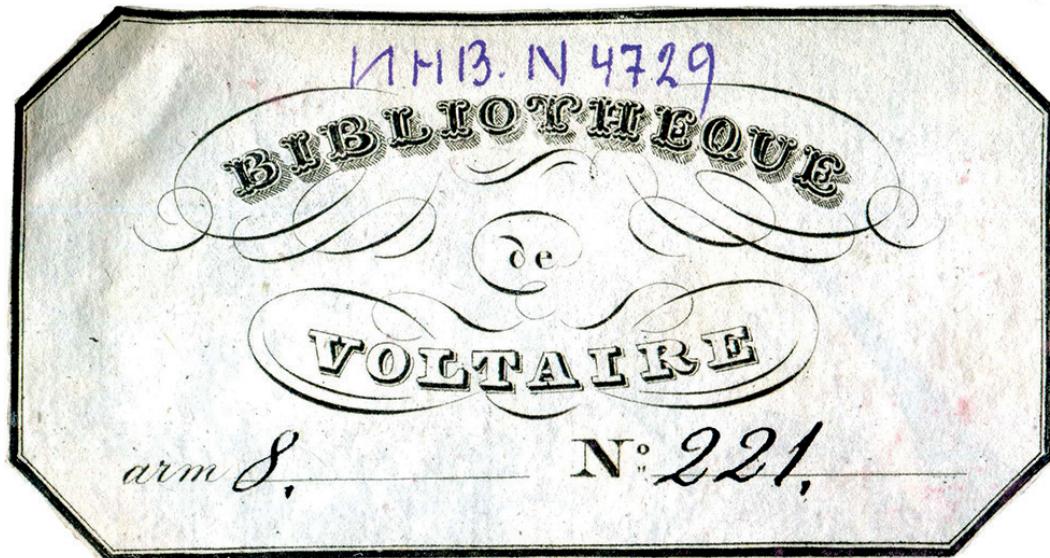
C'est suite à une erreur que les publications consacrées à ce manuscrit citent sa cote au sein de la BnR comme 8° 221. Les cotes de la Bibliothèque de Voltaire, indiquées dans le catalogue de 1961 (BV), avaient été assignées aux livres de cette collection à l’Ermitage en 1839. À cette époque, les livres reçurent des ex-libris gravés, placés sur le revers du premier plat, portant le nom de la collection, le numéro de l’armoire et le numéro de l’ouvrage dans l’armoire (fig. 1)³.

Le recueil manuscrit conservé sous la cote 8-221, 15,8 x 20,3 cm, est relié en veau et porte sur le dos le titre : « EXAMEN DE LA RELIG CHRETIENNE ». Format in-quarto : filigrane

1. *Époque émilienne : philosophy and science in the age of Émilie Du Châtelet, 1706-1749*, éd. R. Hagengruber, Dordrecht, Springer, sous presse. Pour l'édition en cours de ces textes, voir Émilie Du Châtelet, *The Saint Petersburg manuscripts. Electronic edition provided by the Center for the History of Women Philosophers and Scientists, University of Paderborn, in cooperation with the National Library of Russia, Saint Petersburg, and the Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire. Transcription, encoding, annotations by Andrew Brown, Ulla Kölving and Stefanie Ertz*. URL : history-ofwomenphilosophers.org/stp/documents.

2. Voir Norman L. Torrey, *Voltaire and the English deists*, New Haven, Yale University Press, 1930, p. 72 ; Ira O. Wade, *The Clandestine organisation and diffusion of philosophic ideas in France from 1700 to 1750*, Princeton, Princeton University Press, 1938, p. 320 ; Norman L. Torrey, George Havens, « Voltaire's catalogue of his library at Ferney », *SVEC* 9, 1959, p. 257, n° 3260 ; William Trapnell, « Le manuscrit Voltaire 8° 221 de Saint-Pétersbourg », *La Philosophie clandestine à l'âge classique, actes du colloque de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne du 29 septembre au 2 octobre 1993*, éd. Antony McKenna, Alain Mothu, Paris, Universitas ; Oxford, Voltaire Foundation, 1997, p. 233-244.

3. Dans le catalogue de 1839, le volume est désigné : « 8 7 221 Du Marsais Examen de la religion chrétienne manuscrit in-4°. » Le chiffre 7 indique la tablette et n’apparaît que dans ce catalogue manuscrit.



1. L'ex-libris gravé de la bibliothèque de Voltaire, vers 1839.

situé au milieu de la feuille pliée en deux, la moitié du filigrane visible à mi-hauteur, près de la marge intérieure. Le filigrane représente un griffon et contremarque : un nom, dont seule la partie inférieure est visible, le reste étant caché par la reliure.

Le volume contient trois textes autour du même sujet : la critique des écritures saintes. Le premier d'entre eux, « Examen de la religion chrétienne », est une copie d'un des ouvrages clandestins les plus répandus du XVIII^e siècle : « Examen de la religion, ou doutes sur la religion dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi » de César Chesneau Du Marsais (f. 2-229r, pages numérotées de 1 à 453). Le second texte est anonyme, probablement un extrait, long de dix pages, intitulé « Remarques critiques sur la genèse et de l'exode » (f. 230v-236r). Le troisième, « Extrait d'un livre intitulé Discours sur les miracles de Jésus traduit de l'anglois », est une traduction abrégée par Mme Du Châtelet des *Six discourses on the miracles of our Saviour* de Thomas Woolston (f. 236v-271v). Les folios 272-294 sont vierges.

La présentation des textes permet de conclure que l'« Examen de la religion chrétienne » fut écrit le premier sur des feuillets non reliés, comme c'était l'usage ; de grandes marges de la même largeur en haut, en bas, à droite et à gauche sont marquées par des lignes réglées en creux⁴. Le manuscrit fut ensuite relié, en y ajoutant 65 feuillets vierges suivant le premier texte. Les pages manuscrites furent numérotées. Le résultat est un livre manuscrit, facilement lisible, d'une belle écriture, avec de larges marges et des lignes bien espacées, douze ou treize lignes par page.

Les deux autres textes – « Remarques critiques » et « Extrait d'un livre intitulé Discours sur les miracles » – furent écrits après la reliure du manuscrit. Ils remplissent toute la feuille et l'on voit que le scripteur est limité par les bords du papier.

Le premier texte, « Examen de la religion chrétienne », est écrit d'une écriture

4. L'ensemble des feuillets fut sans doute préparé avec une planche à régler.

Émilie Du Châtelet et l'univers de la philosophie clandestine : la « collection Du Châtelet »

SUSANA SEGUIN

Savez-vous que j'ai pour me divertir un commentaire de dix volumes sur la Bible par le vieux de la Montagne, par Émilie, par son jeune amant : tout cela tiré de la bibliothèque de Cirey¹.

Voici l'un des seuls témoignages dont nous disposons au sujet de la relation qu'a pu entretenir Émilie Du Châtelet avec l'univers de la littérature philosophique clandestine, autrement dit, ces écrits polémiques ayant circulé avant tout sous forme manuscrite durant une bonne partie des XVII^e et XVIII^e siècles et véhiculant essentiellement une critique systématique de la religion en général, du christianisme et du catholicisme en particulier. Il s'agit d'une lettre envoyée par Condorcet à Turgot en 1772, et qui attribue partiellement à la marquise l'un de ces sulfureux manuscrits, les *Examens de la Bible*, ou plutôt, qui fait d'Émilie et de son amant, Saint-Lambert, de simples collaborateurs de celui à qui Condorcet attribue réellement le texte, Voltaire. La réponse de Turgot, une semaine plus tard, n'apporte pas plus d'informations à ce sujet, même si elle rectifie la question de l'attribution :

J'ai vu un commentaire sur la Bible par Émilie, mais il n'avait que deux volumes in-4^o. Il a pu faire pelote de neige entre les mains de son jeune amant et du vieux de la Montagne².

Aussi intéressants que ces témoignages puissent paraître, ils ne relèvent que d'une tradition dans l'attribution du texte, que ni Condorcet ni Turgot n'étaient en mesure de confirmer, et ne nous renseignent pas davantage sur les rapports qu'a pu entretenir Émilie Du Châtelet avec l'univers de la clandestinité philosophique. On sait pourtant aujourd'hui que la marquise est bien l'auteur des *Examens de la Bible*, traité dont on a conservé trois copies³. Bertram Schwarzbach analyse longuement, dans l'édition critique qu'il a donnée de ce volumineux manuscrit philosophique clandestin, toutes les raisons qui permettent de confirmer cette attribution, et il n'est pas question ici de mettre en cause cette démonstration⁴. Or, il n'en reste pas moins que,

1. Lettre de Condorcet à Turgot, 14 juin 1772, lettre LXVII, *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot 1770-1779*, éd. Charles Henry, Paris, 1883 ; Genève, Slatkine reprints, 1970, p. 87.

2. Lettre du 21 juin 1772, *Correspondance inédite*, p. 89.

3. Une première copie est conservée à la Bibliothèque royale de Bruxelles sous la cote 15188-15189. Un autre exemplaire se trouve à la Bibliothèque municipale de Troyes, sous la cote 2376-2377. La troisième copie fait partie d'une collection privée.

4. Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise Du Châtelet-Lomond, *Examens de la Bible*, édités et annotés

malgré ce fait, pourtant capital, il existe très peu d'éléments reliant Émilie aux autres textes appartenant au corpus clandestin, si ce n'est les huit annotations de sa main sur le manuscrit de l'*Examen de la religion* étudiées par Natalia Speranskaya⁵.

Le témoignage tardif de Meister au sujet des lectures d'un chapitre de l'« Histoire sainte » réalisées chaque matin à Cirey, en vue de la préparation d'un ouvrage sur la Bible⁶, n'est pas ici non plus d'une très grande aide. Et de la même manière, les recherches pourtant minutieuses, menées par Ira O. Wade sur l'influence exercée par Émilie Du Châtelet dans l'élaboration de la critique biblique voltaireenne⁷, n'ont pas permis de dire avec certitude si Émilie connaissait ou non cette littérature philosophique clandestine circulant pourtant dans les milieux qu'elle fréquentait, et que le même Ira O. Wade avait contribué à identifier. La correspondance de la marquise n'apporte pas plus d'informations sur cette question, pourtant centrale quand on mesure l'importance des *Examens de la Bible*, et les inventaires de ses biens établis après son décès se révèlent à leur tour très décevants. Seul l'inventaire fait à Cirey en 1764, laisse entrevoir l'existence probable d'ouvrages lui ayant appartenu, mais dont la description, ou plutôt, l'absence de description, permet de tout imaginer mais n'autorisent à rien affirmer :

Dans l'armoire du côté de la croisée à gauche, sous la bibliothèque
 Dix livres reliés en papier écrits à la main traitant de l'ancien et du nouveau testament, dont
 deux couverts de peau violet
 Un livre couvert en veau écrit à la main, pour titre Le Lévitique préface
 Un autre L'Exode préface
 Un autre même livre écrit à la main pour titre remarque critique sur la Bible [...]]
 Un autre relié en veau écrit à la main traitant de [sic] [...]]
 Un autre de même relié, qui est le traité de la vie des abeilles
 Un autre sur la philosophie [...]]
 Un autre, théologie et titre sacré [...]]
 Un carton où il y a des découpures
 Cinq cartons de veau en rouge où sont renfermés plusieurs ouvrages de feu Madame⁸

La découverte de l'inventaire de saisie de la bibliothèque du duc Louis-Marie-Florent Du Châtelet, le fils d'Émilie, ouvre aujourd'hui des perspectives nouvelles, et d'une manière, il faut le dire, tout à fait inattendue⁹. Il s'agit d'une confiscation révolutionnaire, car le duc Du Châtelet est arrêté en septembre 1793 et guillotiné le 13 décembre ainsi que, quelques mois plus tard, son épouse, Diane-Adélaïde de Rochechouart. Sa maison, rue de Grenelle,

par Bertram Eugene Schwarzbach, Paris, Editions Honoré Champion, coll. « Libre pensée et littérature clandestine », 2011.

5. Voir ci-dessus, p. 219-235.

6. *Correspondance littéraire*, éd. M. Tourneux, septembre 1776, t. XI, p. 348. Le journaliste commente en réalité *La Bible enfin expliquée*, qu'il confond alors avec le travail que Voltaire avait pu conduire du temps où il partageait la vie d'Émilie à Cirey. Voir à ce sujet l'édition de B. E. Schwarzbach, p. 6.

7. Ira O. Wade, *Voltaire and madame Du Châtelet. An essay on the intellectual activity at Cirey*, Princeton, N.J., 1941.

8. *Inventaire de tous les meubles et effets qui sont existant au château de Cirey et dépendances fait au mois de janvier 1764*, Archives départementales de la Haute-Marne, 100 J 3795, p. 49-50.

9. Je remercie très chaleureusement Ulla Kölving et Andrew Brown de m'avoir communiqué ces documents, qui mériteraient, à eux seuls, un travail de recherche bien plus poussé que cet article.

Un carnet de critique biblique de la bibliothèque d'Émilie Du Châtelet

BERTRAM E. SCHWARZBACH

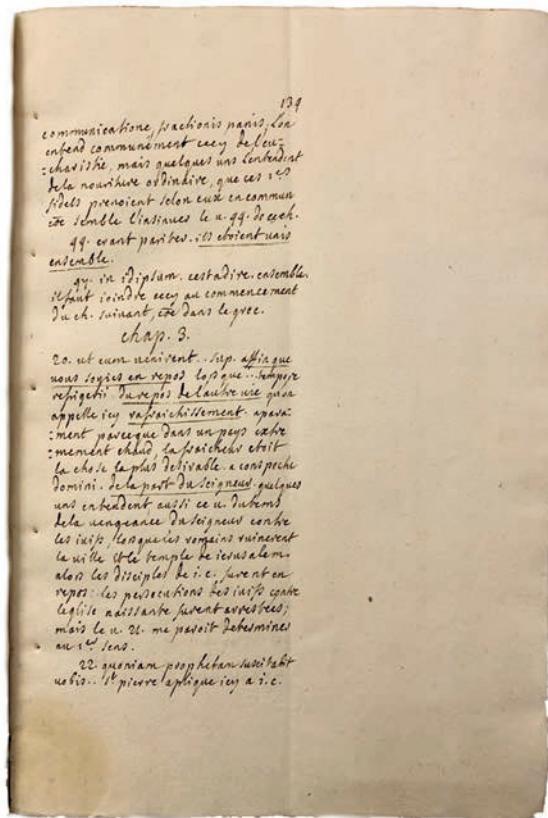
Le 29 octobre 2012, un commissaire-priseur de chez Christie's, à Paris, a présidé une vente de divers documents provenant de la famille Du Châtelet, en particulier des manuscrits écrits par Émilie Du Châtelet, ou lui ayant appartenu, dont les manuscrits de sa traduction de Newton semblent avoir été les éléments les plus importants mis en vente. Certains des manuscrits étaient le produit de sa plume selon les graphologues de chez Christie's, d'autres venaient de la plume de secrétaires ou de copistes qu'aucun des experts n'est arrivé à identifier et ils étaient, en général, d'intérêt plus limité. Parmi ces manuscrits il y en a un, le n° 27¹, sans titre, que nous appellerons ici « le carnet », qui est apparemment le second tome d'un manuscrit originellement assez important, 295 feuillets, dont le tome vendu par Christie's commence au feuillet 129, traitant, pas trop pieusement, des livres du Nouveau Testament à partir des Actes des Apôtres jusqu'à la fin de l'Apocalypse de saint Jean.

Les qualités physiques de ce carnet sont adéquatement décrites par les rédacteurs du catalogue de vente de Christie's : une colonne manuscrite sur la gauche du *recto* de chaque page, réservant une large marge à droite². Le carnet identifie les versets que son auteur voudrait expliquer pour compléter on ne sait quelle traduction française, probablement la version dite de Port-Royal ou de Mons qui avait été tirée en des éditions innombrables. Nous avons pu comparer ces expressions reprises dans le carnet avec des éléments de la critique de la Bible qui figurent dans les *Examens de la Bible* de Mme Du Châtelet³ qui reconnaît des éléments de cruauté et d'absurdité dans les deux Testaments. Parfois l'auteur du carnet est très proche du texte de Mme Du Châtelet, notamment quand tous deux remarquent les mêmes contradictions ou anachronismes, par exemple, les contradictions entre le discours de saint Étienne devant le sanhédrin (Actes VII) sur l'histoire des patriarches et sur les pérégrinations et aventures des Israélites dans les déserts du Sinaï ainsi que les raconte le Pentateuque, mais ce n'est

1. *Émilie Du Châtelet : ses travaux scientifiques & le château de Cirey : Christie's, Paris, 29 octobre 2012*, Paris, Christie's, 2012, n° 27 : « in-4 (279 x 188 mm). Un feuillet blanc, un feuillet de table de la main de Mme Du Châtelet, 267 feuillets numérotés 129 à 295 et 6 feuillets blancs. Encre sépia sur papier vergé, ajouts en grec à l'encre noire. Signet d'époque. (Quelques très rares taches d'encre.) Cartonnage de l'époque, tranches mouchetées, papiers à motifs fleuraux (accidents au dos.) ». Le manuscrit fut acquis par l'Institut et musée Voltaire de la Bibliothèque de Genève, cote MS 20.

2. Cette observation vient d'être confirmée pour nous par M. Flávio Borda d'Água, de l'Institut et musée Voltaire, à qui nous exprimons nos remerciements les plus chaleureux.

3. Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise Du Châtelet-Lomond, *Examens de la Bible*, édités et annotés par Bertram Eugene Schwarzbach, Paris, Honoré Champion, 2011 (Libre pensée et littérature clandestine, 19).



guère étonnant, leurs points de départ étant, en fait, les mêmes passages bibliques, mal compris ou problématiques pour beaucoup de croyants⁴.

Reste à déterminer auxquels des éléments de l'œuvre de Richard Simon renvoie l'auteur du carnet. En effet, le carnet renvoie souvent soit à « Simon » – l'auteur suppose que tout le monde connaissait le nom et les travaux de Richard Simon (1638-1712), savant oratorien, hébraïsant et expert en manuscrits – soit à Augustin Calmet (1672-1757), bénédictin très orthodoxe, très érudit et très naïvement croyant⁵. Chaque renvoi, « voir Simon » ou « voir Calmet » ou « voir Calmet et Simon », vise la « Version de Trévoux » (1702) de Simon, une nouvelle traduction avec des annotations très savantes, la lecture desquelles Bossuet avait

4. Voir, par exemple, *Examens*, II.344, à comparer avec Carnet, f. 139; *Examens*, II.361, à comparer avec Carnet, f. 156; *Examens*, II.362, à comparer avec Carnet, f. 157; *Examens*, II.366, à comparer avec Carnet, f. 158; *Examens*, II.381, à comparer avec Carnet, f. 167; *Examens*, II.385, à comparer avec Carnet, f. 168; *Examens*, II.388, à comparer avec Carnet, f. 170; *Examens*, II.395, à comparer avec Carnet, f. 175 (les renvois se font aux pages du tome II du manuscrit de Paris, voir *Examens de la Bible*, p. 147-148).

5. Pour les traductions françaises les plus importantes de la Bible aux XVI^e et XVII^e siècles, voir notre « Three French Bible translations », dans *Hebrew Bible Old Testament. The history of its interpretation*, éd. Magne Sæbo, II *From the Renaissance to the Enlightenment* (Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2008), p. 553-575. Pour la traduction du Nouveau Testament, voir Geneviève Delassault, *Le Maître de Sacy et son temps* (Paris, Nizet, 1957) qui, cependant, ne compare pas le français de de Sacy et de ses collaborateurs, français de la cour et du théâtre, avec les textes hébreuïques ou grecs ou latins qui étaient plus directs.

Autour d'un portrait présumé d'Émilie Du Châtelet : faux portrait de Mme Du Châtelet et vrai portrait de Mme Lepaute ?

CATHERINE VOIRIOT

À mon mari, Xavier Bonnet[†]

Il n'y a pas eu jusqu'à présent d'études spécifiques et approfondies sur l'image de Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise Du Châtelet-Lomont. Cet article a pour objet un portrait conservé au château de Breteuil, dans les Yvelines, portrait longtemps considéré comme un portrait posthume de Mme Du Châtelet peint par un anonyme (fig. 1). Ce portrait a été maintes fois reproduit, notamment en couverture, sur plusieurs ouvrages, comme le catalogue de l'exposition organisée à la Bibliothèque nationale de France en 2006¹. En janvier 2019, il a même servi à l'édition d'un timbre en l'honneur d'Émilie (fig. 2).

Or nous savons actuellement très peu de choses sur ce tableau dont l'historique n'a pas encore été reconstitué. Il en existe un autre de dimensions réduites, conservée dans une collection particulière à Dijon. Nous pouvons cependant poser quelques questions et proposer quelques pistes de réflexions. Qui pourrait être l'auteur de ce tableau et à quelle date pouvons-nous le situer ? Ce tableau représente-t-il bien Mme Du Châtelet ? Ce portrait soutient-il la comparaison avec le portrait peint par Marie-Anne Loir, conservé au musée des Beaux-Arts de Bordeaux, portrait tout à fait fiable de Mme Du Châtelet ?

Un tableau par le portraitiste Guillaume Voiriot ?

En partie haute du portrait, une grande inscription indique le nom de Mme Du Châtelet ajoutant ainsi foi à l'identification traditionnelle du modèle : « Gabrielle Emilie de Breteuil marquise Du Chastellet Lorraine² ». Une épître de Pierre-Louis d'Aquin de Chateau-Lyon (1720-1796?), qui figurait déjà sur une estampe d'un portrait d'Émilie³, est inscrite sur le cadre : « A côté de Newton, l'immortelle Emilie / S'élève dans les airs / Et parcourant des cieux la carrière infinie / Mesure l'Univers / Ornement de son sexe, et du siècle où nous sommes /

1. *Madame Du Châtelet. La femme des Lumières*, sous la direction d'Élisabeth Badinter et de Danielle Muzerelle, cat. expo., Paris, Bibliothèque nationale de France, 2006.

2. L'ajout de « Lorraine » peut surprendre, la forme habituelle étant « Du Châtelet-Lomont ».

3. Paris, BnF, Cabinet des Estampes, N2-DUCHATELET (Gabrielle-Emilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise), volume 455, code cliché D130271. Estampe publiée à Paris chez Daumont rue St. Martin.



2. Timbre émis pour marquer l'anniversaire de la mort d'Émilie Du Châtelet.

Le bût de ses travaux est d'éclairer les Hommes ». Ces indications écrites ont orienté notre jugement et imposé ce portrait comme un portrait certain d'Émilie Du Châtelet.

En 2005, Michelle Lespès avait avancé le nom de Jacques-André-Joseph Aved (1702-1766) comme auteur du portrait, sans remettre en cause l'identité du modèle⁴. Elle y voyait le dernier portrait d'Émilie réalisé vers 1749 « à titre posthume en *Allégorie de la Philosophie* » à la demande de Voltaire et de Stanislas Leszczynski (1677-1766), roi de Pologne et duc de Lorraine et de Bar.

En 2006, le catalogue de l'exposition de la Bibliothèque nationale reprenait également l'identification traditionnelle en le rapprochant d'un portrait de Mme Du Châtelet connu par une lettre du 6 décembre 1738 de Mme de Graffigny (1695-1758) qui séjournait alors à Cirey: « Madame Du Châtelet, avec tous ses attributs, des livres, des compas, un perroquet, des pompons, de la musique, des diamants, des instruments de mathématique⁵ ». Pour les auteurs du catalogue de l'exposition, le tableau décrit en 1738 est « très semblable à celui-ci⁶ » ! Il n'y a pourtant ici ni perroquet, ni pompons, ni diamants, et seulement une table de travail avec des livres et des feuilles de dessins, ainsi qu'une sphère armillaire. De plus, le tableau décrit dans la lettre de Mme de

Graffigny est antérieur à celui qui nous intéresse. En effet, pour des raisons de style, de costume et de coiffure, il faut dater le tableau du château de Breteuil vingt ans plus tard. Le modèle porte une robe à la française avec de larges manchettes en forme de volants et une échelle de noeuds sur le buste. Les noeuds sont aussi présents sur les manches et autour du cou. Ces robes étaient à la mode entre 1755 et 1765 (voir le portrait de *Madame de Pompadour* par Boucher conservé à Munich, daté de 1756⁷).

Ce portrait nous intrigue depuis plusieurs années car il nous fait très fortement penser aux tableaux que peignait le portraitiste Guillaume Voiriot (1712-1799), artiste sur lequel nous avons consacré une étude déjà ancienne⁸. Pour des raisons stylistiques, nous l'avions d'ailleurs inclus dans le catalogue des œuvres de l'artiste en le considérant comme une attribution très convaincante⁹. Le sourire timide du modèle dont la tête repose sur une main refermée est presque un tic de langage que l'on retrouve sur plusieurs autres tableaux de Voiriot, notamment

4. Michelle Lespès, « Le peintre Aved et la cour de Stanislas », *Revue du Pays lorrain* 3, septembre 2005, p. 167-176, et « Jacques-André-Joseph Aved, portraitiste des Lumières », *L'Estampe, l'objet d'art* 443, février 2009, p. 70-77.

5. *Correspondance de madame de Graffigny*, éd. J. A. Dainard *et al.*, Oxford, 1985-2016, t. I, p. 199-200.

6. Voir *Madame Du Châtelet. La femme des Lumières*, p. 88, n° 128.

7. *Portrait de madame de Pompadour*, Munich, Alte Pinakothek, inv. H. u. W. 18. Nous remercions Pascale Gorguet Ballesteros, conservateur en chef au palais Galliera, responsable des départements Mode XVIII^e siècle et Poupées, qui nous a fourni ces informations sur le costume.

8. Catherine Voiriot, « Guillaume Voiriot (1712-1799), portraitiste de l'Académie royale de peinture et de sculpture », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français. Année 2004, 2005*, p. 111-157.

9. C. Voiriot, « Guillaume Voiriot (1712-1799) », p. 150, n° 53.

L'éclipse de Soleil de 1764

MICHEL TOULMONDE

Un célèbre tableau¹ est réputé représenter Émilie Du Châtelet dessinant un schéma géométrique, un compas à la main. Deux questions se posent : est-ce bien Émilie Du Châtelet, et à quoi correspond son dessin ?

Il s'agit d'un schéma de calcul d'une éclipse de Soleil, phénomène spectaculaire mais très rare pour un lieu donné de la Terre : au cours du XVIII^e siècle par exemple, il n'y eut qu'une seule éclipse totale visible de la région de Paris, celle du 22 mai 1724 en fin d'après-midi. Émilie Du Châtelet a sans doute pu l'observer en se protégeant les yeux à l'aide d'un verre « enfumé », noirci à la flamme d'une bougie.

L'éclipse suivante, pour Paris, eut lieu 40 ans plus tard, le 1^{er} avril 1764. Elle ne fut pas totale mais annulaire car la Lune, proche de son apogée sur son orbite elliptique, était vue trop petite pour masquer entièrement le Soleil : un observateur situé sur la ligne de centralité (lieu des points de la Terre d'où les centres du Soleil et de la Lune sont vus alignés) pouvait admirer un mince anneau lumineux autour du Soleil, large de 7 % du diamètre solaire.

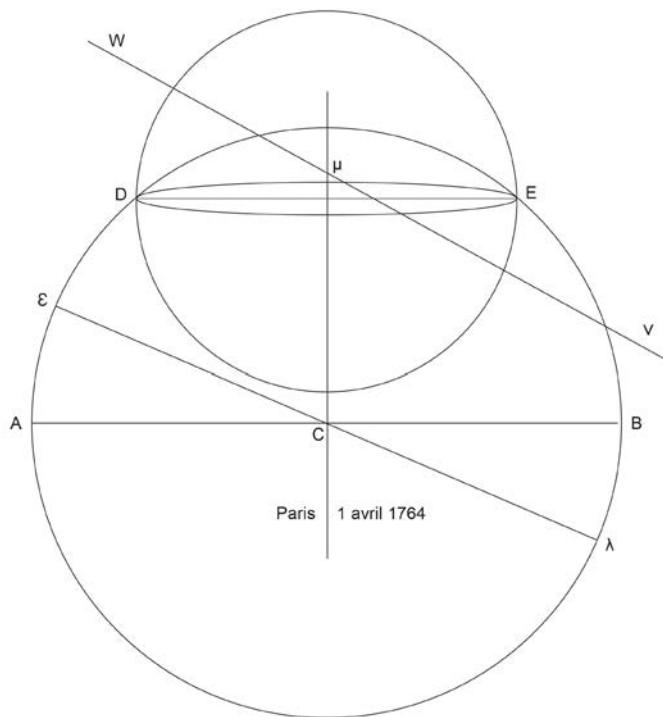
En plus du spectacle promis, cette éclipse était très attendue par les astronomes car elle devait permettre de déterminer laquelle des théories de la Lune alors en présence était la meilleure, une bonne théorie du mouvement de notre satellite étant indispensable pour la navigation, afin de faire correctement le point en mer. En effet, plusieurs théories étaient en concurrence, établies de façon indépendante vers 1750 par les plus grands mathématiciens de l'époque : Clairaut (selon la loi newtonienne de la gravitation), D'Alembert puis Euler, cette dernière étant complétée empiriquement par Mayer.

Jérôme de Lalande calcule avec les tables de Mayer et prévoit que l'éclipse de 1764 doit être annulaire à Londres, mais pas à Paris. Selon Clairaut et D'Alembert, elle doit être annulaire à Paris.

À cette époque, calculer une éclipse est une opération mathématique très complexe. Toutefois, on utilisait aussi une construction géométrique qui, sans longs calculs « astronomiques », permettait de trouver, à la règle et au compas, les différentes étapes de l'éclipse pour un lieu donné, avec une bonne approximation de quelques minutes de temps seulement.

Afin d'aider à la lecture du schéma esquissé sur le tableau peint, voici comment s'opère le début de cette construction. On trace d'abord un grand cercle qui représente la projection de la Terre dans l'orbite de la Lune, vers le Soleil dans la direction de C lors de la conjonction

1. Voir ci-dessus, l'article de Catherine Voiriot, p. 254-265.



1. Schéma simplifié d'un calcul d'éclipse de Soleil.

Lune-Soleil. Le segment ACB est la projection d'un diamètre de l'équateur et le segment $\varepsilon\lambda$ est l'écliptique, incliné de $23,5^\circ$ sur l'équateur. Voir figure 1.

On trace ensuite les angles ACD et BCE égaux à 49° (la latitude de Paris, par exemple) puis le cercle de diamètre DE . L'ellipse très allongée de grand axe DE est la projection du parallèle géographique de Paris sur le plan de figure, comme « vu » depuis le Soleil dans la durée d'un jour. Le cercle de diamètre DE est ensuite partagé en 24 parties de façon à positionner le lieu (Paris) sur cette ellipse à un instant donné.

Le schéma du tableau peint semble parvenu à cette étape.

La suite de la construction est plus compliquée pour positionner les disques de la Lune et du Soleil, mobiles au cours du temps, afin de déterminer les étapes de l'éclipse. La Lune décrit la ligne VW , inclinée de 5° environ sur l'écliptique ; il s'écoule environ 3 heures entre le premier contact extérieur, près de V , et le dernier contact extérieur, près de W .

Nicole-Reine Lepaute (1723-1788), excellente calculatrice, avait travaillé avec Clairaut et Lalande dès 1757 en effectuant de longs calculs nécessaires à la prévision du retour de la comète de 1682 (dite « de Halley ») après son passage en 1759, lequel confirma enfin la loi newtonienne de la gravitation). Mme Lepaute maîtrisait très bien ce genre de construction géométrique pour une éclipse. Sur le tableau, elle est représentée devant un tel schéma qu'elle commence à tracer, un compas à la main. Cependant, rien ne prouve que le peintre ait reproduit très fidèlement son schéma.

Le portrait d'Émilie Du Châtelet par Marie-Anne Loir et ses différentes copies en peinture, au pastel et en miniature : premier essai d'inventaire

CATHERINE VOIRIOT

avec la participation d'Ulla Kölving

Initiées en 2017, nos recherches sur les portraits représentant Émilie Du Châtelet n'en sont encore qu'à leur début. Nous proposons ici un premier historique du tableau officiel de la marquise peint par Marie-Anne Loir ainsi qu'un premier inventaire, sans doute incomplet, de ses copies. Le succès de cette effigie fait que les images dérivées sont très nombreuses, et nous avons choisi pour le moment de laisser de côté tous les tableaux qui s'éloignent trop du portrait original et qui doivent être considérés comme des interprétations et non des copies. Ainsi, par exemple, nous n'avons pas pris en compte un tableau qui se trouve au château de Breteuil et qui, s'il représente bien Émilie dans sa célèbre robe bleue, propose une iconographie différente et repensée¹.

■ 1. *Marie-Anne Loir (1705-1783)* Huile sur toile. Vers 1745. H. 101 ; L. 80 cm. Bordeaux, Musée des Beaux-Arts, inv. E19 et M. 5848. Reproduction ci-dessus, p. 260.

À ce jour, on ne connaît ni la date ni les circonstances de la commande de ce portrait à Marie-Anne Loir. On sait qu'Émilie Du Châtelet était cliente de Mathurin-Alexis Loir (1700-1754), marchand orfèvre à Paris, un cousin de Marie-Anne².

Il ne s'agit pas ici d'un simple portrait pour fixer les traits d'une dame de qualité. Ce tableau est porteur d'un message iconographique fort, il veut imposer l'image de l'intellectuelle, de la femme de sciences. C'est pour cette raison notamment qu'il faut le situer après la publication des *Institutions*

1. Ce portrait « interprété » – elle tient dans ses mains un livre manuscrit ou imprimé de grandes dimensions –, dont l'artiste est inconnu, porte une inscription qui concerne plus l'époux d'Émilie qu'Émilie elle-même : « Gabrielle Emilie de Breteuil, épouse de Florent Claude marquis Du Châtelet Lorraine, baron de Cirey, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Semur, bailli des pays d'Aunois et de Sarre-Louis, morte en 1749 ».

2. Archives nationales, MC/ET/LXXXVIII/600 : 29 juillet 1746, diverses quittances à la marquise Du Châtelet dont une à Mathurin-Alexis Loir. Nous remercions Andrew Brown de nous avoir indiqué ce document. Mathurin était le frère d'Alexis III Loir (1697-1775), voir Flore Colette, *L'Orfèvre parisien Alexis III Loir (1697-1775) et son entourage familial*, mémoire de maîtrise Paris IV-Sorbonne, 2004, t. I, p. 6, 13 et 14.

de physique en décembre 1740, publication qui fait entrer véritablement Émilie Du Châtelet dans la société savante de son temps. Par ailleurs, dans la bibliothèque en arrière-fond, on lit sur le dos d'un livre « Institutions de physique », la citation est discrète mais bien présente.

On ne sait pas si ce portrait d'Émilie par Marie-Anne Loir est antérieur ou postérieur au portrait par Jean-Marc Nattier exécuté en 1743 et exposé au Salon de 1745³. On aurait tendance à penser qu'il est postérieur car le portrait par Nattier n'a pas été gravé et n'a donc peut-être pas répondu à l'attente d'Émilie Du Châtelet. Cela pourrait expliquer la commande d'un « second » portrait à Marie-Anne Loir.

Quoi qu'il en soit, ce dernier apparaît depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle et jusqu'à aujourd'hui comme le portrait « officiel » de notre femme de sciences, c'est celui que la postérité a retenu.

On pourrait s'interroger sur le rôle joué par Voltaire dans cette commande. Ce portrait fut-il payé par lui ? Aucun document d'archives ne permet pour le moment de le préciser. On sait par une lettre de Florent-Alexandre-Melchior de La Baume, comte de Montrevel, le neveu d'Émilie, en date du 20 août 1786, qu'un portrait en grand « de madame la marquise Du Châtelet vêtue en bleu garni de fourre de marte que mr de Voltaire tenoit d'elle par une amitié et une liaison connue et célébrée bien souvent dans la république des lettres » se trouvait alors au château de Ferney⁴. Cette mention fait sans doute référence à une copie du tableau de Bordeaux qui, quant à lui, appartenait à la fin du XVIII^e siècle au fils d'Émilie Du Châtelet, Louis-Marie-Florent Du Châtelet-Lomont, duc Du Châtelet, guillotiné à Paris le 13 décembre 1793. Ce dernier portrait fut saisi à la Révolution et réservé pour le Museum (actuel musée du Louvre). Dans un *Registre de réception des objets d'art et antiquités trouvés chez les émigrés et condamnés* conservé aux Archives nationales⁵, on lit à « DU CHATELET » : « Le portrait de femme Du Châtelet » et dans la marge « Museum ». Le tableau est ensuite envoyé le 23 avril 1803 (8 floréal an IX) au musée des Beaux-Arts de Bordeaux où il est toujours conservé aujourd'hui⁶. Suite à la régularisation nationale des dépôts antérieurs à 1910, le tableau est devenu propriété de la municipalité de Bordeaux en 2012.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE [P. Lacour], *Notice des tableaux et des figures exposés au Musée de la ville de Bordeaux*, Bordeaux, 1821, p. 48, n°47. — Louis Clément de Ris, *Les Musées de province*, Paris, Vve J. Renouard, t. II, 1861, p. 355. — Henri de La Ville de Mirmont, *Histoire du musée de Bordeaux (1801-1830)*, Bordeaux, 1899, t. I, p. 95, 120-121. — Louis Gonse, *Chefs-d'œuvre des musées de France*, Paris, 1900, t. I, p. 84. — Ulrich Thieme et Felix Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. XXIII, Leipzig, 1929, p. 334. — Jean Vergnet-Ruiz et Michel Laclotte, *Petits et grands musées de France*, Paris, 1962, p. 243. — Gérard Le Coat et Anne Eggimann-Besançon, « Emblématique et émancipation féminine au XVIII^e siècle : le portrait de madame Du Châtelet par Marie-Anne Loir », *Coloquio artes* 68, mars 1986, p. 30-39.

3. *Collection des livrets des anciennes expositions depuis 1673 jusqu'en 1800. Exposition de 1745*, Paris, 1869, p. 26 : « Le portrait de Madame la Marquise du Châtelet, tenant le livre de l'Institution de Physique qu'elle a composé ». Ce portrait peint par Nattier est aujourd'hui identifié avec un portrait signé et daté 1743, passé en vente à Paris-Drouot (commis-saire-priseur Francis Briest) le 20 novembre 1985, n° 39.

4. Olivier Guichard, *Ferney-Archives ouvertes*, [Condeixa-a-Nova], La Ligne d'ombre, 2010, p. 229-230.

5. Archives nationales, F17*/372, *Registre de réception des objets d'art et antiquités trouvés chez les émigrés et condamnés*, 28 pluviose an II de la République (16 février 1794). Nous remercions Stéphane Loire de nous avoir orientée vers ce registre.

6. Premier envoi de l'État, 28 avril 1803 (8 floréal an XI).

Gabrielle-Émilie de Breteuil, marquise Du Châtelet, une grande dame savante

VÉRONIQUE LE RU

Notre propos est de montrer à quel point Gabrielle-Émilie de Breteuil, la marquise Du Châtelet (1706-1749), a marqué le savoir de son siècle et marque encore aujourd’hui le savoir, ne serait-ce que par le travail de traduction et de commentaire qu’elle a fourni sur Newton : la seule traduction intégrale de l’œuvre magistrale de Newton, les *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, actuellement disponible en français, est celle de la marquise Du Châtelet. Sa vie commune avec Voltaire à Cirey entre 1735 et 1739 a été déterminante pour rendre Voltaire newtonien et l’inciter à prêter sa plume à la cause newtonienne. Si cette influence sur Voltaire est connue, si son travail de traduction et de commentaire l’est aussi dans une certaine mesure, d’autres aspects de son œuvre le sont moins, comme, par exemple, les *Institutions de physique*, parues en 1740, manuel pour apprendre la physique à son fils qui présente une tentative de synthèse audacieuse de la métaphysique de Leibniz et de la physique de Newton. Cet ouvrage offre, en outre, des considérations subtiles et fines en épistémologie sur le statut des hypothèses en sciences, considérations dont les encyclopédistes ont fait leur miel. Ce sont toutes ces facettes de la vie intellectuelle très riche, bien que brève, de cette femme exceptionnelle que nous voudrions présenter.

Commençons par introduire brièvement deux personnages importants dans la vie de la marquise : l'auteur d'un texte difficile s'il en est, que la marquise a brillamment traduit et commenté, et celui qui fut son compagnon de vie et de travail : Newton et Voltaire.

Newton naît en 1643 et meurt en 1727. En 1687, il publie les *Principia mathematica philosophiae naturalis* qui sont traduits en français par la marquise Du Châtelet. La marquise y a travaillé jusqu'à sa mort en 1749, survenue de manière précoce et dramatique, alors qu'elle n'avait que 42 ans. Elle a non seulement traduit le texte de Newton du latin en français mais elle a rédigé un commentaire fort utile du traité. L'ouvrage, relu par Clairaut, a été publié de manière posthume en 1756-1759, il a été réédité en fac-similé à Paris, chez Blanchard, en 1966 ; puis chez Jacques Gabay, en 1990. Une édition critique de la traduction a paru par les soins de Michel Toulmonde en 2015¹.

Voltaire, né une centaine d'années après Descartes (il naît en 1694 et meurt en 1778), a connu sa période newtonienne à Cirey alors qu'il vivait avec la marquise Du Châtelet, femme

1. Isaac Newton, trad. Émilie Du Châtelet, *Principes mathématiques de la philosophie naturelle. La traduction française des Philosophiae naturalis principia mathematica*, édition critique du manuscrit par Michel Toulmonde, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2015, 2 vol. (Archives Émilie Du Châtelet, 1-2).

d'une culture scientifique hors du commun et grande mathématicienne. Et c'est sans doute stimulé par la marquise que Voltaire rédige une présentation systématique de l'œuvre de Newton : les *Éléments de la philosophie de Newton*². Cet ouvrage rompt avec les ouvrages de vulgarisation qui mettent en scène une marquise imaginaire qui cherche à s'instruire auprès d'un homme de la science de son temps (comme par exemple les *Entretiens sur la pluralité des mondes* de Fontenelle parus en 1686 ou *Le Newtonianisme pour les dames* d'Algarotti paru en 1737 en italien et traduit en français en 1738). Car si marquise il y eut à instruire à Cirey, celle-ci s'appelait Voltaire et non Émilie. À Cirey, en effet, la situation est inversée : c'est la marquise qui rend savant le philosophe, ce dont Voltaire est à la fois parfaitement conscient et fort reconnaissant à Émilie.

Quand la marquise rédige l'Avant-propos des *Institutions de physique* qu'elle adresse à son fils de 13 ans, elle n'hésite pas à présenter son ouvrage comme un traité de physique plus complet que celui de Voltaire : « Vous pouvez tirer beaucoup d'instructions sur cette matière [l'attraction], des *Éléments de la philosophie de Newton*, qui ont paru l'année passée ; et je supprimerais ce que j'ai à vous dire sur cela, si leur illustre auteur avait embrassé un plus grand terrain ; mais il s'est renfermé dans des bornes si étroites, que je n'ai pas cru qu'il pût me dispenser de vous en parler³ ». Il est vrai qu'en 1738 les deux éditions qui sont parues des *Éléments* de Voltaire ne comportent pas de partie sur la métaphysique de la science ni sur ce qu'on appellerait aujourd'hui la philosophie de la science (rôle des hypothèses, par exemple), ce qui est l'objet des premiers chapitres des *Institutions de physique*. Du reste, Voltaire, sans doute contrarié par cette remarque de la marquise dans l'Avant-propos (rédigé en 1739, d'après la mention des éditions de 1738), publia en 1740 *La Métaphysique de Newton* qu'il inséra, au titre de première partie, dans la troisième édition de 1741 des *Éléments de la philosophie de Newton*, qui constitue l'édition de référence⁴.

Or la marquise et Voltaire ne sont pas d'accord sur la métaphysique de la science : Voltaire défend une métaphysique déiste, mais plutôt vague et générale, à la manière de Newton, sans entrer dans aucun détail alors que la marquise encadre la physique newtonienne par une lecture précise de la métaphysique leibnizienne et notamment par son principe de raison suffisante qu'elle présente comme le fondement de toutes les vérités contingentes ou expérimentales (le principe de contradiction étant le fondement de toutes les vérités nécessaires). Autrement dit, elle se donne pour défi de présenter une synthèse des deux auteurs antagonistes⁵.

Cependant, comme l'introduction de la métaphysique leibnizienne dans les *Institutions de physique* a déjà fait l'objet de plusieurs travaux, notamment la présentation que fait la marquise

2. Voltaire, *Éléments de la philosophie de Newton* (titre abrégé par la suite en *Éléments*), *Œuvres complètes de Voltaire*, t. 15, critical edition by R. L. Walters and W. H. Barber, Oxford, Voltaire Foundation, 1992.

3. Émilie Du Châtelet, *Institutions de physique*, Paris, Prault, 1740, p. 7.

4. Voir Véronique Le Ru, *Voltaire newtonien*, Paris, Vuibert-ADAPT, 2005 ; 2013, Avant-propos, p. 3, note 1 : « La première édition de 1738 à Amsterdam n'est pas achevée de la main de Voltaire et paraît sans son consentement, d'où une deuxième édition immédiate en 1738 prétendument faite à Londres mais réellement en France. Enfin, la troisième édition augmentée de 1741 est l'édition de référence, c'est celle reprise dans les *Œuvres complètes de Voltaire*, t. XV ».

5. Leibniz considère l'attraction comme un miracle perpétuel, et critique les conceptions newtoniennes de l'espace absolu et du temps absolu (voir la correspondance de Leibniz et de Clarke, porte-parole de Newton). Les newtoniens, de leur côté, accusent Leibniz d'avoir plagié Newton dans sa découverte du calcul infinitésimal, accusation non fondée mais soutenue par la Royal Society de Londres, à la grande vexation de Leibniz.

« La liberté est la santé de l'âme » : du pouvoir soi-mouvant au culte de la liberté chez Émilie Du Châtelet

ESZTER KOVÁCS

La liberté, cette notion complexe allant de la métaphysique à la politique, n'occupe pas, à première vue, une place centrale dans la pensée d'Émilie Du Châtelet. Un seul texte, relativement court et inachevé, est consacré à ce sujet. Mais la question semble la préoccuper et on peut facilement avoir l'impression que cette réflexion ait été interrompue par sa mort précoce. Sans nul doute, il est possible de débattre si Émilie Du Châtelet avait une conception originale de la liberté ou *non*. Mais le débat sur liberté et déterminisme, sur libre arbitre et prescience divine est fondamental aux siècles classiques, ainsi ses idées sont ancrées dans une tradition théologique et philosophique. On a plus d'une fois noté l'absence de nouveaux théorèmes dans les travaux scientifiques de Mme Du Châtelet. Cela n'empêche pas d'affirmer qu'elle excellait dans la démonstration. Cet aspect reconnu, il est possible de considérer ses réflexions sur la liberté comme une démonstration synthétique ou synthétisante de la meilleure conception possible, ce qui, pour elle, n'est pas la négation de la liberté humaine mais l'affirmation de sa possibilité.

Avant d'en venir aux analyses, je juge à propos de faire quelques précisions. En premier lieu, j'examinerai le fragment intitulé *De la liberté*, conservé parmi les manuscrits de Voltaire à Saint-Pétersbourg, dont la composition est liée au *Traité de métaphysique* (1734, révisé en 1737), comme un écrit d'Émilie Du Châtelet, en dépit de controverses autour de l'attribution exacte de ce texte. En deuxième lieu, la citation dans mon titre « La liberté est la santé de l'âme » ou « La liberté dans l'homme est la santé de l'âme » est connue comme étant de Voltaire. Or, elle se retrouve, biffée mais lisible, dans un des carnets manuscrits d'Émilie Du Châtelet. Le fait qu'elle y est prouvé-t-il pour autant que l'idée vienne d'elle et non pas de Voltaire ? On ne peut pas l'affirmer avec certitude mais cette question mérite d'être examinée plus en détail.

Émilie Du Châtelet s'intéresse principalement à la liberté philosophique et non pas à la liberté politique. Elle a vécu en quête de son indépendance, il est donc d'autant plus intéressant de savoir comment elle a interprété les différentes conceptions du libre arbitre, sans en avoir entièrement élaborée une nouvelle. L'enjeu est clair avant qu'elle ne se lance dans ce travail : il s'agit pour elle de démontrer que la liberté est et doit être possible. On peut se poser la question si elle a entrepris cet « exercice philosophique » uniquement à la demande de Voltaire pour son *Traité de métaphysique* et s'il s'agit seulement d'un « exercice ». Mais le

questionnement réitéré sur ce sujet – mêmes dans les notes manuscrites de la marquise – suggère qu'elle y ait pris un intérêt profond et durable.

En dépit d'indéniables influences, il faut aussi éviter certaines catégorisations. Il serait réducteur de dire que la théorie de la liberté d'Émilie Du Châtelet est entièrement leibnizienne ou anti-scholastique : je tenterai de la considérer en tant que synthèse autonome. Elle cherche à démontrer la nécessité de la liberté (je reviendrai à ce paradoxe) mais n'examine pas encore les conséquences morales de l'usage que l'homme peut en faire. Dans les *Réflexions sur le bonheur* (1746-1747), elle regarde seulement quel tort un mauvais choix ou des mauvais choix peuvent faire au bonheur de l'individu. Il ne s'agit en aucun moment du mal que nos choix peuvent faire aux autres, bien que, dans les *Institutions de physique*, l'auteure aborde le mal qui existe dans le monde.

De la liberté

Dans l'essai intitulé *De la liberté*, Émilie Du Châtelet tente de réfuter les arguments des « adversaires », sans les nommer. Ce fragment est à la fois une réflexion à part entière et une analyse intégrée au travail de Voltaire¹. La conception est claire et on la retrouvera dans l'*Épître sur la liberté* de Voltaire (1738) : la liberté est un don inaliénable que l'être humain a reçu. De manière révélatrice, Voltaire fait mention dans cette *Épître* des sujets qui – selon les témoignages des manuscrits – préoccupent Émilie Du Châtelet à la même époque : « Ce que c'est que l'Esprit, l'Espace, la Matière / l'Éternité, le Temps, le Ressort, la Lumière². » Nombre de notes de Mme Du Châtelet, datées approximativement de 1736-1738, concernent l'espace, le temps, la finitude et l'infinitude, la matière, la lumière. L'influence mutuelle entre eux est donc indéniable à cette époque³.

Si Émilie Du Châtelet partageait tout simplement l'opinion de Voltaire sur la liberté, en quoi sa démarche serait-elle intéressante ? En effet, elle s'occupe de ce sujet comme d'un véritable problème à résoudre : elle cherche à trouver les contradictions chez ceux qui nient la liberté humaine et souhaite ainsi confirmer son existence. Elle cherche des axiomes et des corollaires et tente de réconcilier des avis en apparence opposés. Le paradoxe est d'ailleurs bien là dès le début : la liberté étant un sujet fondamental de la morale, il faut en prouver l'existence car le contraire reviendrait à nier la morale. La liberté divine, une fois l'existence de Dieu prouvée, est un axiome. La liberté de l'homme sera définie comme une conséquence de la liberté divine, une combinaison du pouvoir soi-mouvant et de la faculté de l'esprit de faire des choix. Cette conception puise en fait dans des systèmes connus.

Émilie Du Châtelet recourt à une méthode qu'elle maîtrise admirablement bien : elle cherche à prouver quelque chose en démontrant que le contraire implique contradiction, ce qui est propre à elle et non pas à Voltaire, même si elle est d'accord avec lui à cette date sur les principaux points. Il faut aussi noter que dans *De la liberté*, on ne trouve pas de critique de telle

1. Ira O. Wade, *Studies on Voltaire. With some unpublished papers of Mme Du Châtelet* (Princeton, 1947), New York, Russel & Russel, 1967, p. 92-108.

2. Voltaire, *Épître seconde. De la liberté, dans Épîtres sur le bonheur, la liberté, et l'envie, par M^r de Voltaire*, Amsterdam, Étienne Ledet, 1738, p. 20. Je modernise l'orthographe des citations, y compris celles provenant des manuscrits autographes. Je garde pourtant les notes manuscrites qui ne forment pas une phrase autonome sous cette forme.

3. Carnet autographé d'Émilie Du Châtelet, collection particulière, 72325, photos n° 23, 27, 34, 43.

Lost in translation? New insights into Émilie Du Châtelet's *La Fable des abeilles*

ELENA MUCENI

Despite several significant contributions to the fields of ethics and political economy, Mandeville's work remains renowned in the history of philosophy mainly because of his scandalous reputation. In *The Fable of the bees* (1714), in particular, not only theories such as the usefulness of luxury and the necessity of vice for a prosperous society, but also arguments *ad absurdum* and ostentatious examples deeply shocked the British *intelligentsia*.

The impact of this work was increased by the publication, in the second edition (1723), of an *Essay on charity and charity-schools* in which Mandeville criticised this institution supported by the Society for Promoting Christian Knowledge. The following year, the publication of *A modest defence of public stews* (1724), a work arguing for the establishment of whorehouses in England, further tarnished his reputation. Called by some of his numerous detractors Mandeville, the author became a target of criticism: during the 1720s many pamphlets and refutations appeared, which indirectly contributed to the notoriety of *The Fable of the bees*.

Mandeville in French. The missing piece in the picture

The debate over Mandeville's work reached the French-speaking world in the 1720s. Over that period several learned Dutch journals (written in French) devoted attention to Mandeville or to his opponents, and two of his works were translated into French: *A modest defence of public stews*¹ and *Free thoughts on religion, the church, and national happiness*². We do not know who translated the first of these two essays, published in the Netherlands in 1727, under a false imprint (London, Moore), under the title *Vénus la populaire ou apologie des maisons de joie*. The second, *Pensées libres sur la religion, l'Église et le bonheur de la nation*, was translated by the famous journalist Justus van Effen and published in The Hague in 1722, only two years after the first English edition³.

It was not until 1740 (seven years after the author's death) that a French translation of *The Fable of the bees* appeared. Based on the sixth and last English edition (London, Tonson, 1732),

1. [Bernard Mandeville], *A modest defence of public stews; or, An essay upon whoring*, London, A. Moore, 1724.

2. B. M. [Bernard Mandeville], *Free thoughts on religion, the church, and national happiness*, London, Jauncy and Roberts, 1720.

3. It was reprinted in 1723 and 1738.

La Fable des abeilles, ou les fripons devenus honnêtes gens included the two parts of *The Fable* in four volumes in-12°. The book was published under the false imprint “Londres, aux dépens de la Compagnie” and was reissued ten years later, also under a false imprint (“Londres, Jean Nourse”)⁴; in fact, the translation was made in the Netherlands by Jean Bertrand, a reformed intellectual from Orbe (Switzerland), and published in The Hague by the printer Jean-Martin Husson⁵.

However, a major piece is missing from this picture of the French translations of Mandeville’s works: Émilie Du Châtelet’s translation of *The Fable of the bees*. This partial translation was never published, but it has been preserved as a manuscript among Voltaire’s papers in the National Library of Russia. Several studies have already been devoted to this text, starting with the pioneering work of Ira O. Wade, who also edited a version of the manuscript⁶. Nevertheless, this “episode” in Émilie Du Châtelet’s intellectual development remains rather mysterious and several aspects of it are as yet undetermined. The present study, in seeking to define the details of the “creation process” of this translation, attempts to clarify some aspects of Émilie Du Châtelet’s early intellectual activity.

Circumstances of the translation: arguments for redating the manuscript

The draft of the translation of *The Fable of the bees* is the second oldest of Émilie Du Châtelet’s translations that scholars can read⁷. The entire manuscript of her translation consists of four versions of an original preface (one autograph and three copies with autograph corrections) and two copies of the text of the translation (one with autograph corrections)⁸. The translation itself concerns only the first sections of part one of the *Fable*; in particular, it includes the author’s preface to the first edition of his work, the *Inquiry into the origin of moral virtue* (which became the first chapter of Émilie Du Châtelet’s translation) and the *Remarks* from A to L. However, Émilie Du Châtelet did not translate the poem *The Grumbling hive* to which Mandeville’s *Remarks* refer. Besides the translation, the manuscript also contains “original” sections by Émilie Du Châtelet: first, her *Préface du traducteur*, then a short *Avertissement du traducteur*, and finally some comments that she inserted into the text of the translation, highlighted by quotation marks⁹.

4. On the use of these false imprints see Elena Muceni, “John/Jean Nourse. Un masque anglais au service de la littérature clandestine francophone”, *La Lettre clandestine* 24, 2016, p. 203-219.

5. See Elena Muceni, “Le poison et l’antidote: Mandeville et la connexion suisse”, *Rivista di storia della filosofia* 71, 2016, p. 453-473.

6. See I. O. Wade, *Studies on Voltaire with some unpublished papers of Mme Du Châtelet*, Princeton, Princeton University Press, 1947.

7. Among her other translations/adaptations one can mention her translation of *Six Discourses on the miracles of Our Saviour* by Thomas Woolston (see Thomas Woolston, *Six discours sur les miracles de notre sauveur, deux traductions manuscrites du XVII^e siècle dont une de Mme Du Châtelet*, éd. William Trapnell, Paris, Champion, 2001) and her successful French version of Newton’s *Philosophiae naturalis principia mathematica*, that was published ten years after her death in 1759. One can also suppose that she undertook, during the 1740s or earlier, the as yet unfound translation of Virgil’s *Aeneid* that Voltaire mentioned in his *Éloge historique de madame du Chastellet* (published originally in the *Bibliothèque impériale*, January-February 1752, p. 136-146, here p. 144).

8. We are grateful to Natalia Speranskaya for these informations.

9. Concerning the editorial history of this translation, a transcription of the manuscript (one of the prefaces and one of the copies of the translation) was edited by Ira O. Wade (see *Studies on Voltaire with some unpublished papers of Mme Du Châtelet*, p. 131-187). The text of the preface transcribed by Wade has been recently translated and edited in English

Émilie Du Châtelet et Euler. Leurs relations scientifiques et leurs différences d'attitude à l'égard de la théorie newtonienne de la lumière

F R I T Z N A G E L

Les relations scientifiques qui unissent Émilie Du Châtelet et Leonhard Euler peuvent sembler à première vue assez superficielles. Les mentions faites de l'un(e) par l'autre sont peu nombreuses. Et leur correspondance, avec seulement deux lettres connues, renferme peu de références à leur travail ou à leurs publications. Il existe, il est vrai, une troisième lettre d'Émilie Du Châtelet parfois considérée comme adressée à Euler, et une copie de cette lettre se trouve en effet dans les papiers d'Euler à Saint-Pétersbourg, mais cette lettre est en réalité adressée à James Jurin¹.

Pour avoir une vue d'ensemble de leurs relations, je me penche sur leur correspondance et sur celle de leurs amis communs. Il en ressort que le lien qui unit les deux savants est la théorie épistémologique du rôle des hypothèses dans les sciences². Et pour ce qui concerne l'opposition entre Émilie Du Châtelet et Euler, je soulignerai pour terminer quelques différences relatives aux théories contemporaines de la lumière³.

1. Euler et Émilie Du Châtelet dans leur correspondance

Leonhard Euler est mentionné pour la première fois par Émilie Du Châtelet dans la correspondance conservée à l'occasion de leur participation au concours pour le prix de l'Académie royale des sciences en 1738 sur la question de la nature du feu. On sait que dans ce concours trois pièces furent couronnées à égalité : la *Dissertatio de igne* d'Euler, et les deux études sur le feu du père Louis-Antoine Lozeran Du Fech et de Jean-Antoine de Créqui, comte de Canaples⁴. En publiant les pièces couronnées, l'Académie avait accepté de joindre deux autres

1. James Jurin (1684-1750) était un médecin et savant anglais, secrétaire de la Royal Society (1721-1727) et défenseur ardent de Newton. Voir *La Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, sous la direction d'Ulla Kölving et Andrew Brown, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2018, t. II, p. 163-168. Les numéros des lettres de cette édition sont cités ci-dessous précédés du sigle E, ici E439.

2. Voir Andrea Reichenberger, *Émilie Du Châtelet's Institutions physiques. Über die Rolle von Prinzipien und Hypothesen in der Physik*, Wiesbaden, Springer VS, 2016.

3. Voir par exemple Casper Hakfoort, *Optics in the age of Euler. Conceptions of the nature of light, 1700-1795*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

4. Leonhard Euler, *Dissertatio de igne in qua ejus natura et proprietates explicantur*; Louis-Antoine de Lozeran Du Fech, *Discours sur la propagation du feu*; Jean-Antoine de Créqui, comte de Canaples, *Explication de la nature du feu et de*

essais qui avaient concouru, la *Dissertation sur la nature du feu et sur sa propagation* d'Émilie Du Châtelet⁵ et l'*Essai sur la nature du feu et sa propagation* de Voltaire⁶. Cette décision de l'Académie fut naturellement une déception pour Émilie Du Châtelet qui écrivit à Maupertuis le 22 mai 1738, en déguisant un peu sa propre déconvenue derrière son souci pour Voltaire :

Nous avons été au désespoir en voyant le jugement de l'Académie ; il est dur que le prix ait été partagé et que M. de V. n'ait pas eu part au gâteau. Sûrement ce M. Fuller [sic], qui est nommé est un leibnizien et par conséquent un cartésien ; il est fâcheux que l'esprit de parti ait encore tant de crédit en France⁷.

Il est certain qu'à cette époque Émilie Du Châtelet connaissait Euler comme scientifique, mais elle semble avoir mal lu ou mal entendu son nom puisqu'elle le dénomme « Fuller ». Et elle regarde Euler comme un « leibnizien », concluant qu'il doit être un « cartésien » et que c'est pour cette raison que sa contribution a été choisie par les juges de l'Académie. Cette qualification d'Euler à cette date par Émilie Du Châtelet est, à mon avis, basée sur sa connaissance des membres du cercle bâlois des Bernoulli, dont Jean I Bernoulli était toujours un partisan fervent de Leibniz et en même temps une sorte de « crypto-cartésien ». Euler, en tant que disciple de Jean I Bernoulli, était certainement ancré dans cette tradition cartésienne. En même temps, il était leibnizien, mais seulement en ce qui concerne la mathématique. En tant que physicien, Euler était hostile à la dynamique de Leibniz et à ses idées des monades.

Les discours couronnés de l'année 1738 furent publiés en 1739. Après avoir lu les articles de ses concurrents, Émilie Du Châtelet était curieuse de connaître l'opinion de leurs amis sur ces contributions. Au commencement de 1739, elle avait fait la connaissance personnelle de Jean II Bernoulli qui, en compagnie de Maupertuis, lui avait rendu visite à Cirey où il était resté deux semaines⁸. À cette occasion, la marquise lui présenta son *Essai sur l'optique* et, avant son départ, elle lui confia une copie de son manuscrit pour connaître son opinion⁹. Peu après le retour de Jean II Bernoulli à Bâle, elle lui rappelle sa promesse. Et en même temps elle lui demande ce qu'il pense des discours du prix de 1738 :

Avez-vous lu les mémoires de nos vainqueurs ? Je vous avoue que je me trouve trop bien traitée, mais M. Euler doit être bien étonné d'avoir partagé le prix avec ces deux acolytes. Je vous assure que ce que vous me ferez l'honneur de m'en mander sur cela ne me passera pas¹⁰.

sa propagation, dans *Pièces qui ont remporté le prix de l'Académie royale des sciences en 1738, selon la fondation faite par feu M. Rouillé de Meslay, ancien conseiller au Parlement*, Paris, De l'imprimerie royale, 1739, respectivement p. 1-19, 21-54 et 55-80. Les trois dissertations couronnées en 1739 sont rééditées dans le volume *De la propagation du feu. Cinq mémoires couronnés par l'Académie royale des sciences*. Paris 1738, Prez-sur-Marne, Édition ASPM, 1994.

5. *Dissertation sur la nature et la propagation du feu*, dans *Pièces qui ont remporté le prix de l'Académie royale des sciences en 1738*, p. 85-168.

6. *Essai sur la nature du feu, et sur sa propagation*, dans *Pièces qui ont remporté le prix de l'Académie royale des sciences en 1738*, p. 169-237. Ces deux textes sont précédés, p. 81-84, d'une page de titre : *Pièces qui ont été présentées à l'Académie royale des sciences, pour concourir au prix de l'année 1738*, et d'un Avertissement.

7. À Maupertuis, 22 mai [1738], E145.

8. Fritz Nagel, « "Sancti Bernoulli orate pro nobis". Émilie Du Châtelet's rediscovered *Essai sur l'optique* and her relation to the mathematicians from Basel », dans *Émilie Du Châtelet between Leibniz and Newton*, éd. Ruth Hagengruber, Dordrecht, Springer, 2012, p. 99-102.

9. Émilie Du Châtelet, *Essai sur l'optique*, manuscrit conservé dans la Bibliothèque publique et universitaire de Bâle, UB Basel, Handschriften L Ia 755, f. 230-265.

10. À Johann II Bernoulli, 28 avril 1739, E250.

Rehabilitating hypotheses in the French Enlightenment: Émilie Du Châtelet and Condillac

GIANNI PAGANINI

Du Châtelet and the rediscovery of hypotheses

In recent years, the contribution of Émilie Du Châtelet to the epistemology of the Enlightenment has been fully recognised; scholars eventually realised that her methodology of hypotheses, to which she devoted an entire chapter (IV) of her *Institutions de physique*¹, paved the way to an original synthesis of Newtonianism and Leibnizianism, across the great rift that divided these rival theories. Fifty years ago, things were very different, when Alexandre Koyré in his *Newtonian studies* and Larry Laudan in *Science and hypothesis* had no qualms about overlooking her methodology. In his *Newtonian studies* (1964) Alexandre Koyré dealt extensively with the controversial topic of hypotheses both in Newton's epistemology, referring to the famous *Scholium* to the third book of the *Principia*, the "regulae philosophandi", and his practice of science. Apparently, Newton insisted on having specific phenomena decide each element of theory, with the goal of limiting the provisional aspect of theory as much as possible to the step of inductive generalisation, as the fourth rule of philosophising reads. There are many different meanings of the word "hypothesis" in Newton². According to the definition that most suits his famous *caveat*, a hypothesis is a proposition that is not phenomenon, nor deduced from any phenomena; it is rather a proposition assumed or supposed without any experimental proof. Against this *prima facie* reading, Koyré stressed the "plurivocity" of the word "hypothesis" and, accordingly, shed light on the different sides of Newton's stance in this regard. In fact, his book reopened the debate on Newton's alleged anti-hypotheticism and demonstrated that a strictly inductivistic interpretation of Newton's method was too straightforward³.

1. Émilie Du Châtelet, *Institutions de physique*, Paris, Prault fils, 1740; second edition: *Institutions physiques*, Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie, 1742. Unless otherwise indicated, we quote from the first edition. Cf. also the English translation in Émilie Du Châtelet, *Selected philosophical and scientific writings*, edited and with an introduction by Judith P. Zinsser. Translated by Isabelle Bour and Judith P. Zinsser, Chicago, Chicago University Press, 2009.

2. I. B. Cohen distinguished at least nine different meanings: I. B. Cohen, *Franklin and Newton. An inquiry into speculative newtonian experimental science and Franklin's work in electricity as an example thereof*, Harvard (Mass.), American Philosophical Society and Harvard University Press, p. 138-140, 575-584.

3. Alexandre Koyré, *Newtonian studies*, London, Chapman & Hall, 1965, p. 25-52. See especially the fourth rule of philosophising in Newton's *Principia*: "In experimental philosophy, propositions gathered from phenomena by induction should be considered either exactly or very nearly true notwithstanding any contrary hypotheses, until yet other phenomena make such propositions either more exact or liable to exceptions" (Isaac Newton, *The Principia: mathematical principles of natural philosophy*, a new translation by I. Bernard Cohen and Anne Whitman assisted by Julia Budenz,

Émilie Du Châtelet was quite present in Koyré's book, yet uniquely for her translation and commentary on Newton's *Principia*. The *Institutions* on the contrary were absent, which is truly surprising considering that the topic of hypotheses is one of its major concerns. Furthermore, Koyré blamed Du Châtelet claiming that she had misunderstood Newton's famous caveat, *hypotheses non fingo*, having translated it as “*je n'imagine pas d'hypothèse*”, instead of “*je ne feins pas d'hypothèse*”, in that following the influential English translation of Motte who used the verb “to frame” to render *fingere*. In so doing, Du Châtelet would have extended the “ban” on hypotheses in general, and not only on the “feigned” ones, as it was Newton's original intention according to Koyré⁴. Thus, according to the latter's interpretation, Du Châtelet would have turned into absolute prohibition what in Newton was a more qualified caution, addressing only some particular species of hypotheses as they were detailed in the *Scholium*: metaphysical, physical, mechanical hypotheses, and occult qualities, meaning especially the materialistic hypotheses and the Cartesian ones, suspected by Newton of being crypto-materialist. Quite surprisingly, there was no mention in Koyré's book of chapter IV of the *Institutions de physique* and therefore no appreciation of Du Châtelet specific methodology on hypotheses, which was far from being a mere rejection of them. One could say that her epistemology of hypotheses was more influenced by Newton's actual practice, as it was represented in the

preceded by a guide to Newton's *Principia* by I. Bernard Cohen, Berkeley, University of California Press, 1999, p. 796; Isaac Newton, *Philosophiae naturalis principia mathematica*. The third edition (1726) with variant readings. Assembled and edited by Alexandre Koyré and I. Bernhard Cohen with the assistance of Anne Whitman, 2 vols. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1972, vol. II, p. 555) and the no less famous *Scholium: Philosophiae naturalis principia*, vol. II, p. 764: “Hitherto we have explain'd the phænomena of the heavens and of our sea, by the power of Gravity, but have not yet assign'd the cause of this power. [...] But hitherto I have not been able to discover the cause of those properties of gravity from phænomena, and I frame no hypotheses. For whatever is not deduc'd from the phænomena, is to be called an hypothesis; and hypotheses, whether metaphysical or physical, whether of occult qualities or mechanical, have no place in experimental philosophy. In this philosophy particular propositions are inferr'd from the phænomena, and afterwards render'd general by induction. Thus it was that the impenetrability, the mobility, and the impulsive force of bodies, and the laws of motion and of gravitation, were discovered. And to us it is enough, that gravity does really exist, and act according to the laws which we have explained, and abundantly serves to account for all the motions of the celestial bodies, and of our sea” (translation from the first full English translation of the third edition of Newton's *Principia* (1726); it is also the first full English translation of the version of the *General Scholium* published in the third edition of Newton's *Principia*). The literature on Newton's methodology is huge; see at least: I. Bernhard Cohen, *The Newtonian revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980, p. 28-29, 88-100, 278-279; G. Smith, “The methodology of the *Principia*”, in I. B. Cohen and G. E. Smith (eds.), *The Cambridge companion to Newton*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 138-173; Steffen Ducheyne, *The Main business of natural philosophy. Isaac Newton's natural-philosophical methodology*, Dordrecht, Springer, 2012.

4. Koyré, *Newtonian studies*, p. 35-36: “The reader will have noticed that I have translated *Hypotheses non fingo* by ‘I do not feign hypotheses’, and not ‘I do not frame hypotheses’, as is usually done. My reason for doing so is quite simple: ‘feign’ and ‘frame’ do not have the same meaning. ‘Feign’ – *feindre* – implies falsehood, and ‘frame’ does not, or at least does not necessarily. To ‘feign’ a hypothesis is thus by no means the same thing as to ‘frame’ one. Now, as a matter of fact, *fingo* means ‘feign’ and not ‘frame’, and Newton, who knew his Latin as well as his English, nowhere used the word ‘frame’, which is employed by Motte in his translation of the *Principia*. When Newton said *non fingo* he meant ‘I do not feign’, but so great a hold was gained by the false interpretation of Andrew Motte that Mme du Chatelet followed it, writing ‘*Je n'imagine pas d'hypothèses*’ rather than ‘*Je ne feins pas d'hypothèses*’. Did Andrew Motte and Mme du Chatelet merely err? Perhaps. As the Italian proverb has it, *traduttore-traditore* (translators are traitors). For my part, I hold that they did something far worse. They did not limit themselves to translating; they made an ‘interpretation’ and in doing so they gave to Newton's assertion a sense which was not exactly Newton's sense”. For Du Châtelet's translation of the *Scholium generale* see Isaac Newton, *Principes de la philosophie naturelle*, translation and commentary by E. Du Châtelet, Paris, Desaint & Saillant, 1759, vol. II, p. 174 ff.

Hypotheses fingo.

Certitude et imagination dans les Institutions de physique d'Émilie Du Châtelet

ANNE-LISE REY

L'inventivité d'Émilie Du Châtelet¹ se déploie dans les domaines de l'épistémologie et de la philosophie, en articulant et en dépassant les oppositions entre Descartes et Newton ou Leibniz et Newton. On considère souvent que la « conversion française au newtonianisme » coïncide avec l'avènement des Lumières². Mais c'est une autre interprétation des Lumières que je souhaite proposer : celle qui voit dans ces conciliations multiples parfois paradoxales entre différentes filiations moins le moyen d'identifier la singularité de telle ou telle pensée que le moyen de mettre en évidence des articulations fécondes du recours aux principes métaphysiques et à la philosophie expérimentale³. C'est là une des positions de l'épistémologie des Lumières.

La philosophie expérimentale ne doit pas s'entendre ici comme un synonyme de philosophie newtonienne⁴, pas plus que l'appropriation de Newton ne signifie nécessairement l'adhésion à une « métaphysique faible⁵ ». Comment interpréter les rapports à Newton au XVIII^e siècle : s'agit-il vraiment d'une newtonisation de l'épistémologie du XVIII^e siècle ou ne peut-on aussi voir des formes variées de provincialisation de Newton dans une épistémologie plus large ?

Fondamentalement, il s'agit de poser la question de l'opportunité du recours au label de « newtonien » pour caractériser l'épistémologie des Lumières française et aussi de proposer une autre manière de faire l'histoire des idées scientifiques. Je suis maintenant convaincue

1. Je remercie Katherine Brading et Colin Chamberlain pour leurs précieux commentaires d'une première version de ce texte.

2. Voir par exemple Mordechai Feingold, *The Newtonian moment, Isaac Newton and the making of modern culture*, New York Public Library; Oxford University Press, 2004.

3. Voir mon projet : Marie Curie EPISTOP : Epistemic optimism in Enlightenment natural philosophy : metaphysics and experimental philosophy, VUB (Bruxelles) 2017-2018.

4. Voir Siegfried Bodenmann et Anne-Lise Rey, *What does it mean to be an empiricist? Empiricisms in eighteenth-century sciences*, Boston studies in philosophy and history of science 33, Springer, 2018, en particulier part II : « Newtonianism and non-Newtonianism empiricisms », p. 47-119.

5. Voir Kirsten Walsh, « Newton's scaffolding : the instrumental role of his optical hypotheses », dans *Experiment, speculation and religion in early modern philosophy*, edited by Alberto Vanzo and Peter R. Anstey, New York, London, Routledge, 2019, p. 125-157. À la dernière page de l'article, Kirsten Walsh formule la question en ces termes : « Newton's metaphysical claims – his hypotheses – are functional, they are importantly “thin” ».

qu'il vaut mieux remplacer ce label par l'identification des différents moyens d'articuler la philosophie expérimentale et la métaphysique. L'un des défis de cet angle d'analyse est de décliner les différents usages et les différentes significations de la métaphysique dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Ainsi, la thèse selon laquelle la nouvelle physique continue à avoir besoin de la métaphysique est la preuve de la persistance du modèle épistémologique selon lequel les principes métaphysiques sont utilisés pour fonder la physique, en l'occurrence, la physique moderne.

Émilie Du Châtelet l'affirme à plusieurs reprises : « étant convaincu que la physique ne peut se passer de la métaphysique sur laquelle elle est fondée, j'ai voulu lui donner une idée de la métaphysique de M. de Leibniz que j'avoue être le seul à me satisfaire, malgré le fait que j'ai encore beaucoup de doutes⁶ ».

Que signifie ici « métaphysique » ? Pouvons-nous « seulement » imaginer une fonction fondationnelle dévolue à la métaphysique ? Mon hypothèse est qu'il y a, à cette époque, une reconfiguration du sens du concept de « métaphysique » dont on peut trouver une version dans les écrits d'Émilie Du Châtelet.

En effet, Du Châtelet ne considère pas la philosophie expérimentale comme une alternative viable à la métaphysique ; elle trace plutôt les contours d'une conciliation entre métaphysique et philosophie expérimentale. Elle utilise les principes de la métaphysique (principe de raison suffisante, principe de non-contradiction) comme critères pour évaluer les thèses de Newton en particulier mais aussi de 's Gravesande.

Du Châtelet affirme ainsi que nous n'avons pas les moyens épistémiques de nous passer d'hypothèses. On le sait, la reconfiguration du newtonianisme, ou mieux sa réduction en orthodoxie rigide pour ne pas dire caricaturale, utilise et abuse de la devise « *hypotheses non fingo* ». Et cette devise sera un opérateur de clivage des philosophies de la nature du XVIII^e siècle.

Mais, à côté de la doctrine newtonienne officielle qui considère les autres voies interprétatives comme de l'ignorance ou un malentendu, il est également possible d'interpréter d'autres voies, distinctes de l'orthodoxie, comme un écart positif. C'est ce que montre son inventivité épistémique qui est à la fois construction d'un champ épistémique spécifique et d'un questionnement.

Les *Institutions de physique* affrontent en effet le problème suivant : le recours aux hypothèses est-il la condition d'obtention des connaissances certaines en physique ou est-ce au contraire ce qui nous reconduit à une forme d'incertitude constituant notre imperfection épistémique ?

Du Châtelet le traite en considérant que l'imagination des hypothèses est la réponse à notre impuissance et à notre impatience épistémiques. Il s'agit là de notre voie d'accès à la certitude.

6. Lettre 286, Émilie à Frédéric de Prusse, 25 avril 1740, *La Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, éd. Ulla Kölving et Andrew Brown, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2018, t. I, p. 576-577.

Des manuscrits scientifiques nouveaux d'Émilie Du Châtelet : lumière et astronomie

MICHEL TOULMONDE

En 2010 des manuscrits d'Émilie Du Châtelet furent retrouvés¹ à Rosnay-L'Hôpital² dans le grenier de La Garenne, nom de la résidence des Damas, héritiers du fils d'Émilie, Louis-Marie-Florent Du Châtelet-Lomont, duc Du Châtelet (1727-1793). Leur mise en vente eut lieu le 29 octobre 2012 chez Christie's, à Paris. On s'intéressera ici uniquement aux manuscrits relatifs à l'optique et à l'astronomie, constituant les lots 14 et 16 de cette vente aux enchères, et achetés par la société Aristophil. J'ai eu la possibilité d'étudier et de transcrire entièrement ces manuscrits avant que les ennuis judiciaires de la société Aristophil l'obligent à fermer son Musée des lettres et manuscrits, à Paris³.

Le lot 14 regroupe deux textes écrits vers 1738 : l'*Abrégé de l'Optique de Mr Newton* et l'*Essai sur l'optique*. Le lot 16 contient le manuscrit de l'*Exposition abrégée du Système du monde* écrit vers 1748.

Newton et la lumière

Newton (1643-1727) travailla sept à huit ans sur la gravitation, et plus de 30 ans sur la lumière. Dès 1665, à 22 ans, il s'intéresse aux phénomènes des couleurs de la lumière et réalise de nombreuses expériences. En 1672, dans une lettre à Henry Oldenburg, secrétaire de la Royal Society, « *New theory about light and colours* », il affirme que la lumière blanche du Soleil est composée de diverses couleurs, qu'on sépare et mélange à l'aide de prismes et de lentilles⁴.

Obtenue à partir d'observations expérimentales, cette idée nouvelle de Newton contredit celles d'Aristote (*Météorologiques*) qui affirmait que la lumière blanche est pure et homogène, et que les couleurs, une sensation à nos yeux, seraient dues à un affaiblissement de la lumière.

En 1637, Descartes (*Météores*, chap. 8) avait justifié les couleurs de la lumière solaire en considérant une « tendance au tournoiement » de globules en rotation dans cette lumière, qui se transmettraient de l'un à l'autre jusqu'à nos yeux.

Des expériences avec des prismes vont conduire Newton à définir ce qu'il nomme le

1. Andrew Brown, « "Minerve dictait et j'écrivais" : les archives Du Châtelet retrouvées », *Cahiers Voltaire* 11, 2012, p. 6-26.

2. Situé à 10 km de Brienne-le-Château (Aube).

3. Ces manuscrits sont repassés en vente en 2018 quand ils furent acquis, à une exception, par un collectionneur privé.

4. Newton, *Philosophical transactions*, 80, 3075-3087 (1672).

« degré de réfrangibilité ». En affirmant d'une part que la lumière blanche est constituée d'une émission de corpuscules très petits, formant les rayons de lumière différemment réfrangibles, et d'autre part qu'à chaque couleur correspond un degré de réfrangibilité, Newton peut mathématiser une théorie des couleurs. De ce fait, la loi géométrique de la réfraction, ou loi de Snell-Descartes, dépend aussi de la couleur du rayon réfracté lors du passage d'un milieu transparent dans un autre. Ainsi, de l'air à l'eau, ou de l'air au verre, le rapport $\sin(i) / \sin(r)$ dépend de la couleur du rayon lumineux : c'est ce qu'on appelle aujourd'hui la *dispersion* de la lumière par l'eau ou le verre. Arrivant sur un prisme, un faisceau de lumière blanche est ainsi séparé en diverses couleurs, donnant un *spectre* coloré sur l'écran. De plus, d'après Newton, la dispersion chromatique et la réfraction étant inséparables, il n'est pas possible de réaliser des lentilles achromatiques⁵, ce qui le conduira à fabriquer un télescope à deux miroirs dès 1669.

Selon lui, la couleur d'un corps opaque résulte de la réflexion de la lumière sur ce corps, une partie étant absorbée, une autre étant réfléchie vers nos yeux donnant ainsi la sensation de couleur de ce corps, selon les dimensions des corpuscules qui constituent cette lumière. Un corps blanc réfléchit de manière égale toutes les couleurs, au contraire d'un corps noir qui les absorbe toutes : le noir est ainsi dû à l'absence de lumière.

Cependant, Newton développe une théorie mécanique pour décrire la réflexion et la réfraction. C'est l'objet des Propositions 94 à 96 (section XIV) du livre I des *Principia*⁶. Selon lui, lors d'une réfraction, de l'air dans l'eau par exemple, les corpuscules de lumière sont déviés car une force attractive⁷ agit sur eux, perpendiculairement au dioptre⁸ séparant ces deux milieux. La vitesse tangentielle de ces corpuscules n'est pas modifiée, mais la composante normale de leur vitesse est augmentée d'après la deuxième loi de Newton : c'est pourquoi le rayon réfracté se rapproche de la normale au dioptre. Newton en conclut que les corpuscules de lumière se déplacent plus rapidement dans l'eau que dans l'air (Proposition 95).

Pourtant en 1690, dans son *Traité de la lumière*, Huygens (1629-1695) avait repris une idée énoncée par Hooke (1635-1703) en 1665 (*Micrographia*) et proposé une autre théorie sur la nature de la lumière, laquelle serait constituée d'*ondes*. Lors de la réfraction de l'air dans l'eau, le rayon réfracté se rapproche de la normale au dioptre parce que cette onde se propagerait moins vite dans l'eau que dans l'air. Le résultat prévu par Newton est donc contraire à celui proposé par Huygens, mais à cette époque, il n'est pas possible de mesurer la vitesse de la lumière dans l'eau, si bien que la proposition de Newton ne peut être vérifiée. C'est seulement un siècle et demi plus tard, en 1850, que Léon Foucault (1819-1868) pourra contredire Newton en déterminant expérimentalement cette vitesse.

Newton fait également une analogie entre la lumière et les sons dans le but de décrire les couleurs réfractées : constatant qu'il y a 7 notes dans la gamme musicale (occidentale), il distingue 7 couleurs principales dans la lumière blanche solaire : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge. Il suppose que les sensations de couleurs proviennent des différentes « grossiseurs » des corpuscules venant frapper la rétine.

5. Euler contredira cette affirmation dans son mémoire « Sur la perfection des verres objectifs des lunettes », lu en septembre 1748 et publié en 1749 dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin*, t. III, p. 274-296.

6. Newton, *Philosophia naturalis principia mathematica*, Londres, 1687, 1713, 1726.

7. Cette attraction n'est pas la gravitation.

8. Un dioptre est la surface géométrique qui sépare deux milieux transparents d'indices de réfraction différents, comme la surface plane de l'eau dans un verre, ou celle d'un bloc de verre.

La médisance, *La Bigarure*, et la mort de la marquise Du Châtelet

JOHN R. IVERSON

« *Mon Dieu, que je suis curieux de sçavoir tout ce qu'on dira
et tout ce qu'on fera sur cette mort*¹. »

Dès 1733, dans son *Épître sur la calomnie*, Voltaire a prédit que sa compagne, Émilie Du Châtelet, serait attaquée par ses contemporains :

Vous êtes belle ; ainsi donc la moitié
Du genre humain sera votre ennemie :
Vous possédez un sublime génie ;
On vous craindra : votre tendre amitié
Est confiante, et vous serez trahie.
Votre vertu, dans sa démarche unie,
Simple et sans fard, n'a point sacrifié
À nos dévots ; craignez la calomnie.
Attendez-vous, s'il vous plaît, dans la vie,
Aux traits malins que tout fat à la cour,
Par passe-temps, souffre et rend tour à tour.
La Médisance est la fille immortelle
De l'Amour-propre et de l'Oisiveté².

Étant belle, intelligente, peu respectueuse des conventions, dit le poète, la marquise a tout à craindre des mauvaises langues de la haute société. D'une perspective historique, l'on sait aujourd'hui que Voltaire avait raison. Sainte-Beuve, notamment, a bien vu à quel point les contemporains furent impitoyables dans leurs remarques. En évoquant la fameuse caricature par Mme Du Deffand, il observe : « Je ne crois pas qu'il existe en français de page plus sanglante, plus amèrement et plus cruellement satirique » ; et en citant une lettre de Mme de Staal-Delaunay, il s'exclame devant la mesquinerie de ses commentaires : « Quel vide intellectuel et moral suppose une telle médisance plus désœuvrée encore que méchante, quelle

1. François-Antoine Devaux s'adressant à Mme de Graffigny, cité en note, octobre 1749, Graffigny, t. X, p. 213.

2. Voltaire, *OCV*, t. 9, p. 293. Voltaire évoque la composition de cette épître dans une lettre à Cideville le 3 juillet 1733 : « Hier étant à la campagne n'ayant ny tragédie ny opera dans la tête, pendant que la bonne compagnie jouoit aux cartes, je commençay une épître en vers sur la calomnie dédiée à une femme très aimable et très calomniée » (D627).

sécheresse amère et stérile³ ! » Le fait que la marquise Du Châtelet a bien souffert – dernier mot de l'épître de Voltaire – de la médisance est ainsi généralement reconnu de nos jours. Cependant, les mécanismes par lequel ce discours a été produit et pérennisé n'ont pas été étudiés. Nous proposons donc de revenir ici sur la mort de cette femme brillante pour analyser un cas particulièrement remarquable de médisance, car les pages de *La Bigarure* – un périodique obscur mais caractéristique de son époque – fournissent une clé pour comprendre l'histoire tourmentée de la réputation d'Émilie Du Châtelet⁴.

En faisant ceci, nous serons obligés de reproduire des textes cruels qui avaient pour but de dénigrer la marquise au moment de son décès. Mais nous le faisons dans le but d'examiner les pratiques discursives qui au milieu du XVIII^e siècle ont donné forme à de nombreux portraits, anecdotes, épigrammes, etc., basés peut-être sur des éléments réels de sa vie mais caractérisés par une malignité délibérée. Il s'agit en fait d'une tendance culturelle et sociale dont la marquise a été victime et qui devrait nous mettre en garde contre la perpétuation de ce qu'on pourrait à juste titre appeler une tradition de la médisance⁵. En fin de compte, les propos vicieux de *La Bigarure* se révèlent symptomatiques d'un phénomène injuste qui risque encore de nos jours de déteindre sur notre vision de la marquise Du Châtelet.

La médisance au milieu du XVIII^e siècle

Avant d'en venir aux commentaires de *La Bigarure* en 1749, il sera utile d'examiner la place de la médisance en France au milieu du XVIII^e siècle. Défini par les dictionnaires de l'époque comme une « Détraction contre l'honneur du prochain ; discours au désavantage de quelqu'un, tenu sans nécessité », le mot est dérivé du verbe *médire*, « Dire du mal de quelqu'un sans nécessité, soit par imprudence, soit par malignité ». Les exemples fournis par le *Dictionnaire de l'Académie* (4^e éd., 1762), imposent un contexte social : « Grande médisance.

3. Charles-Augustin Sainte-Beuve, « Lundi 8 juillet 1850, madame Du Châtelet », *Causeries du lundi*, 2^e édition, Paris, 1852, t. II, p. 211-212 ; passage cité par Nanette Lecoat, « “Le génie de la sécheresse” : Mme Du Châtelet in the eyes of her Second Empire critics », dans *Émilie Du Châtelet : rewriting Enlightenment philosophy and science*, SVEC, 2006 : 01, p. 298.

4. Les passages de *La Bigarure* sont reproduits ici en appendice, à partir de la p. 404. Ils sont évoqués par Ulla Kölving, « Émilie Du Châtelet devant l'histoire », dans *Émilie Du Châtelet, éclairages et documents nouveaux*, éd. Ulla Kölving et Olivier Courcelle, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2008, p. 3-4. Sur le prolongement de l'image négative de la marquise jusqu'au XXI^e siècle, voir Judith P. Zinsser, « Nancy Mitford : lessons for historians from a best-selling author », dans *Generations of women historians within and beyond the academy*, ed. Hilda L. Smith and Melinda S. Zook, London, Palgrave Macmillan, 2018, p. 273-295 ; et « Betrayals : an eighteenth-century philosophie and her biographers », *French historical studies* 39 : 1, février 2016, p. 3-33.

5. On peut observer que la marquise elle-même aimait parfois communiquer à ses correspondants des nouvelles scandaleuses. Voir, par exemple, sa lettre au duc de Richelieu, vers le 28 mai 1738, dans laquelle elle relaye divers potins, *La Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, sous la direction d'Ulla Kölving et Andrew Brown, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2018 (désormais : E + numéro de la lettre), E43. (Je remercie Andrew Brown pour cette référence.) Mais ses commentaires n'ont rien de la méchanceté calculée qui émane des textes de *La Bigarure*. Il est intéressant, d'ailleurs, que Voltaire, dans son *Éloge historique de madame la marquise Du Châtelet*, touche explicitement sur l'absence d'intérêt de la part de la marquise pour la médisance : « Tout ce qui occupe la société était de son ressort, hors la médisance. Jamais on ne l'entendit relever un ridicule. Elle n'avait ni le temps ni la volonté de s'en apercevoir ; et quand on lui disait que quelques personnes ne lui avaient pas rendu justice, elle répondait qu'elle voulait l'ignorer. » (Voltaire, OCV, t. 32A, p. 390).

Deux notices lorraines sur Émilie Du Châtelet

ULLA KÖLVING

Si la genèse de l'*Histoire généalogique de la maison Du Châtelet* par dom Augustin Calmet est désormais bien connue, tout comme le rôle qui y a joué Émilie Du Châtelet¹, une notice la concernant, publiée par les soins du savant bénédictin, semble avoir moins attiré l'attention. En 1751 Calmet fit paraître la *Bibliothèque lorraine, ou histoire des hommes illustres, qui ont fleuri en Lorraine, dans les Trois Évêchés, dans l'archevêché de Trèves, dans le duché de Luxembourg, etc.*², conçue dans le but de mettre en avant les exploits de ses compatriotes dans le domaine des arts, des lettres et des sciences, en sortant de l'ombre un certain nombre d'artistes et d'auteurs oubliés ou méconnus. Elle comporte un *Supplément, avec additions et corrections à la Bibliographie lorraine*, qui présente un article dédié à la marquise Du Châtelet³. Les « Additions et corrections à la *Bibliothèque lorraine* » sont ainsi présentées : « Depuis l'impression de cet Ouvrage, il nous est survenu plusieurs Articles & Additions, que nous avons crû pouvoir insérer ici. » Dom Calmet n'est pas nécessairement lui-même auteur de cet article, car il s'entourait de nombreux collaborateurs plus ou moins anonymes, tels le bibliothécaire Valentin Jameray-Duval qui avait bien connu Émilie⁴. Quoi qu'il en soit, on observe que l'auteur du texte, qui exprime son admiration pour la marquise, a bien lu au moins une partie des *Institutions physiques* de 1742, dont il présente, par le moyen d'un choix de citations textuelles, l'Avant-propos, le chapitre I, « Des Principes de nos Connaissances », et le chapitre IV, « De l'Existence de Dieu », en laissant de côté le reste de l'ouvrage, sans doute jugé trop spécialisé pour le public visé.

Cette *Bibliothèque lorraine* suscita une réponse d'un autre Lorrain, François-Antoine Chevrier, personnage controversé à la réputation sulfureuse, ce qui explique peut-être que son nom n'y apparaissait pas. Dès 1753 parut un ouvrage en deux volumes au titre provocateur, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine, avec une réfutation de la Bibliothèque lorraine de dom Calmet, abbé de Senones. Par M. de Chevrier*. Cette édition très rare porte l'adresse : Paris, Mérigot, 1753, avec approbation et privilège du roi (31 décembre 1752). Elle

1. Voir ci-dessus, l'article d'Aurélie Gérard, p. 47-60.

2. Nancy, E. Leseure, 1751 ; [4] xxviii p., 1047 [i.e. 1024] col., [1] p. in-fol. L'approbation concerne «la nouvelle édition de l'*Histoire de Lorraine*, avec ses corrections et augmentations» et porte la date du 24 septembre 1745.

3. Il est difficile de savoir la date de composition de cette notice, mais il doit s'agir d'un ajout tardif, car elle figure dans la partie « Additions et corrections » (col. 122-162), dont le contenu n'est pas pris en compte dans la « Table des matières », contrairement aux notices du « Supplément » (118 col.), qui y sont intégrées. Signalons que le reprint des Éditions Slatkine (1971) ne comporte pas les « Additions et corrections ».

4. Pour le détail de cette entreprise, voir Aurélie Gérard, *Dom Augustin Calmet et l'abbaye de Senones. Un milieu littéraire*, Langres, Dominique Guéniot, 2012, p. 357-364.

fut vite retirée de la circulation et reparut au mois de mars l'année suivante, munie cette fois-ci d'une permission tacite et affublée d'une nouvelle page de titre, avec une fausse adresse : Bruxelles, 1754⁵. C'est l'édition généralement citée. Elle comporte, tome II, p. 106-111, une notice « Émilie de Breteuil, marquise du Châtelet, physicienne ». Il s'agit d'un texte plus bref, se démarquant nettement par le ton et le contenu de la notice de la *Bibliothèque lorraine*.

Sans entrer dans le détail des controverses entre dom Calmet et Chevrier⁶, nous donnons ci-dessous ces deux textes, preuves s'il en fallait qu'Émilie Du Châtelet occupait une position de choix comme femme de sciences dans son pays d'adoption, la Lorraine.

* * *

Augustin Calmet, *Bibliothèque lorraine, ou histoire des hommes illustres, qui ont fleuri en Lorraine, dans les Trois Évêchés, dans l'archevêché de Trèves, dans le duché de Luxembourg, etc. Par le R. P. dom Calmet, abbé de Senones, Nancy, A. Leseure, 1751, [4] xxvii 1048 p. in-folio + Supplément, avec additions et corrections à la Bibliographie lorraine, 162 col. in-folio – Additions et corrections, col. 131-135 :*

Pag. 337. lig. 39. Du Chatelet (Gabrielle-Emilie de Breteuil) Fille de Nicolas de Breteuil, Baron de Preuilly, Introducteur des Ambassadeurs & Princes étrangers auprès du Roi, & d'Anne de Froulay; épousa le 20. Juin 1725. Florent-Claude du Chatelet, Chevalier Seigneur de Cirey, Grand-Croix, Commandeur de l'Ordre Royal & militaire de S. Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi, &c. Cette Dame encore plus distinguée par ses sentimens, par ses connoissances & l'élévation de son esprit, que par sa naissance, entre naturellement dans notre Bibliothèque Lorraine ; alliée à la Maison du Chatelet, une des plus ancienne & des plus illustre de ce Pays.

Elle a fait imprimer un ouvrage considérable intitulé : *Institutions Phisiques de Madame la Marquise du Chatelet adressées à M. son fils*; imprimées à Paris en 1740. & réimprimées à Amsterdam aux dépens de la Compagnie en 1742. *in-8°*. accompagnées de Vignettes très proprement gravées en tailles douces, toutes instructives & proportionnées au sujet de chaque Chapitre, sans parler des autres gravures de Mathematique & de Géométrie [sic], utiles pour l'intelligence de l'Ouvrage⁷.

On y traite des Principes de nos connaissances, de l'existence de Dieu, de l'essence, des attributs & des modes, des hypotheses[,] de l'espace[,] du tems, des élémens de la matiere, de la nature des corps, de la divisibilité de la matiere, de la figure, de la porosité & de la solidité

5. Voir Journal de l'inspecteur d'Hémery, BnF, ms. fr. 22159, 31 janvier 1754, f. 8r; 14 mars 1754, f. 18v.

6. Voir Aurélie Gérard, *Dom Augustin Calmet et l'abbaye de Senones*; Philippe Masson, « Dom Calmet contre Chevrier. La querelle de la *Bibliothèque lorraine* », dans *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel*, dir. Philippe Martin et Fabienne Henryot, Paris, Riveneuve éditions, 2008, p. 395-406; N. A. Gillet, « Notice historique et bibliographique sur Chevrier », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1863, Nancy, V^e Raybois, 1864, p. 135-222. La notice sur la marquise Du Châtelet n'est pas mentionnée dans ces publications.

7. Dans ce qui suit, c'est à cette seconde édition, publiée à Amsterdam par Pieter Mortier (voir *La Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, sous la direction d'Ulla Kölving et Andrew Brown, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2018, E365, note 5) et qui arbore le nom de la marquise sur la page de titre, qu'il est fait référence : *Institutions physiques de madame la marquise Du Chastellet adressées à Mr. son fils. Nouvelle édition, corrigée & augmentée, considérablement par l'auteur. Tome premier*, Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie, 1742. Frontispice portrait, [6] 542 [36] p., 11 planches. – p. 476-504 : Lettre de M. de Mairan, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; p. 505-542 : Réponse de madame la marquise Du Chastellet.

Présences et absences d'Émilie Du Châtelet dans l'édition de Kehl

LINDA GIL

Pour Voltaire, comme il l'écrit à son ami d'Argental, Émilie Du Châtelet est un grand homme¹. Pourtant, comme l'a rappelé Ulla Kölving dans l'introduction qu'elle a donnée au volume d'études consacré à cette femme de sciences publié en 2008, intitulé *Émilie Du Châtelet, éclairages & documents nouveaux*², Émilie parvient difficilement, jusqu'à une date très récente, à se forger une image posthume indépendante de Voltaire. Tous deux restent, aux yeux de la postérité, inséparables. C'est peut-être en partie la faute non pas à Voltaire, mais à ses premiers éditeurs posthumes, qui ont associé les deux figures et se sont attaché à mettre en valeur la présence d'Émilie Du Châtelet aux côtés de Voltaire comme muse, comme savante et comme femme de lettres. Ce faisant ils ont tenté de valoriser les travaux scientifiques de la chercheuse, rendant également hommage à la qualité de ses contributions philosophiques. Je voudrais donner ici un aperçu de la complexité des démarches entreprises par les éditeurs pour inscrire sa contribution dans les pages et dans les marges de l'édition de Kehl et poser la question du rapport entre les deux figures.

Les manuscrits : quêtes et enquêtes

Un rapide examen des soixante-dix volumes de l'édition de Kehl (dans son format *octavo*) révèle la présence explicite d'Émilie Du Châtelet comme autrice ou dédicataire d'écrits dans sept volumes : théâtre, poésie, écrits historiques, scientifiques, philosophiques, *Mélanges littéraires*, sans compter les nombreux paratextes (dans les volumes de correspondance par exemple) destinés à préciser son rôle et à mettre ses œuvres en valeur. Par rapport à l'édition précédente, dite « encadrée », qui se présentait comme une *Collection complète*, la présence d'Émilie est nettement plus marquée : les astérisques sont remplacés par son véritable nom et le nouveau classement permet une visibilité accrue. Comment les éditeurs sont-ils parvenus à cette nouvelle construction ?

1. « Je vous recommande madame Du Châtelet et César : ce sont deux grands hommes », Voltaire à d'Argental, mars 1743, D2772.

2. Ulla Kölving, « Émilie Du Châtelet devant l'histoire », *Émilie Du Châtelet, éclairages et documents nouveaux*, éd. Ulla Kölving et Olivier Courcelle, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2008, , p. 1-12.

Premières collectes et ébauches de classement

Le plan de l'édition, un document manuscrit de 18 pages, que Panckoucke présente à Voltaire en octobre 1777, ne comporte pas encore la mention de Mme Du Châtelet³. Son nom apparaît en revanche sur le premier inventaire des manuscrits. L'ensemble forme vingt paquets, dont Jean-Louis Wagnière dresse un inventaire, destiné à Mme Denis. Ce document a été édité par Christophe Paillard. Sur celui-ci, daté du 27 juillet 1778, on relève le paquet n° 9 :

- Note des paquets manuscrits cachetés du cachet de M. Christin et du mien
- N° 1. Paquet adressé à Madame Denis, intitulé *papiers de famille important*. Il contient les lettres de M. De Voltaire au Roi de Prusse, et du Roi de Prusse à M. De Voltaire. Ce sont celles depuis 1756. Ce paquet est très curieux.
- N° 2. Manuscrits importants.
- N° 3. Lettres de M. De Voltaire à diverses personnes.
- N° 4. Correspondance de l'Impératrice de Russie avec M. De Voltaire.
- N° 5. Man[u]s[crit] Irène, Droit du seigneur, Eriphile, Baron d'Otrante, Deux Tonneaux.
- N° 6. Manuscrits informes.
- N° 7. Lettres à M. De Voltaire du Duc de Choiseul, et de plus[ieurs] Souverains.
- N° 8. Anciennes Lettres du Roi de Prusse.
- N° 9. M[anu]s[crit]s de Mme du Chatelet, matériaux pour les Questions et pour le Dictionnaire de l'Académie.
- N° 10. Différents manuscrits à trier.
- N° 11. Manuscrits curieux p[our] l'histoire, à examiner.
- N° 12. Mémoires curieux sur le siècle de Louis 14. et autres m[anu]s[crit]s sur Lally et Morival.
- N° 13. Mémoire de l'abbé de St Pierre et du Baron de Breteuil.
- N° 14. Anciennes Lettres du Roi de Prusse, et lettres de différentes personnes à trier et à bruler.
- N° 15. Lettres de M. De Voltaire à différentes personnes à mettre en ordre.
- N° 16. Lettres de diverses personnes à examiner attentivement. Il doit y en avoir d'importantes.
- N° 17 et 18. Mémoires pour l'histoire de Russie.
- N° 19. Lettres de M. D'Alembert.
- N° 20. Carton en boëte qui contient les Lettres de différentes personnes, elles sont par différents paquets.

À Ferney 27 juillet 1778 / Wagniere⁴

3. Andrew Brown et André Magnan, « Aux origines de l'édition de Kehl. Le *Plan Decroix-Panckoucke de 1777* », *Cahiers Voltaire* 4, 2005, p. 83-124.

4. Christophe Paillard, *Jean-Louis Wagnière, ou les deux morts de Voltaire*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2005, p. 151-152. Pour l'histoire éditoriale dans son ensemble, nous renvoyons à notre ouvrage : *L'Édition Kehl des Œuvres complètes de Voltaire : une aventure éditoriale et littéraire (1779-1789)*, Paris, Honoré Champion, 2018, coll. « Les dix-huitièmes siècles », 2 volumes, 1478 p., dans lequel certains des éléments présentés ici ont fait l'objet d'une première lecture.

De Germaine à Émilie : sur le seuil incertain du bonheur

ALAIN SAGER

14 février 1806. Dans son «journal abrégé», Benjamin Constant (1767-1830) note : «Arrivée à Genève. Le matin 2, après mon arrivée et la lecture des lettres de madame Du Châtelet¹ ». Le nombre 2 fait partie d'un code personnel forgé par le diariste, et il désigne en l'occurrence le «désir de rompre mon éternel lien dont il est si souvent question», celui qui l'attache à Mme de Staël dans un cycle infernal, mais exaltant, d'éloignement et de rapprochement alternatifs.

Ces «lettres à madame Du Châtelet» que Benjamin vient de lire, et qui ont ravivé le désir de rupture, désignent les *Lettres inédites de madame la marquise Du Chastelet à M. le comte d'Argental*, dont l'édition vient juste d'être donnée par un certain Claude Hochet². Celui-ci est un familier, et même un confident, à la fois de Benjamin et de madame de Staël, auxquels le lie notamment une importante correspondance. Il a eu accès aux lettres manuscrites d'Émilie grâce aux papiers du comte d'Argental dont il a pu disposer.

À cette époque, leurs existences respectives sont marquées par la référence à Voltaire. Quand madame de Staël doit jouer *Alzire* dans un théâtre amateur de Genève, Prosper de Barante, membre éminent du groupe de Coppet, écrit à Claude Hochet qui possède un physique de géant : «notre théâtre est si bas qu'on ne peut vous offrir qu'un rôle de cariatide³».

Au-delà de l'anecdote, on peut se demander, comme Michel Winock le suggère dans sa récente biographie de madame de Staël⁴, si les amours tumultueuses de Benjamin et de Germaine ne se superposent pas dans son esprit à ce qu'il rapporte des rapports de Voltaire et de la marquise Du Châtelet. Références à l'appui, une telle suggestion avait déjà été avancée et même étayée en 1998 par Jean-Pierre Perchellet, dans un article intitulé, «Des orages de Cirey aux orages de Coppet : madame de Staël et Benjamin Constant vus par Claude Hochet⁵ ». Celui-ci semble présenter Cirey et Coppet comme interchangeables lorsqu'il écrit par exemple : «le château de Cirey retentissait de leurs éclats, et celui qui se trouvait, pour la première fois, témoin de ces tempêtes, demeurait persuadé que ces deux amis, ne se reverraient plus, et que leur affection était éteinte pour toujours. Mais bientôt on les revoyait, non sans étonnement,

1. Benjamin Constant, *Œuvres*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1957, p. 530.

2. *Lettres inédites de madame la marquise du Chastelet à M. le comte d'Argental*, Paris, Xhrouet, 1806.

3. Voir la Préface de Jean Mistler à Benjamin Constant et Germaine de Staël, *Lettres à un ami. Cent onze lettres inédites à Claude Hochet*, Neuchâtel, À la Baconnière, 1949, p. 12.

4. Michel Winock, *Madame de Staël*, Paris, Pluriel, 2012, p. 306.

5. Jean-Pierre Perchellet, «Des orages de Cirey aux orages de Coppet : madame de Staël et Benjamin Constant vus par Claude Hochet», SVEC 362, 1998, p. 11-26.

revenir l'un à l'autre comme par un besoin invincible, convenir franchement de leurs torts mutuels, et reprendre le ton et le langage de la plus vive amitié. Le retour fréquent de pareilles scènes n'a jamais altéré leur attachement⁶».

À nos yeux, ces lignes résonnent en écho avec le passage d'une lettre que Benjamin Constant écrira à Claude Hochet, le 10 septembre 1807 : « je suis sûr que vous avez tout ce qu'il faut pour rendre une femme heureuse [...]. Les goûts et les rapports volontaires ne suffisent pas : il faut y joindre des intérêts communs qui remplissent tous les intervalles, et qui rapprochent les esprits, lorsque les coeurs cessent momentanément de s'entendre. La raison intervient alors pour suspendre les querelles jusqu'à ce qu'on s'entende de nouveau⁷ ».

Comparons avec ce que Claude Hochet disait en 1806 des rapports de Voltaire et d'Émile : « pour des esprits de cette trempe, le besoin de communiquer ses idées à un esprit de même force, et d'en recevoir des idées analogues, l'habitude de s'entendre mutuellement, vite et à demi-mot [...] est encore plus vif, plus impérieux, que ne l'est dans les liaisons vulgaires le besoin et l'habitude de se communiquer et de partager des sentiments et des affections communs⁸ ».

Et lorsque Benjamin Constant écrit à Claude Hochet, dans sa lettre du 10 septembre 1807 : « j'ai éprouvé de nouveau dans une circonstance importante que le bonheur de madame de Staël est plus nécessaire à ma vie que le mien propre. Quand cette conviction est acquise, il ne faut plus se plaindre de ce qu'on ne peut changer⁹ », ne trouve-t-on pas ici la ligne de conduite que Voltaire suivra vis-à-vis d'Émilie pendant toute une période ?

C'est ce fil ténu de la recherche du bonheur dans l'amour que nous voudrions suivre, suivant une méthode régressive. Nous partirons des huit *Lettres sur la sympathie* écrites par Sophie de Grouchy (1764-1822), épouse Condorcet. Saluées par madame de Staël (1766-1817), elles nous paraissent révéler le dilemme auquel nos héroïnes sont confrontées. Ayant évoqué la personnalité de Germaine, nous remonterons à l'épisode de l'amour malheureux que sa mère Suzanne Necker (1737-1794), a éprouvé dans sa jeunesse pour Edward Gibbon. Car cette passion contrariée nous paraît le paradigme de celles que sa fille Germaine de Staël éprouvera. Alors nous serons prêts à lire les *Réflexions sur le bonheur* d'Émilie Du Châtelet (1706-1749), qui pourront apparaître comme la source primitive à laquelle, en le sachant ou non, nos héroïnes se sont abreuvées, ou dans lesquelles elles auront pu trouver la voix d'une sœur de félicité et d'infortune.

En 1798, Sophie de Grouchy, épouse du défunt Condorcet, publie huit *Lettres sur la sympathie*. Sa personnalité diffère notablement de celles que nous évoquerons plus loin. Le drame de sa vie n'éclate pas dans les tourments désespérés de l'amour perpétuellement contrarié, même si elle semble avoir vainement recherché un équivalent de son premier époux, tragiquement disparu, chez son amant Maillia Garat, puis chez Claude Fauriel, son ultime liaison¹⁰. En 1793, Sophie a dû affronter la proscription du marquis de Condorcet, pourchassé et acculé au sui-

6. Lettres inédites de madame la marquise Du Chastelet à M. le comte d'Argental, p. xii.

7. B. Constant, *Lettres à un ami*, p. 135-136.

7. *Le Constant, Lettres à un ami*, p. 133-136.
8. *Lettres inédites de madame la marquise du Chastelet à M. le comte d'Argental*, Notice sur Mme Du Chastelet, p. xii-xiii.

9. B. Constant, *Lettres à un ami*, p. 136.

10. Voir Élisabeth Badinter, « Esquisse d'un portrait », dans *Les Lettres sur la sympathie* (1798) de Sophie de Grouchy, éd. Marc-André Bernier et Deidre Dawson, SVEC, 2010:10, p. 118-122. C'est à cette version que nous nous référerons.

Émilie : un opéra sur Mme Du Châtelet

OSMO PEKONEN

Kaija Saariaho, compositrice finlandaise établie en France, est la créatrice d'un opéra intitulé *Émilie*¹ sur la vie et la mort de la marquise Du Châtelet. Avec un rayonnement mondial, cet opéra francophone, composé sur un livret d'Amin Maalouf, est sans doute l'œuvre d'art contemporaine la plus significative inspirée par « la divine Émilie ». Nous discutons ici la genèse, le contenu, l'histoire des représentations et la réception critique de cet opéra en le situant dans l'ensemble de l'œuvre lyrique de Saariaho.

Quelques mots sur la vie de Kaija Saariaho

Kaija Anneli Saariaho, née à Helsinki le 14 octobre 1952, est une Finlandaise résidant à Paris depuis les années 80. Elle s'affirme comme l'une des figures majeures de la composition contemporaine. Chevalier des Arts et des Lettres, chevalier de l'Ordre national du Mérite, elle a récemment accumulé de très nombreux prix internationaux (Prix Grawemeyer 2003, Prix Michael Ludwig Nemmers 2008, Prix Jean Sibelius 2009, Prix Léonie Sonning 2011, Prix Rolf Schock 2011, Prix Polar Music 2013, Prix Frontiers of Knowledge 2017...).

Issus d'un milieu modeste, déshérités et déracinés, originaires de Carélie, l'ancienne province finlandaise définitivement cédée à l'Union soviétique dans le traité de Paris de 1947, les parents de Kaija Saariaho, devenus entrepreneurs, connaissent dans les années 50 une ascension sociale subite qui leur a permis d'offrir à leurs enfants une éducation de très bon niveau, même si le milieu artistique leur était complètement étranger. Kaija, née Laakkonen, fut une enfant surdouée qui a été scolarisée selon la pédagogie de Rudolf Steiner, progressiste et exceptionnelle à l'époque en Finlande. Cette pédagogie met l'accent sur l'éveil de la créativité artistique chez les tout petits. La petite Kaija trouvera ainsi son bonheur d'abord en peinture, puis de plus en plus en musique – deux domaines artistiques qu'elle n'a jamais séparés. À la manière d'Alexandre Scriabine, György Ligeti ou Olivier Messiaen, on peut considérer qu'elle fait partie des compositeurs synesthètes, du moins de façon métaphorique : la notion de couleur est partout présente dans ses compositions musicales.

La musique reste un rêve qu'elle imagine inaccessible. Elle pratique divers instruments, passant du violon au piano, à la guitare, puis à l'orgue, et poursuit ses études en dessin, apprenant notamment les techniques de la gravure. Adolescente, considérant qu'il y a trop de musiciens médiocres et ne voulant risquer d'en devenir un, elle s'inscrit à l'École des Beaux-Arts de Helsinki – suivant tout de même en parallèle des études de musicologie à l'Université de

1. La partition d'*Émilie* a été publiée par Chester Music Ltd.

Helsinki. Mais la musique lui manque trop. À l'âge de 24 ans, elle saute le pas et s'inscrit enfin à l'Académie Sibelius, dans la classe de Paavo Heininen, compositeur réputé éclectique et « difficile » mais qui cependant lui permettra de lever un blocage sur son expression musicale. Sa toute première composition date de 1977. De son premier et bref mariage avec le designer Markku Saariaho, elle conservera le nom : « Saariaho ». Une période de cohabitation avec le peintre Olli Lyytikäinen (1949-1987) fait aussi partie de sa jeunesse.

Avec ses camarades jeunes compositeurs, élèves de Heininen, elle fonde l'association « Ouvrez vos oreilles » (*Korvat auki* en finnois) dont l'objectif est de rompre avec l'héritage de la musique postromantique finlandaise issue de la grande tradition de Jean Sibelius, et de voler de ses propres ailes, en toute liberté. Parmi les membres fondateurs du groupe *Korvat auki* – qui existe encore aujourd'hui mais sous forme apaisée – on trouve les futurs compositeurs Jouni Kaipainen, Olli Kortekangas, Magnus Lindberg, Jukka Tiensuu ou encore le futur chef d'orchestre Esa-Pekka Salonen. À la manière de Pierre Boulez, *Korvat auki* jure que le temps est venu de « brûler les maisons d'opéra ». Au sein de ce groupe radical, qui n'est en rien une « école », chacun peut débattre librement de son travail, échanger des idées et développer sa propre culture musicale au contact des autres. C'est largement grâce à *Korvat auki* que la Finlande occupe aujourd'hui une place privilégiée dans le monde en matière de musique contemporaine.

En 1980, Kaija Saariaho se rend à Darmstadt et y découvre l'école spectrale française (Tristan Murail, Gérard Grisey) ce qui devient pour elle une vraie révélation. En 1981, elle quitte la Finlande définitivement. Elle étudie d'abord pendant une année à Fribourg-en-Brisgau auprès de Brian Ferneyhough et Klaus Huber, mais s'installe l'année suivante à Paris, à l'IRCAM (l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique), fondé par Pierre Boulez. À Paris, Kaija Saariaho découvre la scène musicale avant-gardiste qui correspondait à son espace de recherche, et rencontre le compositeur et artiste multimédia Jean-Baptiste Barrière – l'un des premiers instigateurs des nouvelles techniques de composition informatiques développées au sein de l'IRCAM – qui deviendra son époux et l'un de ses collaborateurs attitrés ; ils auront deux enfants.

Saariaho n'a jamais demandé la nationalité française ; elle est une Finlandaise, mais aussi une citoyenne du monde qui séjourne souvent aux États-Unis. Son indépendance d'esprit l'amène à refuser les catégorisations abusives, qu'il s'agisse de son œuvre ou d'elle-même ; elle déteste les étiquettes idéologiques mais elle n'hésite pas non plus à prendre la parole lorsqu'une cause lui tient à cœur. Elle n'aime pas être qualifiée d'une « compositrice féministe » mais elle a quelquefois dénoncé la difficulté d'être femme dans un métier dominé par les hommes. Selon elle, la prédominance du capitalisme et du commercialisme sur l'art et la musique est un des fruits amers d'une vision trop unilatéralement masculine de la gestion de notre société occidentale.

À partir des années 80, Kaija Saariaho définit son projet compositionnel et, pour l'atteindre, crée ses propres outils. Car sa musique ne fonctionne pas selon les données traditionnelles de mélodie et de rythmique : elle donne l'impression plutôt d'un vaste paysage mental et musical, dont l'écriture fait fusionner les paramètres du timbre et de l'harmonie à la manière d'une couleur qui se transforme lentement en une autre. Pour y arriver, elle explore, aux côtés de Jean-Baptiste Barrière, la dimension électronique dans la plupart de ses œuvres, d'abord sous

Auteurs

Élisabeth BADINTER, Paris

Claire BÉCHU, Archives nationales, Paris

Andrew BROWN, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire

Paul DELSALLE, Université de Franche-Comté, Besançon

Bernard DUCOURET, Direction de la Culture, Région Champagne-Ardennes, Châlons-en-Champagne

Sandrine FRITZ, Cité de la Céramique, Sèvres

Aurélie GÉRARD, Lycée Frédéric-Chopin, Nancy

Linda GİL, IRCL, Université Paul-Valéry Montpellier 3

John R. IVERSON, Whitman College, Walla Walla

Ulla KÖLVING, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire

Eszter KOVÁCS, Nemzeti Közszolgálati Egyetem, Budapest

Marc LECHIEN, Chambéraud

Véronique LE RU, Université de Reims Champagne-Ardenne

Xavier de MASSARY, Inspection des Patrimoines, Ministère de la Culture, Paris

Samuel MOURIN, Archives départementales des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc

Elena MUCENI, Università degli studi di Roma « Tor Vergata », Université de Genève

Fritz NAGEL, Bernoulli-Euler-Zentrum, Universität Basel

Gianni PAGANINI, Università degli studi del Piemonte Orientale « Amedeo Avogadro »

Osmo PEKONEN, Jyväskylän Yliopisto

Anne-Lise REY, IrePh EA 373, Université Paris Nanterre

Jennifer RUIMI, IRCL, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Alain SAGER, Société Voltaire

Bertram E. SCHWARZBACH, Paris

Susana SEGUIN, Université Paul-Valéry, Montpellier

Sylvain SKORA, Archives départementales de la Haute-Marne, Chaumont

Natalia SPERANSKAYA, Bibliothèque nationale de Russie, Saint-Pétersbourg

Michel TOULMONDE, SyRTE, Observatoire de Paris

Georges VIARD, Université de Lorraine, Nancy

Catherine VOIRIOT, Musée du Louvre

Index

- Académie de Rouen, 265
Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, 321n, 322n, 330, 331, 332
Académie française, 439, 457
Académie royale de peinture et de sculpture, 257
Académie royale des sciences (Paris), 207, 269, 319-321, 325, 345n, 375, 380, 435
Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse (Berlin), 322
Académie royale des sciences de Béziers, 258, 269
Addison, Joseph, *Caton*, 128
Adhémar, Jean-Balthazar d', 88
Adnot, Pierre, maçon de Baudrecourt, 103n
Adolphe-Frédéric, roi de Suède, 274
Adroit, Claude, maçon à Cirey, 148n, 149n
Ages, Arnold, 56
Aguesseau de Valjouan, Joseph-Antoine d', 184
Aiguillon, Emmanuel-Armand de Vignerot du Plessis-Richelieu, duc d', 68, 74
Aigumont, terre dans le comté d'Eu, 80
Albert, archiduc d'Autriche, 28n
Albina, Larissa, 227
Alder, Ken, 64n, 86
Alembert, *voir* D'Alembert
Algarotti, Francesco, comte, 135, 183, 210, 305 ; – *Le Newtonianisme pour les dames*, 284, 375, 376
Allemagne, 34, 51, 76, 77
Almanach du diable pour l'année MDCCXXXVIII, L', 396n
Alvès, Gilles, 109n
Âme matérielle, L', manuscrit clandestin, 239, 240, 245
Ami du Roi, L', 70
Amiens, 88
Analyse de la religion chrétienne, manuscrit clandestin, 234, 235, 246
Andia, Béatrice de, 180n
Andlau, Béatrix, comtesse d', 448
André, Louis, 109n
Anet, château, 212
Angiviller, Élisabeth-Josèphe de Laborde, comtesse d', 447
Angleterre, Anglais, 64, 66-69, 77, 78, 88, 285, 294, 301, 303, 319n, 323
Anglure, René d', sieur de Bourlémont, 37
Anstey, Peter R., 333n, 359n
Antibes, siège d', 75
Antilles, 76
Apelle, 183
Aquin de Chateau-Lyon, Pierre-Louis d', 255
Argens, Jean-Baptiste de Boyer, marquis d', 247 ; – *Lettres juives*, 389
Argenson, Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d', 75n
Argental, Charles-Augustin de Ferriol, comte d', 177, 179, 180, 184, 186, 189, 197n, 393, 425, 431, 443, 450, 451
Argental, Jeanne-Grâce Bosc Du Bouchet, comtesse d', 186, 213
Argental, Raoul d', 395n
Argenteuil, maison d'Émilie à, 151, 153, 163, 165, 166, 185
Arioste, 450
Aristote, 285, 420 ; – *Météorologiques*, 373 ; – *Traité de l'âme*, 293
Arnancourt, seigneurie, 93-95, 97, 110, 118n
Arneth, Alfred von, 65n
Artigas-Menant, Geneviève, 240
Asse, Eugène, 60n
Assemblée des Notables, 69
Assemblée nationale constituante, 69, 70
Assemblée provinciale de la généralité de Paris, 69
Atalante, 321
Aubepierre, abbaye, 111
Aubeterre, Henri-Joseph Bouchard d'Esparbès de Lussan, marquis d', 76
Augenheim, affaire d', 75
Aumale, Claude II de Lorraine, duc d', 42n
Augsbourg, 77
Autrey, Henri Fabry, comte de Moncault et d', 179
Autrey, Marie-Thérèse Fleuriau d'Armenonville, comtesse d', 179, 180, 184
Autriche, 63, 64, 76, 84
Aved, Jacques-André-Joseph, 256, 257, 264
Aveline, François-Antoine, graveur, 79
Avenel, Georges, 252
Avenues, terre dans le comté d'Eu, 80
Bachelard, Gaston, 289

- Badinter, Élisabeth, 61-70, 75n, 151n, 209, 214, 255, 257, 300n, 403n, 444n, 458, 459, 462
- Bâle, 320, 325n, 377, 378
- Baléchou, Jean-Joseph, 440n
- Baluy, Denis, jardinier à Cirey, 104
- Banderier, Gilles, 56n
- Barante, Prosper de, 443
- Barber, William H., 284n, 330n, 333n, 435n
- Barberie de Courteilles, famille, 79
- Bar-le-Duc, 87
- Barnou, Mlle, actrice de Lunéville, 211n
- Bar-sur-Aube, 94, 95, 153
- Barrière, Jean-Baptiste, 456
- Barrois, 53
- Bas-Rhin, armée du, 63
- Bastille, 70
- Bauche, Jean-Baptiste-Claude, libraire, 433
- Baudrecourt, 103
- Baudricourt, Jean de, maréchal de France, 38
- Bayle, Pierre, 55, 331, 342n
- Bazin, verrier-faïencier, 157, 159n, 164, 167n
- Beaumarchais, Pierre-Augustin Caron de, 427
- Béchameil de Nointel, Louis, intendant de Cirey, 93, 94, 96,
- Béchu, Claire, 73-90, 177-189
- Béguinot, Pierre, 104
- Belaval, Yvon, 251n
- Bellarmin, Roberto Francesco Romolo, 340
- Belle-Isle, Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte puis duc de, maréchal de France, 63, 322n
- Bély, Lucien, 76n
- Bengesco, Georges, 233n, 234n
- Benítez, Miguel, 247n, 429n
- Bentinck, Charlotte-Sophie, 63n, 65
- Beridey, archiviste, 12, 13
- Berkvens-Stevelinck, Christiane, 393n
- Berlin, 76, 322
- Bernard de Chartres, 285n
- Berne, 230
- Bernier, Marc-André, 444
- Bernoulli, Johann (Jean) I, 320, 325n
- Bernoulli, Johann (Jean) II, 59n, 199, 275n, 308, 320, 321, 325, 326, 330, 375, 377
- Bertin, Alexandre, maître de forges à Cirey, 107
- Bertin, Nicolas, admoniteur à Cirey, 111, 113
- Bertrand, Jean, de Blaise, 145n, 149n
- Bertrand, Jean, trad. *La Fable des abeilles, ou les fripons devenus honnêtes gens*, 304, 309, 310, 315, 316
- Bertrand, Patrice, 109n
- Besançon, 5, 14, 19
- Besenval, Pierre-Victor, baron de, 74, 89
- Besongne, Jean-Baptiste, imprimeur libraire Rouen, 229
- Bessire, François, 56, 265n
- Besterman, Theodore, 60n, 172n, 180n, 209n
- Bévalot, Jean-Pierre, 30
- Bible, 237, 238, 249-252
- Bibliothèque impartiale*, 304n
- Bibliothèque universelle et historique*, 316
- Biener, Zvi, 358n
- Bigarrure, La*, 388, 391-392, 394-416
- Binard, Charles, sculpteur en bois, 132
- Biron, Louis-Antoine de Gontaut, comte puis duc de, 86
- Blacas, Pierre-Louis-Jean-Casimir Blacas d'Aulps, comte puis 1^{er} duc de, 84
- Blaise, rivière, 111, 142, 148, 174; vallée de la, 96, 107, 108, 110, 118, 121
- Blaise, village, 202
- Blâmont, 48n
- Blanques, terre dans le comté d'Eu, 80
- Blessington, Marguerite Gardiner, comtesse de, 278n; – *A glance at the life and times of Gabrielle Emilie, marchioness Du Châtelet*, 278n
- Bloch, Olivier, 246, 357n
- Blois, B. J., architecte, 187
- Blondel, Jacques-François, *De la distribution des maisons de plaisance*, 135, 136
- Blumeray, 110
- Bodenmann, Siegfried, 359n
- Bodinier, Gilbert, 73n, 75n
- Boerhaave, Hermann, 334
- Boffrand, Germain, architecte, 160n
- Bombelles, Marc-Marie, marquis de, 69, 88
- Bongie, Laurence, 330, 331n, 332n
- Bonhomme, le sieur, 6
- Bonnet frères, négociants à Besançon, 17
- Borda d'Água, Flávio, 249n
- Bossuet, Jacques-Bénigne, 250
- Boucher, François, peintre, *Le Déjeuner*, 160, 161; – *Femme sur un sopha*, 160; – *La Marchande mode*, 158; – *Portrait de madame de Pompadour*, 256; – *La Toilette*, 160
- Boudard, auteur d'un inventaire, 4, 5
- Boudart, Louis, receveur à Cirey, 96, 101, 102
- Boufflers, Stanislas-Jean de, chevalier de, 63
- Boufflers-Remiencourt, Marie-Françoise-Catherine de Beauvau-Craon, marquise de, 63, 66n, 75, 406
- Boufflers-Rouverel, Marie-Charlotte-Hippolyte de Campet de Saujon, marquise de, 315n
- Bougard, Émile, 46n
- Boulanger, Nicolas-Antoine, *L'Antiquité dévoilée par ses usages*, 247; – *Recherches sur le despotisme oriental*, 247
- Boulez, Pierre, 456

- Bour, Isabelle, 305n
Bourel, Dominique, 251n
Boursier, Laurent-François, 331
Bouzancourt, seigneurie, 93-95, 97, 110, 117, 118
Boyer, Abel, 316
Boytotte, Michel, archidiacre, 43
Brachay, 110
Brading, Catherine, 359n, 367n
Brahé, Tycho, 341
Brancourt, Jean-Pierre, 94n
Brateau, Paul, 259n
Braun, T. E. D., 433n
Bredin, Jean-Denis, 448n
Breteuil, château de, 254-256, 258, 259, 265, 271, 273-275, 278, 279
Breteuil, Claude Le Tonnelier de, 73
Breteuil, Élisabeth-Théodose Le Tonnelier de, 212
Breteuil, François-Victor Le Tonnelier, marquis de, 416
Breteuil, Gabrielle-Anne de Froulay, baronne de, 74, 179, 416, 418
Breteuil, Louis-Auguste Le Tonnelier, baron de, 69, 76
Breteuil, Louis-Nicolas Le Tonnelier, baron de, baron de Preuilly, 73, 178, 179, 416, 418, 426
Breton, Jean-François, lieutenant général du bailliage de Nancy, 50
Bret-Vitzoz, Renaud, 129, 210n
Brocard, Michel, 33n
Bronod, Louis, notaire, 197n, 206n, 208
Brown, Andrew, 48n, 53n, 58, 61n, 74n, 110n, 123n, 153n, 177n, 184n, 191n, 207n, 209n, 219n, 221n, 238n, 244, 271n, 288n, 305n, 319n, 330n, 360n, 373n, 376n, 418n, 426n, 433n, 438n, 450n
Brown, Thomas, *Traité des erreurs populaires*, 240
Brucker, Johann Jacob, *Bilder-sal heutiges Tages lebender, und durch Gelahrheit berühmter Schrift-Steller*, 275
Brunel, Georges, 156n
Bruxelles, 19, 57, 59, 182, 183, 195, 196n, 199, 204, 206, 207n, 208 ; - rue de la Grosse-Tour, 199
Buchelet, Mathieu, chanoine, 44
Buckingham Palace, 78
Budenz, Julia, 327n
Buisson, terre du, propriété des Breteuil à Crêteil, 179
Cabinet des fées, Le, 392n
Cadore, Jean-Baptiste Nompère de Champagny, duc de, 84
Cailleau, André-Charles, libraire, 432, 433
Calabre, Gaspard, marchand de Troyes, 106
Calais, 270
Calmet, Augustin, dom, 47-60, 250 ; - *Bibliothèque lorraine*, 54n, 55n, 417-422, 424n ; - *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 47, 55, 228, 251, 252 ; - *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, 47n ; - *Histoire généalogique de la maison Du Châtelet*, 33, 34n-37n, 39n, 40n, 43n, 47-60, 125, 126, 192, 245n ; - *Supplément de l'Histoire de Lorraine*, 48n, 417
Camus, Albert, 446
Camusat. Edmée, de Troyes, 106n
Canada, 76
Canaples, Jean-Antoine de Créqui, comte de, 307n, 319
Candaux, Jean-Daniel, 393n, 400n, 401n, 439
Casarès, Maria, 446
Casini, Paolo, 357
Cassini, Jacques, 367
Castelluccio, Stéphane, 156n, 158n, 160n, 162n
Castera, Louis-Adrien Du Perron de, 376
Castries, Charles-Eugène-Gabriel de La Croix, marquis de, 69
Catherine II, impératrice de Russie, 219, 231n, 426
Caumont, Olivier, 33n, 37n, 38n, 43n
Chabut, Prudent, 45
Chagniot, Jean, 86n, 188n
Châlons, 62
Chamberlain, Colin, 359n
Chambrette, Jacques I, faïencier à Lunéville, 169
Chambrette, Jacques II, faïencier à Lunéville, 168, 169
Chamfort, Sébastien-Roch-Nicolas, dit Nicolas de, *Caractères et anecdotes*, 446-448
Champagne, 96, 97, 101
Champbonin, Anne-Antoinette-Françoise Paulin, Mme Du Raget de, 135
Champbonin, Jacques-François Du Raget, seigneur de, 199n
Champigneulles, manufacture, 168
Chanteloup, 67, 76n
Chantilly, manufacture et porcelaine, 156-159, 162, 163, 166, 169
Chappotin, bénédicte, 59n
Chappuis, Jean, 15
Chapusot, Nicolas, prédicant, 42
Charleroi, siège de, 75
Charles I^{er} de Gonzague, 38
Charles IX, roi de France, 34, 35, 40, 44
Charliers, Lambert-Antoine-François-Joseph, conseiller au Conseil souverain de Brabant, 199, 202
Charmes-la-Grande, hauts-fourneaux, 105, 107, 110, 111
Charmolue, de, sergent major, 42
Charrak, André, 335n
Charrault, Jean-Emmanuel, 259n
Chastellux, famille, 185
Chateaubriand, François-René, vicomte de, *Mémoires d'outre-tombe*, 452
Châteauvillain, duché-pairie, 109-111, 113, 114
Chaudot, signataire d'un document, 9
Chaudron, François, couvreur de Daillancourt, 103n

- Chaulieu, Guillaume Amfrye, abbé de, 428
- Chaumont, 118, 204 ; bailliage de, 202
- Chauvelin, François-Claude-Bernard-Louis, marquis de, 206n
- Chazot, correcteur d'épreuves, 49, 59n
- Cherpitel, Mathurin, architecte, 77, 78, 81, 82, 84, 188
- Cheselden, William, 363, 419
- Chevrier, François-Antoine, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine*, 402n, 417, 418, 422-424
- Chicaneau, Jean, marchand à Nancy, 168
- Chine, 156 ; – papiers de, 131, 133, 137, 158, 160 ; – porcelaine de, 156-159, 166
- Chiquet, Nicolas, serrurier à Cirey, 125, 126n, 127n, 132, 134n, 173
- Choiseul, Étienne-François, comte de Stainville, puis duc de, 61, 64-68, 76, 89, 90
- Chollet, Hélène, 156n
- Christie's, Paris, *Émilie Du Châtelet : ses travaux scientifiques & le château de Cirey* (2012), 249, 273, 373
- Christin, Charles-Gabriel-Frédéric, avocat à Saint-Claude, 426
- Cideville, Pierre-Robert Le Cornier de, 61n, 74n, 180, 199n, 265, 387, 433n, 448, 449n
- Cirey, château, 91-174, 177, 179, 180, 182-184, 195, 196, 199, 202, 206-215, 217, 219, 227, 228, 232, 234, 235, 237, 238, 252, 256, 273, 283, 284, 305-308, 317, 320, 375-377, 423, 437, 443
- Cirey, seigneurie, 3, 8, 14-16, 18, 54n, 55-57, 59, 61, 62, 67, 68, 88n, 93-108
- Cirey-en-Vosges, 48
- Cirou, Cicaire, chimiste, 162
- Clairaut, Alexis-Claude, 257, 267, 268, 270, 283, 322n, 380-383
- Clairvaux, abbaye de, 97, 107, 110n, 111
- Clancy, Patricia
- Clarke, Samuel, 284n, 293, 296, 298, 299, 315, 316, 325n, 343, 344, 349, 437, 438
- Claudon, Ferdinand, 38n-40n, 45n
- Clément, Pierre, *Les Cinq années littéraires*, 397n
- Clèves, 182, 206, 207
- Cohen, I. Bernard, 327n, 328n, 349
- Colbert, Jean-Baptiste, 96n, 102
- Colette, Flore, 271n
- Colin, Jean, charpentier à Cirey, 125, 129n, 140n, 141
- Collé, Charles, 213, 395n
- Collin, Ambroise, bénédictin, 424
- Collin, Pierre, procureur fiscal au bailliage de Cirey, 106
- Collini, Côme Alexandre, 60n
- Collins, Anthony, *Brief inquiry concerning human liberty*, 299
- Collot, Claude, receveur à Cirey, 103
- Cologne, 64, 204
- Commercy, 48, 195
- Compagnie française des Indes orientales, 156
- Compiègne, château de, 84
- Condé, Louis II de Bourbon, prince de, dit le Grand Condé, 34
- Condé, Louis IV Henri de Bourbon-Condé, prince de, 162
- Condé, Louis V Joseph de Bourbon-Condé, prince, 88
- Condillac, Étienne Monnot de, 329-358 ; – *Cours d'études*, 330, 338, 341 ; – *De l'art de raisonner*, 330, 341, 344-346 ; – *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, 330, 335 ; – *Les Monades*, 330-333, 342n, 344n, 345 ; – *Traité des animaux*, 332 ; – *Traité des sensations*, 332 ; – *Traité des systèmes*, 329, 331-338, 346, 350, 352-355
- Condorcet, Marie-Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de, 237, 427, 428n, 435-440, 442, 444 ; – *Vie de Voltaire*, 440, 442
- Condorcet, Sophie de Grouchy, marquise de, *Lettres sur la sympathie*, 444-446, 453
- Conduitt, John, 382n
- Conflandey, Guy de, 11
- Conseil aulique de Vienne, 196n
- Conseil souverain de Brabant, 191n, 195, 199, 202
- Constant, Benjamin, 443, 444, 450
- Constant, Pierre, 46n
- Convers, bois des, 110
- Cook, Allison, 461, 462
- Copernic, Nicolas, 258, 285, 337, 339-341, 363, 366
- Coppet, château de, 443, 448
- Corbach, 76
- Cormatin, Pierre Dezoteux dit baron de, 67n
- Corneille, Pierre, 408 ; – *Rodogune*, 409
- Corse, 66, 78
- Coste, Pierre, 294n, 309, 315, 325n, 375
- Cotes, Roger, 334, 349
- Cotin, banquier à Bordeaux, 82
- Cotoni, Marie-Hélène, 56
- Coudreuse, Annie, 389
- Coupé, Henri, garde forestier à Cirey, 117
- Courajod, Louis, 157n
- Courcelle, Olivier, 285n, 308n, 334n, 380n, 388n, 425n
- Courtin, Nicolas, 180n
- Courtois, Nicolas-André, 278
- Covelli, David, 40n
- Cramer, Frères, éditeurs, 233
- Craveri, Benedetta, 397n
- Crébillon, Claude-Prosper Jolyot de, dit Crébillon fils, *Égarements du cœur et de l'esprit*, 389
- Cullard, Mengin, tireur de pierres à Cirey, 103n
- Cunha, Luis da, ambassadeur de Portugal, 184
- Cuppé, Pierre, *Le Ciel ouvert à tous les hommes*, 239, 240, 245
- Curasson, Jacques, avocat, 16
- Dacier, Anne Lefebvre, Mme, 314
- Dagen, Jean, 391n
- Daguerre, Dominique, marchand mercier, 156
- Daillancourt, 118

- Dainard, J. Alain, 55n, 195n, 209n, 256n, 305n
- D'Alembert, Jean Le Rond, 267, 270, 289, 297, 334-337, 357, 370n, 426, 432n
- Damas, famille, 373
- Damas, Marie-Césarine de, 172
- Damas, Charles de, 172
- Damas d'Antigny, famille, 79, 186
- Damas d'Antigny, Jacques-François, marquis de, 84, 89, 188
- Damas d'Antigny, Madeleine-Félicité de Rochechouart, marquise de, 84
- Damilaville, Étienne-Noël, 229, 230n, 231, 233
- Dangeau, Marie-Anne-Jeanne de Courcillon de, 178
- Dao Duc, Khahn, 297n
- Daoust, Louis, maître sculpteur, 123-126, 130, 132, 135n, 136, 138, 140, 150, 171, 173
- Daoust, Guillaume-Louis, sculpteur, 124
- Darnault, père et fils, marchand mercier, 156
- Dash, comtesse (Anne-Gabrielle de Cisternes de Coutiras), 402, 403
- Daudet, Ernest, 88n
- Daumont, Cuny-François, mercier, marchand d'estampes, 255n
- Davesnes de Fontaine, correcteur des comptes, 189
- Dawson, Deidre, 444n
- Déchanet, Hubert, 40n
- Decroix, Jacques-Joseph-Marie, 216, 427-429, 431-433, 438, 440, 442
- Déduction pour le seigneur marquis Du Chastellet et de Trischasteau et la dame marquise sa compagne impétrante de lettres d'adjournement sur rescission, & relivement contre le seigneur marquis de Hoensbroech adjourné*, 197, 198
- Delaporte, François-Daniel, curé de Cirey, 199n
- Delassault, Geneviève, 250n
- Delft, faïence de, 159n, 168
- Délices, Les, 219, 265, 274
- Delisle, Joseph-Nicolas, astronome, 321
- Delsalle, Paul, 5n, 9n, 19-31, 96n
- Demptas, chanoine, 42n
- Denis, Marie-Louise Mignot, Mme, 140n, 210n, 211n, 399n, 414, 426, 439, 449
- Dérens, Isabelle, 178n
- Descartes, René, 283, 285-287, 293, 314, 316, 325, 331-339, 344, 346, 352-354, 356, 359, 361, 365, 367, 373, 375, 419, 420, 449
- Desfontaines, Pierre-François Guyot, 392, 393n
- Des Maizeaux, Pierre, 343n
- Desmarest, Léopold, 211-216
- Desné, Roland, 232
- Des Robert, Edmond, 44n
- Dessein, Édouard, 39n
- Destouches, André Cardinal, dit, Issé, 213
- Destouches, Philippe Néricault, dit, 389n
- Dettingen, bataille de, 75
- Devaux, François-Antoine, 55n, 62, 196, 209n-216n, 305, 309n, 310, 313, 387n, 398n, 399
- Devost, Richard, maçon à Cirey, 148n
- Diderot, Denis, 401n
- Dieudonné, valet de Trichâteau, 195
- Digot, Auguste, 54n
- Dinet, Jean, procureur fiscal à Cirey, 199n
- Dinteville, Guillaume de, 38n
- Dinteville, Joachim de, lieutenant général de Champagne, 37, 39, 42, 46
- Dissertation et preuves de l'éternité du monde*, manuscrit clandestin, 242
- Dissertation sur la formation du monde*, manuscrit clandestin, 240, 244n
- Dissertation sur la résurrection de la chair*, manuscrit clandestin, 239, 240, 242, 244n, 246
- Distroff, François-Michel Durand, sieur de, 76
- Dole, 19, 20
- Dommartin-le-Saint-Père, 97
- Douay-Soublin, Françoise, 308n, 427n
- Doulevant-le-Château, 97
- Douville, Nicolas-Jean, 429n, 430n
- Downing, Lisa, 370n
- Drost, Richard, maçon à Cirey, 134n, 149n
- Du Barry, Jeanne Bécu, comtesse, 68
- Dubeau, Catherine, 447
- Du Bocage, Marie-Anne Lepage, Mme, 258, 265, 397n, 422n
- Du Bocage, Pierre-Joseph Fiquet, 265
- Dubois, Mlle, femme de chambre de Mme de Graffigny, 139
- Dubois, peintre pastelliste, 278
- Dubouy dit Dumesnil, Jean-Baptiste, jardinier arboriste de Troyes, 149
- Duboys Sacquenay, capitaine, 42
- Duchainet, Pierre, charpentier, 146n
- Du Châtelet, famille, maison, 3-18, 33-46, 47-60, 93, 123, 125, 171n, 418;
- Du Châtelet, Anne, abbé de Flabémont, chanoine de Langres, 33, 43
- Du Châtelet, Anne de Choiseul, Mme Pierre III, 37, 43
- Du Châtelet, Anne-Marie-Élisabeth Bayer de Boppard, Mme Pierre III, 37
- Du Châtelet, Antoine, 11
- Du Châtelet, Armand-Jean, 102
- Du Châtelet, Christine de Gleseneuve, épouse Louis-Jules, 15, 102, 122
- Du Châtelet, Claire-Renée de Choiseul, Mme Pierre II, 34
- Du Châtelet, Diane-Adélaïde de Rochechouart Faudoas, duchesse, 62, 63n, 64n, 65, 70, 73, 79, 84, 87, 88, 188, 238
- Du Châtelet, Erard, gouverneur de Langres, 33-37, 42, 45n, 46

- Du Châtelet, Ferdinand-Florent, marquis, seigneur de Lomont, 191n
- Du Châtelet, Ferry, 50, 54
- Du Châtelet, Florent-François, chevalier de Malte, 73
- Du Châtelet, Grégoire, militaire, 36, 43
- Du Châtelet, Guillaume, 98, 104
- Du Châtelet, Guillemette d'Amoncourt, Mme Hue, 33
- Du Châtelet, Hue, seigneur de Deuilly, 33, 37
- Du Châtelet, Jean II, seigneur de Thons, gouverneur de Langres, 33-35, 37, 40-46
- Du Châtelet, Jean III, gouverneur de Langres, 33-37, 39, 42-46
- Du Châtelet, Jeanne de Cicon, Mme Hue, 33
- Du Châtelet, Louis, 52, 53
- Du Châtelet, Louis-Jules, 15, 93, 101, 102, 104, 105, 122
- Du Châtelet, Louis-Marie-Florent Du Châtelet-Lomont d'Haraucourt, comte de Lomont, puis duc, fils d'Émilie, 7, 9, 11-16, 61-90, 110, 140, 150, 177, 188, 189, 199n, 206, 208, 211, 272, 373, 419, 423, 431 ; bibliothèque, 238-246 ; *Mémoire sur l'Amérique*, 87 ; *Mémoire sur la composition d'une armée française*, 87 ; *Mémoire sur les gabelles*, 87
- Du Châtelet, Lucrèce d'Orsant, Mme Erard, 34, 35
- Du Châtelet, Madeleine de Wisse, Mme Hue, 33
- Du Châtelet, Marguerite d'Haussonville, Mme Jean II, 34, 43
- Du Châtelet, Marie-Catherine de Fleming, épouse de René-François, 48, 57n
- Du Châtelet, Marion, abbesse de Sainte-Claire de Neufchâteau, 43
- Du Châtelet, René-François, marquis, 48, 57n, 191n
- Du Châtelet, Stanislas-Adélaïde, fille d'Émilie, 80
- Du Châtelet, Valentin, abbé de Saint-Vincent de Metz et de Saint-Avold, 80
- Du Châtelet, Yolande de Haraucourt, épouse Guillaume, 98
- Du Châtelet-Clémont, François-Bernardin, marquis, gouverneur du château de Vincennes, 164, 165, 191n
- Du Châtelet-Clémont, Marie-Catherine-Armande Du Plessis de Richelieu, marquise, 164, 165
- Du Châtelet d'Haraucourt, Jean-Baptiste-François, marquis, 48n, 49n, 53, 57
- Du Châtelet de Pierrefitte, Marie-Madeleine-Suzanne, 73
- Du Châtelet-Lomont, Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise, 48n, 54-62, 70, 73, 74, 80, 84, 90, 93, 108, 109, 110n, 119, 123, 125-135, 139, 141, 146n, 147, 149n, 150, 151, 153, 156-160, 163-169, 171, 172, 174, 177-180, 182-187, 189, 191-197, 199-217, 219-223, 225-228, 234, 235, 237-239, 246, 247, 249-252, 255-265, 267, 270, 271-280, 283-463 *passim* ; portraits, 185, 254-265, 271-280 ; poèmes satiriques la concernant : « Certaine folle échappée au poison », 396n ; « Ci-git qui perdit la vie », 400, 401, 412 ; « Ci-git une triste begueule », 397n ; « Il n'est de plus sotto guenon », 396n ; « Quoi ! verrons-nous toujours une simple mortelle », 397n, 401n, 412 ; « Un sommeil éternel », 397n, 410, 424n ; « L'univers a perdu la sublime », 397n, 401n, 402n, 411, 422, 423 ; *Abrégé de l'Optique de M. Newton*, 324n, 373, 376, 377, 380 ; *Abrégé du procès que M. le marquis de Trichâteau soutient devant le Souverain Conseil de Brabant*, 192-195, 197, 200, 205 ; *De la liberté*, 291-295, 297, 298, 300 ; *Discours sur le bonheur*, voir *Réflexions sur le bonheur* – *Dissertation sur la nature et la propagation du feu*, 307, 308, 320, 440 ; *Essai sur l'optique*, 308, 320, 321, 324-326, 373, 377, 378, 380 ; *Examens de la Bible*, 55, 222n, 225, 228, 237, 238, 247, 249-252, 307 ; *Exposition abrégée du système du monde*, 373, 381-383 ; *Extrait d'un livre intitulé Discours sur les miracles*, 220, 222, 223, 228, 304n : *Fable des abeilles*, 222, 228, 304-317 ; *Préface du traducteur*, 221, 222, 304, 312, 313 ; *Avertissement du traducteur*, 301 ; *Grammaire raisonnée*, 308, 427 ; *Institutions de physique* (1740), 61, 74, 75, 221, 283-298, 292, 295-297, 307, 308, 322-324, 327-348, 353, 354, 357-371, 423, 436, 439n, 440 ; *Institutions physiques* (1742), 322, 323n, 336, 418-422 ; *Lettre sur les Éléments de la philosophie de Newton*, 376 ; *Mémoire de ce que j'ai fait pour mon procès* (document manuscrit), 199, 201 ; *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, 251, 283, 206, 304n, 309-311, 315, 316, 328, 380, 422, 440 ; *Réflexions sur le bonheur*, 75, 166, 187, 292, 299, 300, 422, 440, 444, 451-453 ; *Réponse de madame *** à la Lettre que M. de Mairan [...] lui a écrite le 18 février 1741 sur la question des forces vives*, 322, 324, 418n, 419, 439n ; *Traité de métaphysique*, collaboration à, 221, 228, 291, 298 ;
- Du Châtelet-Lomont, Florent-Claude, marquis, époux d'Émilie, 8, 14, 48n, 57, 61-63, 66, 67, 73, 74, 109, 110, 115, 119, 129, 141, 146, 150, 153, 171, 172, 177, 179, 180, 182, 183, 185, 186, 191, 195-197, 199n, 202, 204n, 206-208, 211, 403n, 405, 406, 416, 418, 422, 423, 431n
- Du Châtelet-Lomont, Gaspard, 191n
- Du Châtelet-Lomont, Marie-Gabrielle-Charlotte, 191n
- Du Chesne, Philippe-Cleriarde, conseiller au Conseil souverain de Brabant, 199, 200, 204n
- Ducheyne, Steffen, 328n, 333n
- Ducouret, Bernard, 102, 104, 117n, 119-150, 171n
- Du Crest, Sabine, 180n
- Du Deffand, Marie de Vichy-Chamrond, marquise, 63, 68, 209n, 213n, 217n, 387, 397, 401, 402, 413-414
- Duderstadt, 76
- Dufourny, auteur d'un inventaire des titres de Lorraine, 49
- Dulac, marchand mercier, 153, 155
- Du Marsais, César Chesneau, *Examen de la religion ou doutes sur la religion*, 219-234, 238, 246 ; *Exposition de la doctrine de l'Église gallicane*, 235
- Dumont, Charles-Emmanuel, 54n
- Du Moulin, Philippe, seigneur de Lassay, 38
- Dupâquier, Jacques, 96n

- Dupin, Claude, 182, 189
Dupin, Louise-Marie-Madeleine Guillaume de Fontaine, Mme, 180, 183
Duplessis, Joseph-Siffrein, portrait de Louis-Marie-Florent, duc Du Châtelet, 72
Du Plessis-Villette, Reine-Philiberte Roush de Varicourt, marquise, 439
Durey de Meinières, Jean-Baptiste-François, dit le président de Meinières, 204
Durfort, Aimeric-Joseph, marquis de, 65
Durif, Frans, 88n
Durival, Nicolas, 168n
Düsseldorf, 194, 200
Dutot, Nicolas, *Réflexions politiques sur les finances et le commerce*, 306, 307
Dutour, Mme, 213
Duvaux, Lazare, marchand mercier, 84, 153, 155-157, 159n, 164, 165n
Duvernet, Théophile-Imarigeon, 432 ; – *Vie de Voltaire*, 398n, 432
Duvoy, Geoffrey, 35n
East India Company, 156
École nationale des Ponts et chaussées, 84
Effen, Justus van, 303
Eggimann, Anne, 264
Eidous, Marc-Antoine, 314n
Eigeldinger, Frédéric S., 216n, 422n
Élisabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse de Lorraine, 194, 195
Élisabeth Petrovna, impératrice de Russie, 65
Ellis, John, 316
Emch, Gérard G., 315
Emch-Dériaz, Antoinette, 315
Encyclopédie, 166, 251, 297 ; – Discours préliminaire, 329, 334, 335 ; – « Attraction », 357 ; – « Dieu », 296 ; – « », 370n ; – « Fortuit », 297 ; – « Hypothèse », 289, 329, 334, 357, 366 ; – « Mouvement », 361n ; – « Liberté », 295 ; – « Porcelaine de la Chine », 151n
Ertz, Stefanie, 219n
Esterházy, Nicolas Ier Joseph, prince, 77
Esterházy, Valentin Ladislas, comte d', 61, 68, 88
Estor, Johann Georg, professeur à Marburg, 206
Estrée, Paul d', 393
Étallonde, Jacques-Marie-Bertrand Gaillard d', 426
Euclide, 62
Euler, Leonhard, 267, 307n, 319-326, 330, 331, 334, 374, 381 ; – *Dissertatio de igne in qua ejus natura et proprietates explicantur*, 319 ; – *Lettres à une princesse d'Allemagne*, 330 ; – *Nova theoria lucis et colorum*, 324-326, 380
Euripide, 252n
Europe, 45, 48, 50, 52, 53, 55, 63, 64, 98, 156, 160, 163, 258, 269, 396
Faccarello, Gilbert, 311n, 314n
Fairbairn, Andrew W., 228n, 233n
Faisandet, Simon, maçon de Blaise, 145n
Faivre, cordier, 15
Fanari, Rita, 330n
Fangé, Augustin, 48, 424n ; – *La Vie du très révérend père dom Augustin Calmet*, 48n, 53, 54n, 56, 59, 60n
Farge, Arlette, 399n
Fauriel, Claude, 444
Feingold, Mordechai, 359n
Féraud, Jean-François, *Dictionnaire critique de la langue française*, 389
Ferney, 211, 219, 272
Ferneyhough, Brian, 456
Ferret, Olivier, 231
Ferry de Bitch, 50, 67
Fessard, Étienne, 264, 322n
Feuvrier, Julien, 20n
Fleuriau d'Armenonville, Joseph-Jean-Baptiste, 179
Fleuriau de Morville, Charles-Jean-Baptiste, 179
Foisey, Pierre, receveur à Cirey, 102
Foissey, Nicolas, procureur fiscal de la baronnie de Cirey, 106, 107
Fontaine-Martel, Anoinette-Madeleine Desbordeaux, comtesse de, 180
Fontainebleau, 191, 208
Fontaines, Marie-Louise-Charlotte de Pelard de Givry, comtesse de, 450
Fontenelle, Bernard Le Bovier de, 252n, 298, 361 ; – *Entretiens sur la pluralité des mondes*, 284
Fontenoy, Christophe-François Le Prud'homme, comte de, 169
Forcalquier, Louis-Bufile de Brancas, marquis de Céreste, comte de, 434
Forgeot, Serge, 43n
Formey, Jean-Henry-Samuel, 296, 297, 361n
Formont, Jean-Baptiste-Nicolas de, 430
Foucault, Léon, physicien, 374
France, Français, 19, 20, 34, 44, 48, 51, 53, 63-66, 68, 76-78, 98, 191, 270, 284n, 303, 308, 309, 311, 315, 320, 332, 375, 388, 389, 393, 436, 439n, 455, 457, 459
Francfort, 63, 65, 77
Franche-Comté, terres du comte Du Châtelet, 3 : – Amance, 3-5, 10-12, 16, 17, 19-31 ; – Esnans, 9 ; – Lomont, 9, 10, 17 – Longeville, 6, 7, 9-11, 17 ; – Montaigu, 5 ; – Montboillon, 3, 9, 10, 17 ; – Port-sur-Saône, 6, 10, 11, 16, 17 ; – Pusy, 6 ; – Senoncourt, 5, 6, 10-12, 16, 17, 21, 29
Francœur, François, 214n
François Ier, duc de Lorraine et Bar (François III), grand-duc de Toscane, empereur germanique, 65, 195

- François I^{er}, roi de France, 34, 38
 François II, roi de France, 34
 François de Lorraine, abbé de Malmédy, 194
 François de Neufchâteau, Nicolas, 431
 Frassinetti, Françoise, actrice de Lunéville, 211ⁿ
 Frédéric II, roi de Prusse, 61, 64, 182, 196, 207, 252, 322, 360ⁿ, 426, 431
 Fréron, Élie-Catherine, 433
 Fresnel, Augustin, physicien, 375
 Fribourg, siège de, 75
 Fritz, Sandrine, 93, 98, 104, 151-169
 Fronde, la, 96, 101
 Furnes, siège de, 75
 Futral, Elizabeth, 456, 460
 Fuyot de La Marche, famille, 79
 Gady, Alexandre, 178ⁿ
 Galart de Montjoie, Christophe-Félix-Louis Ventre de La Tou-loubre, dit, 70
Galerie française, ou portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont paru en France avec un abrégé de leur vie, 264
 Galilée, Galileo Galilei, 285, 380ⁿ, 341, 419
 Gallet, Michel, 81, 89ⁿ
 Gallois, Nicolas, forgeron à Cirey, 106ⁿ
 Gandt, François de, 56ⁿ
 Garat, Jacques-Joseph, dit Maillia, 444
 Garcia Alonso, Marta, 308ⁿ
 Gardiner, Linda, 221, 314ⁿ, 333ⁿ
 Garnier, famille de charpentiers à Ferney, 132ⁿ, 136ⁿ, 140ⁿ, 141, 147
 Gasnault, Pierre, 242ⁿ
 Gaudet de Changy, Antoine-Joseph, 185
 Gaudet de Changy, Marie-Victoire Biron Des Landes, Mme, 185
 Gaulle, Charles de, 98ⁿ
 Gaultherot, Denis, 38ⁿ
Gazette de France, 392ⁿ
 Gênes, 75ⁿ, 78
 Genève, 230
 Genlis, Stéphanie-Félicité Ducrest de Mézières, comtesse de, 447
 Gentillâtre, Jacques, architecte, 37
 Geffroy, Auguste, 65ⁿ
 George III, roi de Grande-Bretagne, 78
 Gérard, Aurélie, 47-60, 417ⁿ, 418ⁿ
 Gérard, Blaise, couvreur à Cirey, 127ⁿ, 141, 146ⁿ
 Gérard, Conrad-Alexandre, 64, 68
 Gérin, Claude-Imbert, 166
 Gesell, Bruce, 324ⁿ
 Gibbon, Edward, 444, 447, 448
 Gil, Linda, 264ⁿ, 425-442
 Gille, Pierre, dit Dauphin, 7
 Gillet, M., receveur de la marque des fers, 106
 Gillet, N. A., 418ⁿ
 Girardot, de Besançon, auteur d'un inventaire, 9
 Givry, Claude de Longwy de, 33ⁿ
 Gleseneuve, seigneur de Marainville, maison, 15
 Godard, René, tailleur de pierres à Blaise, 125, 131
 Godin, Pierre, maçon à Cirey, 102
 Goldbach, Christian, mathématicien, 322
 Gorguet Ballesteros, Pascale, 256ⁿ
 Gorillon, menuisier à Cirey, 138ⁿ
 Gottmann, Felicia, 305, 313
 Goubert, Pierre, 96
 Gouot, Rémy, à Cirey, 103ⁿ
 Graffigny, Françoise Paule d'Issembourg d'Happoncourt, Mme de, 55, 61, 62, 123, 127, 130, 133, 134, 136-140, 150, 157, 159ⁿ, 171, 195-197, 199ⁿ, 209-216, 256, 305, 306, 309, 310, 313, 387ⁿ, 398ⁿ, 399, 404ⁿ
 Gramont, famille, 189
 Gramont, Béatrix de Choiseul-Stainville, duchesse de, 89
 Grandperrin, copiste, 8, 12
 Grasset, François, imprimeur libraire à Lausanne, 234
 Grasset, Gabriel, imprimeur libraire à Genève, 234ⁿ
 Grassion, Jean, 88ⁿ
 's Gravesande, Willem Jacob, 62, 334, 360
 Gray, 177, 180
 Greig, J. Y. T., 66ⁿ
 Gresset, Jean-Baptiste, 389ⁿ
 Gribouval, Jean-Baptiste Vaquette de, 64, 67
 Grimm, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire*, 401
 Grisey, Gérard, 456
 Grouchy, voir Condorcet
 Guébriand, Jean-Bonaventure Le Lay de Guébriand, comte de, 396, 400, 402, 403
 Guerchy, Claude-Louis-Françoise de Régnier, comte de, 66
 Guichard, Olivier, 272ⁿ
 Guillemette, Jean, maître de forges à Cirey, 106, 107
 Guines, Adrien-Louis de Bonnières, duc de, 88
 Guise, Claude de Lorraine, 1^{er} duc de, 38
 Guise, Henri Ier de Lorraine, duc de, 34, 38, 42
 Guy, Claude-François, de Conflandey, maître de forges, 11ⁿ
 Guyot, Patrick, 380ⁿ
 Hagengruber, Ruth, 219ⁿ, 308ⁿ, 320ⁿ, 326ⁿ, 329ⁿ, 330ⁿ, 339, 340ⁿ, 347ⁿ, 354ⁿ, 377ⁿ
 Haid, Johann Jacob, 275ⁿ
 Hainaut-Infanterie, régiment de, 191ⁿ
 Hakfoort, Casper, 319ⁿ
 Hales, Stephen, 334
 Halle, 204
 Ham, Wilhelm de Hoensbroeck, baron de, 192-194, 200
 Ham et Beringen, 195ⁿ, 196

- Hannigan, Barbara, 459
Harel, Maximilien-Marie, dit le P. Élie, 60n
Harff de Drimborn, Damien Salentin, 194n
Harrach-Rohrau, Friedrich August von, comte, grand-maître et premier ministre de Marie-Élisabeth, gouvernante des Pays-Bas autrichiens, 199, 200
Hastenbeck, bataille de, 63, 76
Haussenville, Gabriel-Paul-Othenin d', 447n, 448n
Haute-Marne, archives départementales (ADHM), 3-18, 19-31
Havens, George, 219n
Hayes, Julie Candler, 296n, 316n, 398n
Hayme, Léonard de, ancien bourgmestre de Liège, 207, 208n
Heawood, Edward, 221
Hébert, Thomas-Joachim, marchand mercier, 153-157
Heiligenstadt, 75
Helmstedt, université, 206
Heininen, Paavo, 456
Helvétius, Claude-Adrien, 428
Hémery, Joseph d', 418n
Hénault, Charles-Jean-François, 157
Henri II, roi de France, 34, 38
Henri III, roi de France, 34-36, 38, 39
Henri IV, roi de France, 36, 39
Henry, Charles, 237n
Henryot, Fabienne, 56n, 251n, 418n
Hérard, Jean-Charles-Ignace, intendant du comte Du Châtelet, 8, 11-14, 16
Hérard, Josèphe, 16
Herman, Jan, 392n
Hermelin, Camille, 74n
Hesdin, 88
Hierosme, notaire, 146n
Hillériteau, Thierry, 463n
Hobbes, Thomas, 317n
Hochet, Claude, 443, 444, 450
Hoensbroeck, procès, 58n, 191-208
Hoensbroeck, Adrien-Arnold baron de, 192, 193, 200
Hoensbroeck, Anne-Catherine de Hoensbroeck, baronesse de Ham, baronesse de, 192, 193
Hoensbroeck, Dorothea Henrietta van Cottreau-Westmal, baronesse de, 194n
Hoensbroeck, Franz Arnold Adrian Johann, marquis de, 194n, 202, 204, 207
Hoensbroeck, Willem Adriaan de, 194n
Holbach, Paul-Henri Dietrich, baron d', 246; *–Le Christianisme dévoilé*, 247; *–La Morale universelle*, 390
Home, Roderik W., 326
Homer, *Iliad*, 314; *–Odyssée*, 314
Hooke, Robert, *Micrographia*, 374, 375, 382
Horace, 128
Horlier, Didier, tireur de pierres à Cirey, 103n
Houdon, Jean-Antoine, *Portrait de Joseph-Jérôme Lalande*, 258n
Houlot, Pierre, charpentier à Cirey, 129n
Huber, Klaus, 456
Humbert, Chantal, 169n
Hume, David, 246, 329
Hunwick, Andrew, 246
Hurel, Odon, 47n
Husson, Jean-Martin, 304, 310
Hutton, Sarah, 339n
Huygens, Christiaan, 285, 337, 366, 367, 374, 375, 381, 419
Imari (Japon), 160
Imlin, orfèvres strasbourgeois, 153, 169
Indes, étoffes des, 136, 139n, 159; papiers des, 133, 136; porcelaine des, 158-160
Inguenaud, Marie-Thérèse, 185n, 398n, 403n
Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas espagnols, 20, 28n
Italie, 67, 75
Iverson, John R., 387-416
Jacob, Margaret C., 345n
Jacquier, François, 75n, 311
Jamery-Duval, Valentin, 417
Janiak, Andrew, 324n, 369n
Japon, porcelaine de, 158-160, 162, 166
Jarry, Nicolas, maître de forges à Cirey, 105, 107
Jarry, Simone Remy, dame, maîtresse de forges, 107
Jasinski, Béatrice W., 445n
Javernault, Jean, 40
Javernault, Oudinet, 38n
Jean-Gaston de Médicis, grand-duc de Toscane, 195n
Jeauneau, Édouard, 285n
Jeffares, Neil, 275
Joffrin, Laurent, 403
Joinville, 212n; principauté de, 97, 105, 110, 118
Jolibois, Émile, 118n
Joseph II, empereur germanique, 63, 65, 77
Journal des savants, 51, 53, 376
Journal helvétique, 400n
Journaux, André, 37
Juliers, 196, 204n
Jullien, Adolphe, 214n
Jullien de La Boullaye, Ernest, 35n-40n, 44n
Jurin, James, 319
Justi, Johann Heinrich, 330
Juvénal, *Satires*, 391n
Kaipainen, Jouni, 456
Kändler, Johann Joachim, sculpteur, 164

- Kangxi, empereur de Chine, 156
- Kant, Emmanuel, 313, 329
- Karp, Sergueï, 231n
- Kaunitz, Wenzel Anton, comte de Rietberg, prince de, 65
- Kehl, siège de, 191n
- Keill, John, 334, 345n
- Kepler, Johannes, 285, 333n, 337, 340, 341, 343, 382, 419
- Kölving, Ulla, 48n, 53n, 57, 58, 61n, 74n, 110n, 123n, 153n, 177n, 191-208, 209n, 219n, 221n, 238n, 271, 285n, 305n, 308n, 319n, 330n, 334n, 360n, 380n, 388, 397n, 401n, 404n, 418n, 425, 431n, 433n, 438n, 450n
- Konig, Jean-Louis, d'Offenbach, 55
- König, Samuel, 333n, 439n
- Korff, Johann Albrecht, baron von, 321
- Kortekangas, Olli, 456
- Kovács, Eszter, 291-301
- Koyré, Alexandre, 327-329, 342, 343n
- Krefeld, bataille de, 76
- Kugel, Alexis et Nicolas, 257n
- Labiche, Jean-Baptiste, 244n
- La Bonardiére, Simon-Martin de, intendant de Cirey, 110n, 125n, 126n, 133n, 134n, 138n, 146n, 149n
- LaBonte, Hillary, 462
- Lacaille, Nicolas-Louis, astronome, 258
- La Chapelle, Jean-Baptiste de, abbé, 334
- La Chétardie, Joachim-Jacques Trottier, marquis de, 321
- La Crête, abbaye, 111
- La Croix, Joachim-François-Pierre de, intendant des Du Châtelet à Paris, 157n, 206n
- La Faye, Jean-François Lériget de, 428
- La Fontaine, Jean de, 133
- La Haye, 206
- La Haye, Marin de, fermier général, 184, 189, 206
- Lalande, Joseph-Jérôme Lefrançois de, 257, 258, 265, 267, 268; – *Bibliographie astronomique*, 258
- Lally, Thomas-Arthur, comte de, dit Lally-Tollendal, 426
- Lambeau, Lucien, 178n
- Lambert, Anne-Thérèse Marguenat de Courcelles, marquise de, *Avis d'une mère*, 390
- Lambert de Thorigny, Jean-Baptiste, 189
- La Mettrie, Julien Offroy de, 230, 246
- La Motte, Charles de, 309
- Lami, Stanislas, 124n
- Lancelot, Antoine, paléographe, 58
- Lancelot, Nicolas, menuisier de Vignory, 131, 140
- Lancret, Nicolas, peintre, *Les Oies du frère Philippe*, 133
- La Neuville, Jeanne-Charlotte de Viart d'Attigneville, comtesse de, 123n, 139n, 141, 172n
- Langlois, Henry, marchand de Troyes, 106
- Langlois, Pierre-Gabriel, graveur, 263, 264, 438, 440, 441
- Langres, 33-46
- Lannoy, Eugène-Hyacinthe-Marie-Joseph-Ignace de Lannoy, comte de La Motterie et du Saint-Empire, souvent appelé comte de, 199
- Laponie, 382
- Larcher, Nicolas, marchand de bois, 118
- La Rochefoucauld, François-Alexandre-Frédéric de La Rochefoucauld, duc de Liancourt puis de, 89
- La Rochefoucauld, Louis-Alexandre de, 311
- La Serre de Langlade, Jean-Louis-Ignace de, *Tarsis et Zélie*, 214
- La Tour, Maurice-Quentin de, 438
- Latour, Patrick, 244
- Laudan, Larry, 327, 329, 334n
- Laurent, Jean, arpenteur royal, 113
- La Vallière, Louis-César de La Baume Le Blanc, duc de Vaujour, puis de, 431
- Lavenne de Choulot, Paul, 174
- La Vieuville, Marie-Thérèse de Froulay, Mme de, 73
- La Vieuville, René-François de, 73
- Le Bègue de Majainville, Claude-Frédéric, 184
- Leblanc, Dominique, à Cirey, 103n
- Leblanc, François, admoniteur à Cirey, 111, 113
- Leblanc, M., maître de forges à Cirey, 107
- Le Blond, Gaspar-Michel, directeur de la Bibliothèque des Quatre-Nations, 244n
- Le Brun, Charles, peintre, 123, 180, 182, 183
- Le Brun, Charles-Baptiste-Pierre, peintre, marchand de tableaux, 123
- Le Brun, Louise-Élisabeth Vigée, peintre, 123
- Le Brun, Pierre, maître peintre parisien, 123, 124, 133, 149n
- Le Carlier d'Épuisart, Jean-Ubert, 269
- Lechien, Marc, 171-174
- Leclerc, François, couvreur à Cirey, 103n
- Le Clerc, Jean, 225, 309, 316
- Leclercq, Henri, 47n
- Le Coat, Gérard, 264
- Lecoat, Nanette, 388n
- Ledet, Étienne, 311
- Ledoux, Claude-Nicolas, architecte, 83
- Le Duc, Geneviève, 162n, 168n
- Lee, J. Patrick, 233
- Le Fayel, terre dans le comté d'Eu, 80
- Lefèvre, Nicolas, sculpteur à Cirey, 132
- Le François, Marie-Jeanne Harley, Mme, 258
- Le François, Michel-Jérôme, 258
- Le Grand, Antoine, 316
- Leibniz, Gottfried William, 166, 246, 283-286, 292, 294, 296, 297, 307, 320, 324, 327, 330-333, 335, 337, 342-344, 348, 349, 358-361, 363-365, 380, 419, 421, 423, 436-438, 439n
- Lemaistre de Sacy, Isaac, 250

- Le Maître de Claville, Charles-François-Nicolas, *Traité du vrai mérite de l'homme*, 390
- Le Monnier, Pierre-Charles, astronome, 270
- Lempereur, Louis-Simon, graveur, 262, 264
- Le Normant de Tournehem, Charles-François-Paul, 187
- Léopold I^{er}, duc de Lorraine et Bar, 50, 53, 59ⁿ, 169, 194, 195
- Le Page, Nicolas, archidiacre, 43
- Lepaute, Jean-André, 257 ; – *Traité d'horlogerie*, 257
- Lepaute, Nicole-Reine Étable de La Brière, Mme, 257-258 ; portrait, 257-259, 265, 268-270 ; – *Mémoires d'astronomie*, 258 ; – *Passage de l'ombre de la lune au travers de l'Europe dans l'éclipse de soleil centrale et annulaire qui s'observera le 1er avril 1764*, 258, 270 ; – *Table des longueurs des pendules*, 257
- Le Roy, Georges, 331ⁿ, 351
- Le Ru, Véronique, 283-289, 367ⁿ, 403
- Leschères, 118ⁿ
- Le Sœur, Alexandre, maître de forges, 107
- Le Sœur, Claude, maître de forges, 107
- Le Sœur, Théodore, lieutenant, 107
- Lespès, Michelle, 256, 274
- Lestapis, Arnaud de, 86ⁿ
- Le Sueur, Eustache, peintre, 182, 183
- Lettres à Sophie*, 246
- Lettres de M. de V*** avec plusieurs pièces de différents auteurs*, 396ⁿ
- Lettres sur la religion, sur l'âme humaine, sur Dieu et les lettres à Sophie*, manuscrit clandestin, 239, 240
- Leufflen, Pierre, 153ⁿ, 184ⁿ
- Le Vau, Louis, architecte, 180
- Leverd, Ernest, avocat à Liège, 196ⁿ
- Lévi-Strauss, Claude, 458
- Lewis, W. S., 63ⁿ
- Liancourt, voir La Rochefoucauld
- Liège, 196
- Lieger, Pierre, couvreur de Rizaucourt, 103ⁿ
- Ligeti, György, 455
- Linant, Nicolas-Michel, 61, 74, 394, 423
- Lindberg, Magnus, 456
- Locke, John, 246, 307, 309, 311, 314ⁿ, 315, 316, 330, 331, 333, 335, 336ⁿ, 338 ; – *Essai sur l'entendement humain*, 294, 299 ; – *Thoughts concerning education*, 309
- Loir, Alexis III, orfèvre, 271
- Loir, Marie-Anne, *Portrait d'Émilie Du Châtelet*, 128, 255, 259-265, 271-280, 440
- Loir, Mathurin-Alexis, orfèvre, 271ⁿ
- Loire, Stéphane, 272ⁿ
- Lomont, Florent Du Châtelet, comte de, 8, 16, 106, 109, 111, 116, 149ⁿ, 191ⁿ
- Lomont, Marie-Gabrielle-Charlotte Du Châtelet, comtesse de, 191ⁿ
- Londres, 63, 66-69, 76-78, 81, 84, 89, 188, 246
- Long, Basil S.
- Longchamp, Sébastien, 403, 438 ; *Anecdotes sur la vie privée de Monsieur de Voltaire*, 216, 422ⁿ, 424ⁿ
- Lorraine, Lorrains, 33, 34, 37, 47-54, 58, 64, 73, 75, 76, 89, 119, 168, 186, 191, 192, 195
- Lorraine, maison ducale, 53, 58, 125, 171ⁿ
- Lotterie, Florence, 446
- Lough, John, 295ⁿ
- Louis XII, roi de France, 38
- Louis XIII, roi de France, 122
- Louis XIV, roi de France, 97, 98, 108, 109ⁿ, 123, 165, 168
- Louis XV, roi de France, 62, 63, 65-69, 77, 90, 155
- Louis XVI, roi de France, 65, 69, 188
- Louis de Gonzague, 38
- Louis-le-Grand, collège, 74
- Louise-Ulrique, reine de Suède, 274
- Lozeran Du Fech, Louis-Antoine de, 307ⁿ, 319
- Lucas, fondeur parisien, 136
- Lunéville, 59, 63, 138, 168, 169, 177, 195, 204, 208, 211ⁿ, 213, 275, 398, 402, 405, 422, 423, 440, 459
- Lupcourt-Drouville, Jean-Baptiste de Mahuet, comte de, 76
- Lurbe, Pierre, 55ⁿ
- Luxembourg, palais du, 257
- Luynen, affaire de, 75
- Luynes, Charles-Philippe d'Albert, duc de, 214ⁿ
- Lyénard, Roch, ingénieur, 40
- Lynch, Lawrence,
- Lyytikäinen, Olli, 456
- Maalouf, Amin, 455, 457-459, 463
- Mabillon, Jean, 47
- Mabur, archiviste du Chapitre de Metz, 48, 49ⁿ
- Macaire, peintre à Cirey, 136, 140
- Machart, Renaud, 459
- McKenna, Antony, 219ⁿ, 246
- Maclaurin, Colin, 334, 383
- McMullin, Ernan, 345ⁿ
- McNiven Hine, Ellen, 332ⁿ, 336, 342, 350ⁿ, 353
- Maglo, Koffi, 289, 334ⁿ
- Magnan, André, 426ⁿ, 428, 429ⁿ
- Magny, Françoise, 81ⁿ
- Maillard de Tresles, François-Louis, garde du Trésor des chartes de Lorraine, 50
- Maillebois, Jean-Baptiste-François Desmarests, marquis de, maréchal de France, 204ⁿ
- Maillet, Benoît de, *Telliamed*, 129, 247
- Mailly, Africain de, 38
- Maine, Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon-Condé, duchesse du, 209, 212, 214, 217
- Mairan, Jean-Jacques Dortous de, 183 ; – *Lettre de M. de Mairan* [...] à madame *** sur la question des

- forces vives, 322, 324, 418n, 419, 427, 439n
 Maire, Christian, 167n, 168n
 Malard, Pierre, prieur de Breuil, 48, 49, 54-57
 Malebranche, Nicolas, 293, 331 ; – *De la recherche de la vérité*, 293, 314n
 Malgrange, La, château, 60
 Malin, 200 ; Grand conseil, 193
 Malraux, André, 98n
 Mandeville, Bernard de, 303, 304 ; – *A modest defence of public stews*, 303 ; – *Essay on charity and charity-schools*, 303 ; – *Free thoughts on religion, the church, and national happiness*, 303 ; – *The Fable of the bees*, 228, 303 ; – *The Grumbling hive*, 304, 313
 Mansi, Jean-Dominique, 47n
 Manufacture royale des terres d'Angleterre, 157, 166-168
 Marais, Pierre, peintre à Cirey, 134n
 Marbéville, bois, 110
 Marburg, 206
 Marchand, Prosper, 393n
 Maréchal, Pierre, garde forestier à Cirey, 117
 Margairaz, Dominique, 239n
 Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, reine de France, 65, 67, 69, 86, 88n
 Marie Leszczynska, reine de France, 195
 Marie-Thérèse, reine de Bohême et d'Hongrie, impératrice d'Autriche, 64, 65, 195, 207
 Marin, François-Louis-Claude, 230
 Marivaux, Pierre Carlet de Chamblain de, 215
 Marnoz, baronne de, 7
 Marot, Clément, 428
 Marquier, Guillaume de, 66, 68
 Marret, Pierre et Antoine, peintres à Cirey, 125n, 146n
 Mars, Anne-Françoise-Hippolyte Boutet, dite Mademoiselle, 213
 Martin, vernisseurs, 133, 158
 Martin, Benjamin, *Philosophical grammar*, 334
 Martin, Philippe, 56n, 251n, 418n
 Martin, Pierre, maçon à Cirey, 148
 Marville, Claude-Henri Feydeau, comte de, 393
 Massary, Xavier de, 108-118
 Massé, Jacques, *Voyage imaginaire de Tyssot de Patot*, 55n
 Masson, Philippe, 418n
 Masteau, Catherine, 244
 Matthieu I^{er}, duc de Lorraine, 50
 Mattila, Karita, 459, 460
 Maugras, Gaston, 63n
 Maurin, Georges,
 Maupertuis, Pierre-Louis Moreau de, 196, 199, 202n, 210, 247, 289, 295, 320-322, 325n, 330, 331, 334, 336n, 345n, 349, 368n, 403n, 405, 439n, 452 ; – *Discours sur les différentes figures des astres*, 357
 Mauzi, Robert, 75n, 300n, 451n
 Mayer, Tobias, 267
 Mazel, David, 314n
 Meissen en Saxe, manufacture et porcelaine, 156-159, 163, 164, 169
 Meister, Jakob Heinrich, 55, 238
 Melon, Jean-François, *Essai politique sur le commerce*, 307, 308
Mémoires de Trévoux, 51, 52, 54, 315
Mémoires historiques, pour le siècle courant, 322n
Mémoires secrets, 66, 69, 233
 Menant, Sylvain, 391n
 Menin, siège de, 75
 Menoux, Joseph de, jésuite, 398n
 Mercier, Gilbert, 60n
Mercure de France, 158, 258, 394, 416, 422n, 423n
 Mercy-Argenteau, Florimond-Claude, comte de, 65n
 Merlin, Christian, 229, 459
 Mervaud, Christiane, 391n
 Meslier, Jean, curé d'Étrépigny, 229
 Messiaen, Olivier, 455, 457
 Messier, François, maître d'hôtel ordinaire du roi, 197n
 Métin, Frédéric, 20n
 Meudon, déclaration de, 195n
 Michel, Henri, 20n
 Michel, J.-F. 33n, 37n, 38n
 Miel, Bernard et Jacques, maçons, 97
 Mignot, Claude, 180n
 Minden, 75
 Mion, à Chaumont, 17
 Miquelle, François, tailleur de pierre à Cirey, 146n
 Mistler, Jean, 443
 Moivre, Abraham de, 375
 Molière, Jean-Baptiste Poquelin, dit, *Les Femmes savantes*, 395, 400
 Mollerat, Louis, 150n
 Monginot, Nicolas, maçon de Blaise, 145n
 Monnet, Charles, 264
 Mons, siège de, 75
 Montaigne, Michel Eyquem de, 313
 Montalban, 75
 Montalbetti, Valérie, 156n
 Montamy, Didier-François d'Arclais de, 151n
 Montbarrey, Alexandre-Marie-Léonor de Saint-Mauris-Montbarrey, comte puis prince de, 88
 Montboillon, Jean de Thomassin, baron de, 5
 Montenero-Carafa, Gabrielle-Pauline Du Châtelet-Lomont, duchesse de, fille d'Émilie, 61, 80, 179, 212, 394
 Montespan, Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, Mme de, 168

- Montesquieu, Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de, 265n
Montesson, Charlotte-Jeanne Béraud de La Haye de Riou, marquise de, 447
Montfort, Honoré-Charles d'Albert, duc de, 178
Montier-en-Der, abbaye, 111
Montrevel, Florent-Alexandre-Melchior de La Baume, comte de, 272, 274
Montrevel, Marie-Florence Du Châtelet-Lomont, comtesse de La Baume et, 80, 202n, 208n
Moreau, Jacob-Nicolas, 74n; – *Mes souvenirs*, 186-187
Morellet, André, 432
Morgat, Alain, 33n, 34n, 73, 120n
Mori, Gianluca, 222, 225, 227-230
Moriarty, Paul Veach, 296n
Moriceau, Jean-Marc, 27n
Morival, voir Étallonde
Mortier, Gérard, 458
Mortier, Pieter, libraire à Amsterdam, 322
Mortier, Roland, 252
Mossner, Ernest Campbell, 315n
Mothu, Alain, 219n
Motte, Andrew, 328
Mougin, Silvie, 389n
Mouhy, Charles de Fieux, chevalier de, 392-394; – *Le Papillon*, 392, 393
Moureau, François, 298n, 393n, 401n
Mourin, Samuel, 3-18, 19n, 33n, 120n
Mousin de Bernicourt, officier, 89
Moussinot, Bonaventure, abbé, 62, 123-125, 137, 138
Mozart, Wolfgang Amadeus, 458
Muceni, Elena, 303-317
Muller, avoué, 16
Murail, Tristan, 456
Musschenbroek, Pieter van, 334; – *Elementa physicae conscripta in usus academicos*, 324
Muzerelle, Danielle, 75n, 151n, 255n
Nagel, Fritz, 308n, 319-326, 377
Naigeon, Jacques-André, 246, 295
Nancy, 168, 169
Narey, auteur d'un inventaire des terres Du Châtelet, 5, 6, 11
Nattier, Jean-Marc, *Portrait de la marquise Du Châtelet*, 264, 272
Navarre, régiment de, 63
Necker, Jacques, 89, 446, 447
Necker, Suzanne Curchod, Mme, 444, 446, 447, 450, 453
Neutre, Johann Christian, 280
Nevers, figurines de, 159, 160
Nevers, Louis de Gonzague, duc de, 37
Newton, Sir Isaac, 56, 119, 166, 246, 283-286, 298, 307, 309-311, 319n, 324n, 330, 333-336, 339-341, 343-346, 350, 352, 354-356, 358, 359, 368, 373-383, 419, 420, 423, 436, 437; – *Opticks*, 285, 286, 325, 329, 369, 375, 376, 420; – *Principia mathematica philosophiae naturalis*, 283, 286, 304, 327, 328, 333, 349, 374, 380
Newton, William R., 80n, 187, 188n
Nice, 75
Nicole, Claude-François, graveur, 49
Nicole, Pierre, *Essais de morale*, 309, 311, 313
Nivernais, duc de, 38, 39
Nolhac, Pierre de, 264
Normandie, terres des Du Châtelet : – Avesnes, 191n; – Lignon Verdure, 191n; – Riquebourg, 191n; – La Vacquerie, 191n
Nouvelle Bigarrure, La, 391
Nyel, Jean-Baptiste, greffier, 202
Nylund, Camilla, 461, 462
Obry de Lille, régisseur de Cirey, 13, 14
Oldenburg, Henry, 373
Olivier, Jacques, 25
Orléans, Élisabeth-Charlotte de Bavière, princesse Palatine, duchesse d', 194n
Orléans, Gaston, comte d'Eu, duc d', 122
Orléans, Louis-Philippe de Bourbon, duc de Chartres, puis duc, 110, 213
Orléans, Philippe, duc d', 194n
Osiander, 339
Osserre, Philippe, marchand mercier, 153
Ovide, *Métamorphoses*, 321
Paganini, Gianni, 327-358
Paillard, Christophe, 426
Pampelune, Claude de, écuyer, seigneur de Blumeray et Humbercin, 199n
Panckoucke, Charles-Joseph, 426-432
Paris, 8, 36, 49, 62, 65, 66, 68-70, 77, 80-82, 89, 97, 111, 119, 177-189, 191n, 197, 202, 207, 208, 217, 230, 258, 265, 267-269, 272, 391-393, 399, 408, 409, 413, 416, 422, 427, 455, 456, 462; abbaye de Penthemont, 84; faubourg Saint-Antoine, 157; faubourg Saint-Germain, 90, 177, 187-189; faubourg Saint-Honoré, 189; hôtel d'Harcourt, 82; hôtel d'Uzès, 82, 83; hôtel de Damas-d'Antigny, 84, 188; hôtel de Dangeau, 178-179; hôtel de Rochechouart, 188; hôtel Du Châtelet, 67, 81-84, 238; hôtel Lambert, 177, 180-184, 187-189, 197, 206, 208; île Saint-Louis, 177, 188, 189, 197; Palais-Bourbon, 82; place des Victoires, 179; place Royale (des Vosges), 191; rue de Charenton, 166; rue de Grenelle, 67, 82, 84, 85, 238; rue de la Monnaie, 155; rue de Varenne, 185; rue des Bons-Enfants, 180; rue (grand-) du Faubourg Saint-Honoré, 184; rue du Pont-aux-Choux, 166; rue du Roule, 157; rue Saint-Honoré, 155, 179; rue Traversière, 151, 153, 162, 163, 184-185; Saint-Germain l'Auxerrois, 155, 157

- Parmentier, vernisseur, 123, 133
- Parmentier, Jacques, jardinier, 142, 149, 171, 172
- Parme, 81
- Parrey, Renobert, greffier de la table de marbre de Besançon, 5
- Pascal, Blaise, 288
- Passeron, Irène, 432n
- Passionei, Domenico Silvio, cardinal, 252n
- Pater, Jean-Baptiste, peintre, *Le Baiser rendu*, 133
- Patriote anglais*, *Le*, 401
- Pays-Bas autrichiens, 206
- Peeters, Kris, 392n
- Pekonen, Osmo, 455-463
- Pelckmans, Paul, 392n
- Pemberton, Henry, 334
- Penaud-Lambert, Blanche, 169n, 180n
- Penthièvre, Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de, 110
- Pépin, charpentier à Cirey, 140n
- Perchellet, Jean-Pierre, 443
- Perey, Lucien, 397n
- Pérou, 382
- Perrenot, copiste, 7
- Perrin, Antoine, 25
- Perrin, Denis, maîtres de forges à Cirey, 107
- Perrin, Jean, maître de forges et admoniteur à Cirey, 15, 111, 115, 117n, 118
- Perrin, Laurent, acquéreur du moulin de Senoncourt, 11
- Perrin, Simon, maître de forges à Cirey, 107
- Perrot, Clément, maître de forges à Cirey, 107
- Petit, Demange, maître maçon, 102
- Petit, Jean-Jacques, 275n
- Petitjean, Daniel, à Cirey, 103n
- Petremand, Jean, 26n
- Philantrope*, *Le*, 310
- Philippe de Prétot, Étienne, *Nouveaux Amusements du cœur et de l'esprit*, 423n
- Piazzetta, Giovanni Battista, 376n
- Picard, Bernard, *Les Peintures de Charles Le Brun et d'Eustache Le Sueur qui sont dans l'Hôtel du Châtelet ci-devant la maison du Président Lambert dessinées par Bernard Picard et gravées tant par lui que par différents graveurs*, 180n
- Pièces qui ont remporté le prix de l'Académie royale des sciences en 1738, 329, 330
- Pieretti, Marie-Pascale, 314n
- Pierre III, empereur de Russie, 65
- Pierrefitte, Honoré-Roger Du Châtelet, marquis de, frère de Florent-Claude, 191n
- Pierse, Siofra, 404n
- Pierson, Demange, tireur de pierres à Cirey, 103n
- Piétrequin, Jean, receveur des octrois sur le sel, 39
- Pinard, 63n, 73n, 75n
- Pink, Gillian, 235n
- Piot, Marie-Just, abbé de Chancenay, 18, 73n, 104, 120n, 123, 130n, 141, 148
- Pistollet de Saint-Ferjeux, Théodore, 40n
- Pitassi, Maria-Cristina, 309n
- Pitot, Henri, 307
- Pitteri, Giovanni Marco, 376n
- Platon, *Phaedrus*, 285n, 293
- Plinval de Guillebon, Régine de, 157n, 167n
- Podewils, Otto Christoph von, comte, ambassadeur de Prusse à La Haye, 206
- Poirier, Roger, 459
- Pologne, 76
- Pomeau, René, 56, 228, 252
- Pompadour, Jeanne-Antoinette Poisson Le Normant d'Étoiles, marquise puis duchesse de, 64, 69, 155
- Pondichéry, 76
- Pont-à-Mousson, gouvernement de, 67, 84
- Pope, Alexander, 265n, 309
- Portieux, verrerie, 168
- Pot de Rhodes, Gabrielle-Françoise, 191n
- Pour et contre*, *Le*, 306
- Praslin, César-Gabriel de Choiseul-Chevigny, comte de Choiseul, puis duc de, 64, 65, 68, 77
- Prault, Laurent-François, 322
- Préaud, Tamara, 169n
- Preuves que l'auteur de la Religion chrétienne analysée a simplement indiquées sans les avoir rapportées*, manuscrit clandestin, 235
- Prévost, Alexis, tailleur de pierres à Cirey, 103n
- Prévost d'Exiles, Antoine-François, abbé,
- Prieur, Edme, charpentier à Cirey, 125, 129n, 140n, 141
- Priestley, Joseph, 334
- Prunea, Tinca, 369n
- Prusse, 60, 63, 64
- Ptolémée, Claude, 339, 365
- Puisieux, Madeleine d'Ansart de, *Conseils à une amie*, 390
- Puységur, Amand-Marie-Jacques de Chastenet, marquis de, 69
- Quercy, régiment de, 62, 63, 75, 80, 206n
- Quéro, Dominique, 210n
- Quingey, Jean de, seigneur de Montboillon, 4, 5
- Raaphorst, Madeleine, 306n
- Radet, tailleur de pierres à Cirey, 127
- Raesfeld, Johann Peter von, président du gouvernement de Clèves, 206-208
- Ragecourt-sur-Marne, 97
- Rambouillet, château, 168
- Raunié, Émile, 396n
- Ravenet, Simon-François, graveur, 49

- Raynal, Guillaume-Thomas-François, abbé, *Nouvelles littéraires*, 396n, 397n
- Réaumur, René-Antoine Ferchault de, 162, 169
- Rebel, François, 214n
- Recueil de diverses pièces, sur la philosophie, la religion naturelle, l'histoire, les mathématiques*, 299n, 343n
- Régnier, Edme, charpentier à Cirey, 129
- Regnier, Éloy, à Cirey, 103n
- Regnier, Félix, 45
- Regnier, Pierre, charpentier à Cirey, 103n
- Reichenberger, Andrea, 319n, 329n, 339
- Reid, Martine, 265n
- Reid, Thomas, 329
- Relations véritables* (Bruxelles), 196n
- Remarques critiques sur la genèse et de l'exode*, 220, 222, 223, 225, 228
- Réveillon, affaire, 89
- Réveillon, Jean-Baptiste, entrepreneur, 89
- Révolution française, 11, 16, 70, 73, 74n, 81, 84-88, 120, 126, 188
- Rex, Walter E., 295n
- Rey, Anne-Lise, 285n, 330n, 345n, 348, 359-371, 380n
- Rey, Marc-Michel, 229-233
- Rhin, armée du, 191n
- Richard, Nicolas, 25
- Richelieu, Armand Du Plessis, cardinal de, 93, 101
- Richelieu, Louis-François-Armand Du Plessis de Vignerot, duc de, 179, 189, 388n, 403n
- Richelieu, Marie-Élisabeth-Sophie de Lorraine, princesse de Guise, duchesse de, 179, 189
- Richer, Jean, astronome, 367
- Richier, Antoine, scieur à Cirey, 103n
- Ricotier, Pierre, 298n
- Riem, Jean, notaire à Duren, 204n
- Rieu, Henri, 231, 233
- Riotte, Mory, cloutier à Cirey, 103n
- Rizaucourt, 103
- Robert, Claude-Noël, marbrier, 136
- Robin, Cécile, 239, 242
- Robinet, André, 349n
- Rochebaron, Geoffroy de
- Rochechouart, famille, 80
- Rochechouart, Émery-Louis-Roger, comte de, 84, 188
- Rochechouart, François-Charles, comte de, marquis de Faudois, 79
- Rochechouart, Marie-Françoise de Conflans d'Armentières, comtesse de, 79
- Rochon, Alexis-Marie de, astronome, 436
- Rohault, Jacques, *Traité de physique*, 314n, 315, 316
- Rollingen, Anna Catharina Luise de Harffe, épouse von, 194n
- Rollingen, Franz Ernst von, 194n, 195n
- Rondot, Bertrand, 151, 166
- Ross, Ian Simpson, 315n
- Rougée, Anne, 453n
- Roussat, Jean, maire de Langres, 34n, 37, 39, 43
- Rousseau, Jean-Jacques, 229, 230
- Rousseaux, André, 463n
- Rousset de Missy, Jean, 393
- Roussillon, Suzanne Du Châtelet-Lomont, marquise de, 80
- Royal Society, 284n, 319n, 373
- Royer, famille de charpentiers à Cirey, 103n, 104, 125n
- Royer, Ernest, régisseur du domaine de Cirey, 17, 18
- Ruault, Nicolas, 427n, 428n, 431, 432, 433n, 438, 440, 442
- Ruimi, Jennifer, 209-217
- Russie, 76
- Saariaho, Kaija, 455-458 ; – *Émilie*, 455, 459-463
- Saariaho, Markku, 456
- Sade, Jacques-François-Paul-Aldonce, abbé de, 433
- Sade, Jean-Baptiste-François-Joseph, comte de, 204
- Sæbø, Magne, 250n
- Saget, Hubert, 120n, 123n, 128n
- Saint-Aulaire, François-Joseph de Beaupoil, marquis de, 428
- Saint-Broingt, Pierre de, 34
- Saint-Cloud, manufacture et porcelaine, 156-158, 162, 164, 168, 169
- Saint-Dizier, 111n
- Saint-Empire germanique, 53
- Saint-Évremond, Charles de Marguetel de Saint-Denis de, 229, 230-232
- Saint-Lambert, Jean-François, marquis de, 186, 237, 397, 402, 403, 423n, 431, 432, 446, 459 ; – *Les Saisons*, 401
- Saint-Malo, 76
- Saint-Pétersbourg, 321, 322, 427
- Saint-Pierre, Charles-Irénée Castel, dit l'abbé de, 426
- Saint-Rémy, terre dans le comté d'Eu, 80
- Saint-Vanne, congrégation de 48
- Sainte-Beuve, Charles-Augustin, 387, 388n
- Salis-Marschlins, Anton von, 61, 70n
- Salmon, Xavier, 264
- Salonen, Esa-Pekka, 456
- Sampigny, 132
- Sanchez de Aguilar, Michel-Joseph, 195, 199, 204
- Sandwich, comtesse de, 62
- Sarazin, Nicolas, à Cirey, 103n
- Sareil, Jean, 56n
- Sauvanet, Jacques, carreleur à Cirey, 136
- Savary Des Brulons, Jacques, *Dictionnaire universel du commerce*, 153, 154
- Savonet, Jacques, maçon à Cirey, 125n
- Savonius, S.-J., 314n
- Scarlatti, Domenico, 462

- Scépeaux de Beaupréau, famille, 189
- Scherz, Johann Georg, 204
- Schliesser, Eric, 358n
- Schoepflin, Johann Daniel, 204
- Schwab, Richard N., 295n
- Schwarzbach, Bertram Eugene, 56, 222n, 225, 228n, 233n, 237, 238n, 249-252, 307n
- Scriabine, Alexandre, 455
- Seguin, Maria Susana, 234n, 235n, 237-247
- Semur-en-Auxois, 8, 16, 73, 179, 185, 191n
- Sénac de Meilhan, Gabriel, 70, 84
- Sénégal, 76
- Senones, abbaye, 47, 48, 57, 60, 424n
- Sept Ans, guerre de, 63, 64, 76
- Servières, Claude-Urbain de Reth, baron de, 438
- Seth, Catriona, 449
- Sgard, Jean, 391n, 392n
- Shaftesbury, Anthony Ashley Cooper, comte de, 317
- Shakespeare, William, *Macbeth*, 217
- Sheriff, Mary D., 404n
- Sibelius, Jean, 456
- Simiane, Diane-Adélaïde de Damas d'Artigny, comtesse de, 16, 88, 110, 174, 273
- Simolton, Guillaume, maçon à Cirey, 125n
- Simon, Richard, 250, 252 ; – *Histoire critique du texte du Nouveau Testament*, 251
- Simon le Jeune, maître de forges à Cirey, 105, 107
- Simonin, Charlotte, 404n
- Simonin, Guylaine, 28n
- Simonnot, Edme, à Cirey, 105
- Simonutti, Luisa, 311
- Sirejean, notaire, 35n
- Skora, Sylvain, 93-108
- Smith, Adam, 311, 314n, 445, 453
- Smith, George E., 328n
- Smith, Hilda L., 388n
- Solovine, Maurice, 375n
- Sophie-Albertine de Suède, fille de Louise-Ulrique, 274
- Sorel, Albert, 77n
- Soudée Lacombe, Chantal, 168n
- Soulard, Delphine, 309n, 314n
- Speranskaya, Natalia, 219-235, 304n
- Spinoza, Baruch, 331
- Staal de Launay, Marguerite-Jeanne Cordier, baronne de, 209, 213, 216, 217, 387
- Staël, Germaine de, 443-447, 449, 450, 453 ; – *Corinne ou l'Italie*, 446, 447 ; – *De l'influence des passions sur le bonheur*, 446, 450
- Stan, Marius, 370n
- Stancati, Claudia, 244n, 246
- Stanislas Leszczynski, roi de Pologne, duc de Lorraine, 63, 168, 169, 195, 256, 398n, 402, 405, 415
- Steele, Richard, *The Tatler*, 391n
- Steiner, Philippe, 311n, 314n
- Steiner, Rudolf, 455
- Stenbock, Frederika Charlotta (Lolotte) Forsberg, comtesse, 274, 275
- Stenbock, Gustaf Harald, comte, 275
- Stormont, David Murray, 2e comte de Mansfield, vicomte, 65
- Strasbourg, 204
- Suard, Jean-Baptiste-Antoine, 429, 430n, 431
- Succession d'Autriche, guerre de, 62, 63, 75
- Suède, 76
- Suin, Claude, notaire, 5
- Svartsjö, château de, 274
- Swinden, Tobias, *Recherches sur la nature du feu de l'enfer, et du lieu où il est situé*, 274
- Système de religion naturelle, manuscrit clandestin, 246
- Tabourot, Jean, chanoine, 40, 43
- Taillandier, Charles, bénédictein, 48
- Talleyrand-Périgord, Alexandrine de Damas d'Artigny, Mme de, 187
- Talleyrand-Périgord, Louis-Marie-Anne, baron de, 69, 70
- Tardy (Henri Lengellé), 259
- Taylor, Thomas, 314n
- Tchernychev, Ivan Grigorievitch, 78
- Tencin, Claudine-Alexandrine de Guérin, marquise de, 179
- Terre-Neuve, 66, 78
- Thieriot, Nicolas-Claude, 135n, 180, 197n, 209, 211n, 306n, 423n, 428, 429
- Thierry d'Enfer, 50, 54
- Thil, château de, 185
- Thil, René-Bernard de Sayve, comte de La Mothe et de, 185
- Thil, Marie-Anne de Meugron, comtesse de La Mothe et de, 185
- Thil et de La Mothe, Marie-Victoire-Éléonore de Sayve de Thil, comtesse de, 185-187, 381
- Thons, château des, 37, 43
- Thorvaldsson, Olafur, 265n
- Tiensuu, Jukka, 456
- Tindal, Matthew, 55
- Toland, John, *Panthéisticon*, 247
- Torpes, château, 5, 10, 12, 14
- Torrey, Norman L., 219n
- Toscane, 195
- Toul, gouvernement de, 67, 77, 84
- Toulmonde, Michel, 259, 267-270, 283, 286n, 373-383
- Toulouse, Louis-Alexandre de Bourbon, comte de, 109n, 168
- Tourneux, Maurice, 238n, 396n, 397n, 401n
- Toussaint, Antoine, notaire royal, 202, 204
- Traité des trois imposteurs, manuscrit clandestin, 246

- Trapnell, William H., 55n, 219n, 222n, 225, 304
- Trautson, Marie Karoline Haager von Alzensteig, princesse, 63, 65
- Trente Ans, guerre de, 93, 96-98, 107
- Tressan, Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de, 431
- Tribe, Keith, 311n
- Trichâteau, Honoré-Henri-Arnold Du Châtelet, marquis de Trichâteau, 193-195
- Trichâteau, Isabelle-Agnès de Hoensbroeck, marquise de, 192-194, 200
- Trichâteau, Marc-Antoine-Honoré Du Châtelet, marquis de, 58n, 129, 139, 192, 194-196, 199, 200, 202
- Trichot, Estienne, maître maçon, 102
- Trousson, Raymond, 216n, 422n
- Troyes, 106
- Turgot, Anne-Robert-Jacques, baron, 237
- Turques, îles, 66
- Upshaw, Dawn, 457
- Urbain VIII, pape, 340
- Urfé, Honoré d', *L'Astrée*, 448
- Vaillot, René, 307n
- Valence, 76
- Valfons, Charles, marquis de, 76n
- Vanson, 73n
- Vanzo, Alberto, 359n
- Varambon, Christophe de Rye, marquis de, 19, 25
- Varennes-sur-Seine, château, 14, 67, 84
- Varin, Nicolas, juge gruyère, notaire royal à Cirey, 115, 117, 123n, 133n, 134n, 199n
- Varnier, Jean et Jean-Louis, charpentiers à Cirey, 129
- Varry, Dominique, 244
- Vast, Joseph, 134n, 172n
- Vast, Pierre, serrurier à Cirey, 137, 146, 149n
- Vaucher, Paul, 77n
- Vauger, collectionneur, 429-431
- Vauvenargues, Luc de Clapiers, marquis de, 449
- Vecelli, François, 47n
- Vercruyssse, Jeroom, 393n
- Verenigde Oostindische Compagnie (VOC), 156, 160
- Verlet, Pierre, 155n
- Vermond, Mathieu-Jacques, abbé de, 89
- Vernier, Pierre, mathématicien, 19, 20, 25
- Véronèse, Paul, peintre, 135
- Versailles, 62, 64, 65, 67, 69, 80, 187, 188, 208
- Viard, Georges, 33-46
- Vida, Grigore, 369n
- Vienne, 63-65, 68, 69, 76-78, 81, 88n, 89, 195, 196
- Vienne, Charles de, 187
- Vignier, Jacques, abbé, 40
- Vignory, seigneurie, 111, 118
- Ville-en-Blaisois, mine, 105
- Villefort de Montjeu, Philippe d'Isarn de, 210n
- Villefranche, 75
- Villethierry, terre, 80
- Villeuelle, Philippe-Charles-François-Joseph de Pavée, marquis de, 68
- Villiers-au-Chêne, 97
- Vincennes, manufacture, 164-166
- Vincent, Jean, forgeron à Cirey, 104
- Vincent, Nicolas, receveur à Cirey, 96, 104
- Vincienne, Olivier, 73n
- Vintimille, 75
- Virgile, *Bucoliques*, 129 ; – *Énéide*, 304n
- Vogüé, Cérice-François-Melchior, marquis de, 88
- Voiriot, Catherine, 255-267, 267n, 271-280
- Voiriot, Guillaume, 255-259 ; – *Madame de Montesson*, 257 ; – *Madame Nattier*, 257 ; – *Portrait de madame Lepaute*, 257-259, 265, 268-270
- Voiture, Vincent, 428
- Voltaire, François-Marie Arouet de, 55-62, 68, 70, 93, 108, 121, 123-127, 129, 130, 135, 137-141, 145, 147, 150, 151, 153, 157, 158, 160, 166-169, 171n, 172-174, 177, 179, 182-189, 199, 202n, 206-209, 211-217, 219, 221, 223, 226-235, 237, 247, 252, 256, 264, 265, 272, 278n, 280, 283, 284, 286, 291, 292, 294, 295, 299, 304, 306-311, 316, 317, 320, 330, 331, 334, 336n, 337, 342, 343, 375-377, 392-394, 396n, 397, 399, 400-406, 410, 413, 422, 423, 443, 444, 446, 448, 450 ; bibliothèque, 219-235, 252m 377, 378, 4232n ; édition de Kehl, 425-442 ; – pièces de vers adressées à Mme Du Châtelet, 429-431, 433-435 ; – *Alzire*, 210, 433, 443, 450 ; – *Le Baron d'Otrante*, 426 ; – *La Bible enfin expliquée*, 60, 238n, 252n ; – *Cathéchisme de l'honnête homme*, 229, 230, 232, 233 ; – *Les Colimaçons du révérend père L'Escarbotier*, 427 ; – *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade*, 207 ; – *Conseils à un journaliste*, 298 ; – *Defense de milord Bolingbroke*, 252 : – *Défense du Mondain*, 305n, 307 ; – *Des singularités de la nature*, 427 ; – *Les Deux tonneaux*, 426 ; – *Dialogue de Pégase et du vieillard*, 397n ; – *Dictionnaire philosophique*, 230, 244, 252 ; – *Discours de réception à l'Académie française*, 439 ; – *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe*, 427 ; – *Doutes sur la mesure des forces motrices*, 427 ; – *Le Droit du seigneur*, 426 ; – *L'Échange*, 212 ; – *Éléments de la philosophie de Newton*, 55, 284, 286, 307, 311n, 376, 427, 433 ; – *Éloge funèbre de Louis XV*, 439 ; – *Éloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de 1741*, 439 ; – *Éloge historique de madame la marquise Du Châtelet*, 304n, 388n, 427, 428, 439, 440 ; – *L'Enfant prodigue*, 210 ; – *Épître à Mme la marquise Du Châtelet (Alzire)*, 427, 433 ; – *Épître à Mme la marquise Du Châtelet sur la calomnie*, 387, 388, 389n ; – *Épître sur la liberté*, 292, 294, 295 ; – *Éryphile*, 426 ; – *Essai sur*

- la nature et la propagation du feu*, 307, 320, 427, 435 ; – *Essai sur les mœurs*, 438 ; – *Évangile de la raison*, 229-234 ; – *Examen important de milord Bolingbroke*, 252 ; – *Exposition du livre des Institutions de physique*, 427, 435-438 ; – *Irène*, 426 ; – *Lettres philosophiques*, 119, 182, 252, 330, 335, 375, 376 ; – *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même*, 119, 171, 207, 309n ; – *La Métaphysique de Newton*, 284 ; – *Le Mondain*, 307, 308 ; – *L'Orphelin de la Chine*, 448 ; – *Panégyrique de Louis XV*, 428, 439 ; – *Le Philosophe ignorant*, 342 ; – *Le Préservatif*, 392n ; – *La Prude*, 214 ; – *La Pucelle*, 211 ; – *Les Questions de Zapata*, 232n ; – *Questions sur l'Encyclopédie*, 306, 426 ; – *Recueil nécessaire*, 234n, 235 ; – *Relation touchant un Maure blanc*, 427 ; – *Saül et David*, 229, 232, 233n ; – *Sermon des cinquante*, 229, 230, 232, 233, 252 ; – *Sermon du rabbin Akib*, 232, 233n ; – *Sermon préché à Bâle*, 233 ; – *Le Siècle de Louis XIV*, 129 ; – *Sur messieurs Jean Law, Melon et Dutot sur le commerce et sur le luxe*, 306 ; – *Tancrède*, 450-452 ; – *Le Taureau blanc*, 60 ; – *Testament de Jean Meslier*, 229, 230, 232, 233 ; – *Traité de métaphysique*, 55, 221, 228, 291, 298, 307, 438, 439 ; – *Traité sur la tolérance*, 252 ; – *Zaïre*, 61, 211 ; – *Voltariana ou éloges amphigouriques de Fr. Marie Arrouet*, 396n
- Vourc'h, Karen, 459
- Voyer de Paulmy d'Argenson, famille, 79
- Vuillet, receveur de la terre de Lignon Verdure, 191n
- Wade, Ira O., 219n, 238, 292n-295n, 304-308, 312n, 313, 315n, 317, 377n
- Wagnière, Jean-Louis, 235, 426
- Wald Lasowski, Patrick, 393n
- Walpole, Horace, comte d'Orford, 63, 68
- Walsh, Kirsten, 359n
- Walters, Robert L., 284n
- Walther, Georg Conrad, 435n
- Warbourg, 75
- Wassy, 113, 118
- Watteau, Antoine, *L'Enseigne de Gersaint*, 155
- Waugh, Teresa, 397n
- Weil, Simone, 458, 463
- Whitman, Anne, 327n, 328n
- Winock, Michel, 443
- Wolff, Christian, 204, 239, 247, 324, 330-333, 348, 361, 380, 437
- Wolff-Metternich sur Gracht, Alexandrina Margaretha baronne de Hoensbroeck, baronne von, 194n
- Wolff-Metternich sur Gracht, Degenhard Adolph, baron von, 194n
- Wolff-Metternich sur Gracht, Johann Adolph von, 194n
- Wolvesperges, Thibaut, 156n
- Woolston, Thomas, *Six discourses on the miracles of our Saviour*, 55, 220, 222n, 228, 309n
- Woronoff, Denis, 109
- Yolton, Jean S., 311n
- Young, Thomas, physicien, 375
- Ypres, siège d', 75
- Yvon, Claude, 295
- Zinsser, Judith P., 296n, 305, 306n, 313-317, 327n, 388n, 396n, 398n
- Zook, Melinda S., 388n

Table des matières

Abréviations

v

Avant-propos

vii

La Maison Du Châtelet

Samuel Mourin, « Celui qui rengera les archives n'y trouvera surment pas tout l'ordre convenable » : la gestion des archives de la Maison Du Châtelet aux XVIII ^e siècle	3
Paul Delsalle, Un seigneur, ses bois, ses paysans et leurs cochons : la tibériade d'Amance, en 1614	19
Georges Viard, Les Du Châtelet, gouverneurs de Langres	33
Aurélie Gérard, Dom Augustin Calmet, généalogiste de la maison Du Châtelet	47
Élisabeth Badinter, M. Du Châtelet fils : esquisse d'un portrait	61
Claire Béchu, Fils de... ou le parcours d'un Lorrain méconnu	72

Cirey-le-Château

Sylvain Skora, Cirey avant Émilie et Voltaire : l'état méconnu du domaine au XVII ^e siècle	93
Xavier de Massary, Les forêts de la seigneurie de Cirey-sur-Blaise au XVIII ^e siècle	109
Bernard Ducouret, Les travaux d'Émilie et Voltaire à Cirey	119
Sandrine Fritz, La céramique d'Émilie Du Châtelet : l'apport du fonds Du Châtelet	151
Marc Lechien, Émilie en son jardin de Cirey	171

Émilie Du Châtelet

Claire Béchu, Les Du Châtelet en leurs demeures parisiennes : errances entre locations et constructions	177
Ulla Kölving, Du Châtelet contre Hoensbroeck : un procès fleuve arbitré par Voltaire	191
Jennifer Ruimi, Émilie Du Châtelet actrice	209
Natalia Speranskaya, Mme Du Châtelet dans la bibliothèque de Voltaire : le manuscrit 8-221	219
Susana Seguin, Mme Du Châtelet et l'univers de la philosophie clandestine : la « collection Du Châtelet »	237
Bertram E. Schwarzbach, Un carnet de critique biblique de la bibliothèque d'Émilie Du Châtelet	249
Catherine Voiriot, Autour d'un portrait présumé d'Émilie Du Châtelet : faux portrait de Mme Du Châtelet et vrai portrait de Mme Lepaute ?	254
Michel Toulmonde, L'éclipse de Soleil de 1764	267

Catherine Voiriot avec la participation d'Ulla Kölving, Le portrait d'Émilie Du Châtelet par Marie-Anne Loir et ses différentes copies en peinture, au pastel et en miniature : premier essai d'inventaire	271
<i>Science et philosophie</i>	
Véronique Le Ru, Gabrielle-Émilie de Breteuil, marquise Du Châtelet, une grande dame savante	283
Eszter Kovács, « La liberté est la santé de l'âme » : du pouvoir soi-mouvant au culte de la liberté chez Émilie Du Châtelet	291
Elena Muceni, Lost in translation ? New insights into Émilie Du Châtelet's <i>La Fable des abeilles</i>	303
Fritz Nagel, Émilie Du Châtelet et Euler. Leurs relations scientifiques et leurs différences d'attitude à l'égard de la théorie newtonienne de la lumière	319
Gianni Paganini, Rehabilitating hypotheses in the French Enlightenment : Émilie Du Châtelet and Condillac	327
Anne-Lise Rey, <i>Hypotheses fingo</i> . Certitude et imagination dans les <i>Institutions de physique</i> d'Émilie Du Châtelet	359
Michel Toulmonde, Des manuscrits scientifiques nouveaux d'Émilie Du Châtelet : lumière et astronomie	373
<i>Postérité</i>	
John R. Iverson, La médisance, <i>La Bigarure</i> , et la mort de la marquise Du Châtelet	387
Ulla Kölving, Deux notices lorraines sur Émilie Du Châtelet	417
Linda Gil, Présences et absences d'Émilie Du Châtelet dans l'édition de Kehl	425
Alain Sager, De Germaine à Émilie : sur le seuil incertain du bonheur	443
Osmo Pekonen, <i>Émilie</i> : un opéra sur Mme Du Châtelet	455
Auteurs	465
Index	467